°ANNÉE — T. 15 N° 317 — 9 JANVIER 1926

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 13 fr. ; un an, 25 fr. Etranger, variables selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIII°
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » ET « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

La crise de l'autorité. — **Les rapports entre Autorités** (Cours de Mgr SIMON DEPLOIGE à la Semaine sociale de Lyon, 28. 7. 25.) : 67.

Cette question, aussi vieille que le monde, commence seulement à être étudiée scientifiquement : 67.

Crises « normales », inévitables chez tout organisme vivant : le malaise dure jusqu'au jour où l'organe directeur réussit à s'adapter; les controverses sur l'autorité, sa forme et son exercice, sont fatales et n'ont en soi rien de fâcheux : 68.

Crises de caractère providentiel, sans cause apparente : on ne peut les prévoir, les prévenir ni les guérir : 69.

Crises directement causées par les fautes des hommes : par la paresse du chef, son manque d'abnégation ou d'énergie; par l'égoïsme ou les révoltes d'amour-propre des sujets; par l'absence de respect mutuel des Autorités : 70.

Crises directement provoquées par les erreurs des hommes : *action particulièrement perturbatrice de la philosophie rousseauiste.* — I. Toute solution rationnelle du problème politique devient impossible : Rousseau transpose le problème (il ne cherche pas quelle organisation procure, en fait, à un moment donné, à tous et à chacun la plus grande somme de biens; il veut trouver le système qui, en droit et toujours, sauvegardera la « liberté » des sujets). Rousseau travestit la démocratie (elle n'est plus le régime politique confiant au grand nombre le choix des mesures réclamées par le bien commun, mais une doctrine philosophique plaçant dans la Volonté générale le principe de tout droit et de toute justice). Pour éviter la doctrine anarchiste, le rousseauisme tombe dans l'illogisme (la souveraineté effective de la multitude ne peut exister). — II. Le rôle de l'Etat est dénaturé, celui des autres Autorités méconnu (l'expérience et les exigences du bien commun réclament l'existence d'Autorités distinctes; elles fixent les règles fondamentales, mais souples et flexibles, présidant à leurs rapports mutuels; Rousseau a préféré construire dans l'absolu un édifice social aux règles rigides; il n'admet qu'une Autorité unique, l'Etat, interprète de la Volonté générale; il abolit sans exception tout Pouvoir, tout groupement distinct de l'Etat; sa théorie sociale devient un problème politique). Méprises de la théorie rousseauiste (le fait capital de l'entr'aide lui échappe; les droits de l'Etat à la vie ne sont pas d'autre nature que ceux des associations à but honnête). Mécomptes de la politique rousseauiste (depuis la Révolution, la législation oscille alternativement du libéralisme à l'étatisme; déconvenues du libéralisme; insuccès de l'étatisme; plus instruits des vérités expérimentales, les sociologues proclament la prépondérance du facteur religieux et l'action bienfaisante des corporations). — III. La notion même de l'autorité est faussée dans l'esprit public : Le recrutement du Parlement doit être perfectionné. Les attributions de l'Etat doivent être limitées (il usurpe la mission de l'Eglise quand il crée une doctrine officielle d'Etat; il supplante les corporations quand il réglemente la vie professionnelle; il désagrège la famille en légiférant sans droit sur le mariage, les successions, la question scolaire). Mais surtout la conception rousseauiste de l'homme doit être rejetée (l'homme, d'après Rousseau, est libre de penser ce qu'il lui plaît, de faire ce qu'il veut; l'homme, d'après saint Thomas, est obligé de chercher la vérité et de la respecter; il est aussi tenu, dans sa vie morale, dans sa vie sociale, d'observer la règle du juste : pas de loi véritable à l'encontre du Droit) : 71.

Informations et statistiques. — **La presse catholique en Espagne** (Rapport de M. l'abbé FONT-GIRALT au X° Congrès international des espérantistes catholiques, *Espero Katolika*) : 85.

Des divergences politiques entravent l'influence de la presse catholique. Journaux catholiques quotidiens. Les hebdomadaires catholiques n'ont qu'un intérêt local. Périodiques catholiques mensuels. La mauvaise presse. Œuvres en faveur de la presse catholique.

Notes complémentaires. — Les 9 premiers Congrès espérantistes : approbations épiscopales; expansion de l'esperanto; les Papes et l'esperanto; oppositions : 85.

DOSSIERS DE LA « DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

Politique d'après-guerre. — **Le « Fascisme » en France. II. Rapports entre elles des Organisations « Fascistes »** (*Chronique des Ligues nationales; Information sociale; Cahiers de la Jeunesse catholique,* de Louvain; *Cahiers du bolchevisme; Nouveau Siècle; Action Française*) : 95.

Les Ligues d'intérêt national doivent marcher unies. — L' « Union des Forces nationales » (M. JEAN LARMEROUX). La « Conférence des Ligues nationales » (M. HUBERT BOURGIN) (mission des Ligues nationales; procès-verbal de la réunion de la Conférence). Un appel à l'union de la « Ligue civique » : 95.

Des divisions les rendent ennemies. — 1° *Les Légions et l'Action Française.* — Mésintelligence entre les deux groupements : Une dictature est irréalisable; mais l'heure de l'A. F. est arrivée (LÉON DAUDET, *Action Française*); Le fascisme unit les hommes de tous les partis qu'anime l'esprit de la Victoire (GEORGES VALOIS, *Nouveau Siècle*); Un désaccord essentiel; conduite à tenir par les Ligueurs d'A. F.; tâche actuelle de l'Action Française (BERNARD DE VESINS, *Action Française*). — Un mouvement « spécifiquement français » : Ses différences avec le fascisme mussolinien; les opinions du chef; entente des Français pour une solution provisoire; programme positif du Faisceau; la révolution fasciste ne comporte aucun coup de force; sympathies de l'opinion publique pour le fascisme (ANDRÉ THÉRIVE, *Cahiers de la Jeunesse catholique*). — La séparation amiable : Le fascisme unit républicains, bonapartistes, royalistes, pour une œuvre de reconstruction nationale : les deux problèmes de notre temps; le problème de l'actualité; l'équipe de rajeunissement national (GEORGES VALOIS, *Nouveau Siècle*); Le fascisme se tient au-dessus des partis : il aura comme chef celui qui sera le plus imprégné de l' « esprit de l'équipe » : « Nous ne voulons pas de violence; mais nous ne reculerions pas devant elle » (LOUIS BÉRAUD, *Journal*); L'Etat moderne sera non parlementaire, unitaire et syndical (GEORGES VALOIS, *Nouveau Siècle*). — La rupture violente : La réunion du 14 décembre : « agression » ou « exécution ». 1. Compte rendu du *Nouveau Siècle* : déclaration de M. GEORGES VALOIS; communiqué des Légions (JACQUES ARTHUYS); note du délégué universitaire du Faisceau (PHILIPPE LAMOUR); déclaration du président du Faisceau universitaire (HUBERT BOURGIN). 2. Relation de l'*Action Française* : « Une exécution » (CHARLES MAURRAS); « De l'action! de l'action! en voilà! Georges Valois chassé par les étudiants » (une question de moralité; l'opération nécessaire; nos justes raisons; la salle évacuée, la sortie) : 102.

BIBLIOGRAPHIE. — *Les principes de la théosophie,* par Th. Mainage; — *Le Problème des minorités devant le droit international,* par Jean Lucien-Brun; — *Notions de sociologie conformes au programme du brevet supérieur,* par M.-A. Lorton; — *Le travail de la femme mariée; Son activité professionelle,* par Yvonne Netter; — *Autour du continent latin avec le « Jules Michelet »,* par le général Mangin; — *Le drame oriental,* par Pierre Lyautey; — *La nation arménienne, son passé, ses malheurs,* par Frédéric Macler : 93, 128.

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

LA CRISE DE L'AUTORITÉ

Les rapports entre Autorités

Cours professé à la « Semaine sociale » de Lyon, le 28. 7. 25, par Mgr SIMON DEPLOIGE, *sénateur de Belgique, président de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université catholique de Louvain.*

La crise de l'autorité passe à l'heure présente pour la plus aiguë des questions sociales. Sans conteste en est-elle la plus ancienne. Qui veut en retrouver la manifestation originelle doit remonter, plus haut que le déluge, jusqu'à la primitive et fatale révolte dont le contre-coup bouleverse encore le monde.

Question actuelle donc — on vous en a sans doute persuadés, si vous ne l'étiez déjà ; mais aussi, très vieille question. Il est même permis d'ajouter : mal chronique. Les hommes n'ont pas cessé et n'auront jamais fini de se quereller au sujet du commandement. De nos jours, les anarchistes en sont arrivés à contester le principe même de l'autorité ; mais depuis le temps de Platon et d'Aristote, philosophes et juristes dissertent, en constant désaccord, sur la forme et les droits du pouvoir.

Quand les peuples se montreront, plus que les enfants, attentifs à l'expérience des autres, l'histoire de tant de conflits pourra leur servir, sans qu'il en coûte rien, quelques utiles leçons.

Cette question, aussi vieille que le monde, commence seulement à être étudiée scientifiquement (1).

Les situations anormales, plus ou moins graves et très diverses, qu'on dénomme confusément « crises de l'autorité » forment, au regard de la science, un vaste domaine presque inexploré. Lorsque les sociologues s'en seront rendus maîtres, ils ramèneront sans doute à quelques « types » les nombreuses crises relatées dans les annales de l'humanité. Dès maintenant, si l'on ne veut s'exposer à divaguer, il convient d'introduire, à titre provisoire, dans le sujet touffu que nous abordons des divisions rationnelles.

Les organisateurs de la *Semaine sociale*, soucieux d'ordre et de clarté, ont déjà, en élaborant leur programme, distingué deux catégories de crises : d'une part, celles qui — dans l'Eglise, la cité, le foyer ou la profession — altèrent les rapports normaux de dirigeants à dirigés ; d'autre part, celles qui viennent troubler l'harmonie entre les Autorités elles-mêmes, par exemple entre l'Etat et le Pouvoir paternel.

Si au dessein d'étudier le mal on ajoute l'intention d'y porter remède, il est non moins important de classer les crises — quel qu'en soit le siège — d'après la nature des causes qui les engendrent. Or, en les considérant dans leur origine, on observe aussitôt trois espèces de crises : I. Les situations difficiles créées par les transformations qui surviennent naturellement dans le milieu social ; II. Les épreuves de caractère providentiel ; III. Les troubles provoqués par les fautes ou par les erreurs des hommes.

Crises « normales », inévitables chez tout organisme vivant.

I. — Il y a d'abord des crises, de pseudo-crises plutôt, amenées par le cours de la vie et qu'on peut tenir pour inévitables ; graves ou anodines, les optimistes les accueillent comme la rançon du progrès. A proprement parler, elles ne relèvent pas de la pathologie sociale et, sans paradoxe, on les appellerait normales ; toute société, même la mieux constituée, s'y trouve exposée et, l'heure venue, les subit. Disons que ce sont des accidents réguliers.

Pour expliquer leur apparition, il suffit de se rappeler que la société est, comme tout organisme vivant, sujette au changement. Des aspirations inconnues s'y font jour, lentement parfois et insensiblement ; sinon, tumultueusement et avec une énergie soudaine. Des besoins, étrangers aux générations précédentes, s'affirment et réclament satisfaction. Des forces insoupçonnées s'éveillent et, plus ou moins docilement, se disciplinent.

Le malaise dure jusqu'au jour où l'organe directeur réussit à s'adapter.

Or, les mouvements qui agitent le corps social se propagent presque toujours jusqu'à l'organe investi de la direction. A de certains moments, par exemple, des besognes supplémentaires incomberont à l'autorité. Ou, inversement, des initiatives entreprenantes viendront la décharger d'une partie de sa tâche.

Les transformations qui s'opèrent ainsi dans les fonctions du Pouvoir, dans son mode d'action, dans sa structure, ne vont jamais sans susciter un certain émoi, quelque fatales qu'elles puissent être et même quand elles semblent heureuses. Si elles ne lèsent pas des intérêts respectables, elles dérangent au moins les habitudes. Cela suffit pour créer un malaise, qui persistera jusqu'au jour où l'on aura réussi à s'adapter à la situation nouvelle.

Les controverses sur l'autorité, sa forme et son exercice, sont fatales et n'ont, en soi, rien de fâcheux.

Il est naturel aussi — notons-le en passant, — que les savants, adonnés à l'étude de la politique, discutent à propos de l'autorité et que leurs vues comme leurs suggestions restent divergentes. Nous ne visons pas ici les théoriciens qui professent l'anarchie : à part quelques rêveurs dont le cas intéresse plutôt la psychiâtrie, ils s'insurgent habituellement contre un pouvoir qu'ils sont impatients d'exercer eux-mêmes et avec la manière forte ; nous parlons d'hommes qui, admettant l'autorité, cherchent à l'organiser au mieux. Ces hommes observent l'évolution sociale et tâchent de saisir à leur origine les nouveaux courants pour en noter la direction et en mesurer la force. Mais rarement regardent-ils les événements du même œil, et combien souvent leurs méthodes d'interprétation diffèrent ! L'opposition s'accentue quand ils en

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

arrivent aux conclusions pratiques; chacun conçoit à sa manière les exigences concrètes du « bien commun ». Les uns encore restent enclins à conserver ce qui existe; les autres se montrent disposés à innover. L'unanimité est exceptionnelle en politique, parce que la certitude y est plutôt rare. Fréquemment — saint Thomas se plaît à le signaler — on en est réduit à se contenter de probabilité.

Les conflits d'opinion sur les problèmes de l'autorité — sur la forme du gouvernement si vous voulez, — sont donc très humains. Ils ne deviendraient fâcheux que s'ils empêchaient les bonnes volontés de s'entendre pour collaborer à la solution de problèmes moins controversés et peut-être plus importants.

Crises de caractère providentiel, sans cause apparente.

On ne peut les prévoir, les prévenir ni les guérir.

II. — Il est des crises d'une autre sorte, dont il semble difficile de découvrir les antécédents dans le mouvement social ou dans le mouvement intellectuel. Elles naissent sans cause apparente, se produisent avant qu'on puisse les prévoir ou les conjurer et gardent toujours quelque chose de mystérieux et de fatal. Assurément des penseurs de génie, familiers avec la philosophie de l'histoire, ont parfois comme une intuition du futur; mais leurs visions prophétiques, volontiers imprécises, laissent sceptique un public affairé et superficiel.

Essayons de donner un exemple. Quand l'homme que le pays attend — celui qui doit gagner la guerre ou gagner la paix, mettre fin au gâchis et tout restaurer — quand l'Homme n'apparaît point, est-ce qu'il se dérobe? Juge-t-il que son heure n'est pas venue? Ou bien n'est-il pas encore né?

Nul ne le sait. Il est certain seulement que l'exercice du pouvoir réclame des aptitudes — physiques, intellectuelles, morales — qui ne sont pas dans le commerce et ne s'acquièrent dans aucune école: le suffrage de la multitude, s'il les discerne parfois, ne saurait les conférer; on s'en trouve gratifié par la Providence ou l'on en reste à jamais dépourvu. Comment Jeanne d'Arc s'est-elle formée à sa mission politique et militaire? Positivistes et rationalistes ne l'ont pas encore expliqué et sans doute ne l'expliqueront point.

Si, à l'égal d'autres (1), le don du commandement vient d'en haut — *Non est potestas nisi a Deo* (2), — il est aussi certain que le Ciel n'est pas toujours également prodigue de ses faveurs. Lorsque saint Thomas d'Aquin proclame qu'il appartient aux sages et aux meilleurs de présider aux destinées du pays, *Sapientium et meliorum est principari et praeesse* (3), il énonce un principe qui sous-entend une nation riche en talents et en vertus. Que faire cependant quand règne l'égalité dans l'incapacité et que sévit la disette de chefs?

En temps ordinaire le pays s'accommode tant bien que mal de la médiocrité des gouvernants; on se tire d'affaire comme on peut par des suppléances et grâce à des expédients. Si le peuple, d'humeur joyeuse ou indolente, est suffisamment distrait par les bagatelles du jour, la crise latente de l'autorité ne sera perçue que par les observateurs du dehors et par de rares esprits clairvoyants, dénoncés comme pessimistes injustes par les courtisans du Pouvoir.

Mais parfois le péril apparaît évident et soudain: la guerre éclate comme un coup de tonnerre, une grève générale désorganise brusquement les services publics, une catastrophe financière s'annonce imminente. Tous exigent aussitôt que l'Autorité fasse preuve d'intelligence et qu'elle use d'énergie. Si les hommes au pouvoir ne se montrent pas à la hauteur de leur tâche, la crise sociale se doublera d'une crise aiguë de l'autorité. L'Allemagne passa par là au moment de l'armistice. On voudrait pouvoir penser que d'autres pays ont été épargnés.

Crises directement causées par les fautes des hommes:

III. — Voilà donc déjà deux espèces de crises, d'origine et de caractère différents. Au moins convenait-il de les signaler pour déblayer le terrain.

Les premières s'insèrent dans l'évolution sociale à l'égal d'incidents ordinaires et n'ont, au fond, rien de déconcertant. Un œil exercé les verra même venir et on a généralement la ressource d'y préparer les esprits.

Les secondes se dérobent à la divination humaine, tout autant qu'un tremblement de terre, une vague de chaleur ou un raz de marée. Elles attestent l'existence d'une Puissance occulte qui nous dépasse. Il s'en dégage, si on sait les méditer, une magistrale leçon d'humilité.

Les crises de la troisième espèce sont des situations troublées directement créées par les hommes. Elles résultent: 1° tantôt de leurs fautes; 2° tantôt de leurs erreurs, et présentent toujours un aspect nettement morbide. On peut toutefois les prévoir, les prévenir et aussi les guérir.

1° Il n'est pas douteux que les crises proviennent parfois de nos fautes et, en particulier, de notre négligence à pratiquer les vertus de l'autorité ou de l'obéissance.

Par la paresse du chef,
son manque d'abnégation ou d'énergie.

L'autorité requiert de ceux qui la détiennent comme de ceux qui la subissent non seulement d'heureuses dispositions naturelles, mais encore des qualités acquises par l'effort personnel et développées par l'exercice.

C'est vrai d'abord du chef. Quelle que soit sa juridiction, il a des devoirs difficiles et se trouve exposé à de redoutables tentations.

Il doit gouverner. Mais gouverner, c'est prévoir; c'est être attentif, vigilant, soucieux de s'instruire et, par suite, laborieux. Tout cela oblige à lutter opiniâtrément contre la paresse.

Le chef commande. Commander, c'est servir; c'est se dévouer au bien général, y dépenser son temps, y user sa santé. L'égoïsme s'accommode mal de tant d'abnégation.

Le chef a pour fonction de diriger. Or, si la direction suppose qu'il ait lui-même une parfaite et constante droiture de but et d'intention, elle implique aussi qu'il soit résolu à imposer aux autres, par la persuasion ou par la force, l'amour effectif du bien commun et le respect des justes lois.

On a écrit récemment des réflexions judicieuses et jolies sur la psychologie du chef. Il serait tout aussi opportun de codifier ses devoirs et de rédiger le catalogue de ses vertus. Il serait surtout utile d'enseigner ces devoirs et le secret de ces vertus dans les écoles où l'on prépare les dirigeants à leur mission.

---

(1) *Omne donum perfectum desursum est* (*Iac.* I, 17). (Les notes sont de l'auteur.)

(2) *Rom.* XIII, 1.

(3) S. Thomas, *Summa theologica*, Iª IIªᵉ, q. 32, a. 7, ad 1. — Il exprime encore la même pensée ailleurs: *Illi qui intellectu praeeminent, naturaliter dominantur* (*Summa contra Gentiles*, III, LXXXI).

Par l'égoïsme ou les révoltes d'amour-propre des sujets.

Si vous vous tournez du côté des sujets, vous reconnaîtrez qu'ils ne sont, pas moins que les chefs, menacés d'un retour d'égoïsme ou d'une révolte de l'amour-propre. Eux aussi peuvent être tentés de faire bon marché de l'intérêt général et de se dérober à l'accomplissement du devoir civique, celui-ci se bornât-il au devoir électoral. Par moments encore il leur en coûtera de plier leur volonté devant la volonté d'un autre, surtout si, à tort ou à raison, il ne jouit ni de leur estime ni de leur confiance. — Saint Paul ne dédaigna point de prêcher la vertu d'obéissance. Serait-ce un anachronisme, à l'heure présente, que d'en apprendre ou d'en réapprendre la pratique ?

Par l'absence de respect mutuel des Autorités.

Enfin, les rapports des Autorités entre elles ne sauraient non plus rester harmonieux si les représentants des pouvoirs en présence n'étaient habitués au respect mutuel. Sans doute traités, concordats et lois s'efforcent de définir les droits et les obligations réciproques, de délimiter les frontières, de préciser les compétences, de prévenir les empiétements. Encore faut-il que les chefs eux-mêmes refrènent leur ambition, qu'ils demeurent résolus à tenir les engagements signés, qu'ils ne rabaissent pas un traité à la valeur d'un chiffon de papier. En dernière analyse, c'est de la bonne volonté des hommes que dépend la paix. A l'égal d'autres questions sociales, la crise de l'autorité est souvent une question morale.

Crises directement provoquées par les erreurs des hommes.

2° Les crises d'origine doctrinale sont peut-être les plus tenaces : il faut, pour les surmonter, vaincre l'orgueil de l'esprit. Elles ne présentent pas toujours, il est vrai, la même gravité. Qu'on adopte, par méprise, les suggestions hasardées d'un utopiste en vogue, c'est assurément fâcheux ; mais on sera quitte en payant les frais de l'expérience. Le mal est beaucoup plus profond si l'erreur se trouve, en outre, acceptée, choyée, et qu'elle s'installe à demeure et triomphante dans les intelligences.

ACTION PARTICULIÈREMENT PERTURBATRICE DE LA PHILOSOPHIE ROUSSEAUISTE

Il est une philosophie — celle de Jean-Jacques Rousseau — qui a troublé à la fois l'économie des institutions et fait la conquête de l'opinion.

De son action perturbatrice nous avons à signaler ici trois résultats :

A) Par sa théorie de la souveraineté, Rousseau empêche toute solution rationnelle du problème politique, c'est-à-dire du problème qui a pour objet l'organisation du gouvernement.

B) Sa doctrine sociale, individualiste et statolâtrique, dénature le rôle de l'Etat, tandis qu'elle méconnaît la mission des autres Pouvoirs.

C) Son postulat de l'autonomie de la volonté fausse dans l'esprit public la notion même de l'autorité.

I. Toute solution rationnelle du problème politique devient impossible.

Rousseau transpose le problème.

A) Les admirateurs de Rousseau lui font gloire d'avoir donné au problème politique une solution originale et définitive.

Il a au moins, mais cela est certain, énoncé le problème en termes insolites.

La question n'est pas et ne fut jamais de « trouver une forme d'association... par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant » (1).

L'essentiel a toujours été, et reste encore, de créer un organe apte à sa fonction ; ou, si l'on veut, d'instituer une Autorité capable de diriger efficacement la société vers son but.

Il ne cherche pas quelle organisation procure, en fait, à un moment donné, à tous et à chacun la plus grande somme de biens

Ce but, on le définissait autrefois : la recherche du « bien commun ».

On comprenait par là l'ensemble des ressources, spirituelles et matérielles, nécessaires à la communauté pour qu'elle puisse vivre et offrir à ses membres le moyen de réaliser plus parfaitement leur destinée personnelle.

Le « bien commun » était, dans sa brièveté, une formule pleine de sens. Elle laissait entendre qu'une fin se trouve assignée, par la nature et par son auteur, aux peuples comme aux individus ; que des lois normatives antérieures à toute convention humaine régissent la vie des uns et des autres ; qu'à l'Autorité incombe le devoir de faire observer ces lois et, avant tout, de les respecter elle-même.

On possédait ainsi un critère pour apprécier le mérite des Gouvernements ; quels qu'ils soient, leur valeur consiste dans leur aptitude et leur fidélité à pourvoir aux exigences du « bien commun ».

Mais ces exigences diffèrent suivant les endroits et les époques ; partant la mission du Pouvoir s'élargit ou se rétrécit d'après l'état social et les circonstances : elle n'est pas la même, par exemple, dans une tribu de pasteurs ou dans une communauté d'agriculteurs que dans un grand pays industriel ; elle est autre en temps de guerre qu'en temps de paix.

Une certaine souplesse, concluait-on, est requise de l'organe de l'autorité ; il se trouverait trop souvent inadapté à son office si sa structure était, toujours et partout, immuablement pareille. Cela revient à dire — et avant Rousseau les peuples l'entendaient bien ainsi — qu'il existe plusieurs formes de gouvernement. Aucune d'elles ne possède une supériorité universelle et perpétuelle ; chacune offre des avantages propres dans des conditions données. Il convient donc de faire un choix raisonnable. La préférence sera accordée, en chaque cas, au système qui, à ce moment-là, assurera à la collectivité et aux associés la plus grande somme de biens (2).

Il veut trouver le système qui, en droit et toujours, sauvegardera la « liberté » des sujets.

Rousseau interdit toute option entre les formes de gouvernement essayées jusque-là. Cela vient de ce qu'il changea la position même du problème politique ; il en élimina la donnée du « bien commun ».

S'il rejette cette notion, essentielle et décisive, c'est à raison de ce qu'elle implique et suppose.

Admettre la norme du bien commun, c'est reconnaître un idéal social, un état de perfection, que la communauté, ses chefs et ses membres, ont l'obligation de vouloir ; c'est accepter que la vie sociale n'évolue pas en dehors de l'ordre universel ;

---

(1) J.-J. ROUSSEAU, *Du Contrat social*, livre I, chap. VI.

(2) Cf. EDOUARD CRAHAY, *La Politique de saint Thomas d'Aquin*. Louvain, Institut supérieur de Philosophie, 1896.

c'est avouer l'existence d'un ordre moral et s'incliner devant ses prescriptions.

Mais cela, c'est le chemin barré à la révolution, et Rousseau la rêvait intégrale et collective. Il considérait comme vieux jeu de fomenter d'individuelles révoltes. Tant d'autres avaient répété aux fils d'Adam le propos vipérin *Eritis sicut dii*. Et, il est vrai, Jean-Jacques lui-même inaugura par là son entreprise insurrectionnelle: A l'origine était l'homme, et l'homme était libre, et l'homme était bon, et tous les hommes étaient égaux... ; ainsi débute son évangile.

Il estime que les temps sont venus où les nations elles-mêmes doivent rompre leurs liens et s'affranchir de toute domination.

Il ne faudra plus, pour commencer, que rien vienne encore rappeler la dépendance originelle de la société à l'égard du Créateur. Qu'on cesse de parler d'institution naturelle, nécessaire, voulue par Dieu. L'état social sera tenu pour un état de choses établi à l'initiative des associés.

Née d'un contrat, la société prendra la forme et suivra l'impulsion que lui donneront ses fondateurs, les hommes. Ne devient-elle pas leur chose, étant déjà leur créature? N'en disposent-ils pas en vertu de leur droit d'auteur? Elle ira, toutes étoiles éteintes, là où il leur plaira.

La nation sera encore gouvernée — il le faut bien, il le faudra toujours; — mais le pouvoir ne se croira plus obligé de prendre dans le bien commun ses inspirations et d'en recevoir des directives.

La société, comme l'individu, n'obéira qu'à elle-même. L'autorité, toute autorité, appartiendra à la Volonté générale.

Ne demandez pas à Rousseau quel sort réserve à la liberté individuelle ce pouvoir illimité de la multitude. Sa réponse vous persuaderait simplement qu'il vous tient pour un idiot (1).

L'*unum necessarium*, c'est de proclamer, d'établir à tout prix, d'organiser n'importe comment, la souveraineté populaire. Tel est le nouvel objet du problème politique.

Rousseau travestit la démocratie.

Pour qualifier la seule forme de gouvernement que Rousseau admette, on l'a appelée la démocratie.

C'est vrai, si on dénature le sens du mot.

Elle n'est plus le régime politique confiant au grand nombre le choix des mesures réclamées par le bien commun, mais une doctrine philosophique plaçant dans la Volonté générale le principe de tout droit et de toute justice.

La démocratie est, essentiellement et de tradition, le régime qui confie au grand nombre la mission d'édicter les mesures réclamées par le bien commun.

Dans la théorie rousseauiste, le bien commun se trouve réduit à l'état de notion fossile. L'Autorité, du coup, cesse d'être un agent discipliné au service de la communauté; elle se transforme en une Puissance amorale, en une force neutre, dont, suivant les oscillations de l'opinion publique, le mal ou le bien fera usage.

Les démocraties d'avant le *Contrat social* reconnaissaient une justice transcendante aux lois humaines et s'astreignaient à y conformer leurs décrets.

La Volonté générale, selon la doctrine rousseauiste, prétend devenir, à l'égard des citoyens, source de toute justice et créatrice du droit.

La démocratie s'offrait jadis comme un moyen, comme un des moyens, de gouverner la société ; elle possédait une utilité éventuelle et conditionnelle.

Rousseau prête au gouvernement populaire une valeur intrinsèque, absolue, exclusive. Il le veut comme un but, comme le but unique et essentiel. Peu lui importe que ce soit un système utopique et détestable pour la communauté (1). Il tient pour la démocratie, pour *sa* démocratie, parce qu'elle symbolise, à ses yeux, la révolte de la société contre la souveraineté divine.

Pour éviter la doctrine anarchiste, le rousseauisme tombe dans l'illogisme.

La souveraineté effective de la multitude ne peut exister.

En sophistiquant la position du problème politique, Rousseau le laissait irrésolu et le rendit, pour longtemps, insoluble.

Les naïfs, que ne réussirent pas à désabuser les puérilités du *Contrat social*, se sont évertués à rechercher la forme de gouvernement qui rendrait effective la souveraineté de la multitude.

Aucune de leurs combinaisons ne saurait remplir la condition essentielle posée par le *Contrat* à la légitimité du pouvoir. Même si les lois étaient édictées directement par le peuple, seuls les votants qui font partie de la majorité pourraient se vanter d'obéir à eux-mêmes ; la liberté de tous les autres resterait toujours écrasée sous le nombre. Contre la critique de l'anarchisme, dénonçant par la plume de Proudhon la duperie du *Contrat social*, il n'est pas de démocratie rousseauiste qui tienne (2).

Peu soucieux de reconnaître la logique anarchiste, les héritiers de la pensée de Rousseau se contentent de donner au peuple le coup de chapeau conventionnel ; puis, sournoisement, ils lui insinuent de passer périodiquement à des mandataires élus la corvée de légiférer en son nom. Transférés au Parlement, les attributs de l'autorité vont dès lors — et fatalement, dans une société par ailleurs soigneusement atomisée — se trouver monopolisés par l'état-major d'un parti, d'une secte ou d'une classe. La souveraineté populaire ne sera plus, pour finir, qu'une oligarchie camouflée : la domination d'une camarilla, anonyme souvent, toujours mobile et régulièrement irresponsable.

---

(1) « Le citoyen consent à toutes les lois, même à celles qu'on passe malgré lui ; quand l'avis contraire au sien l'emporte, cela ne prouve autre chose sinon qu'il s'était trompé » (*Contrat social*, IV, II). Le contraindre à obéir, c'est « le forcer d'être libre » (I, VII).

(1) « Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile, qu'un système de législation » ? (*Contrat social*, II, VI.)

(2) « Rousseau enseigne que, dans un gouvernement véritablement démocratique et libre, le citoyen en obéissant à la loi n'obéit qu'à sa propre volonté... Je ne suis pas libre quand je reçois d'un autre, cet autre s'appelât-il la Majorité ou la Société, la mesure de mon droit et de mon devoir... La loi de la majorité n'est pas ma loi ; c'est la loi de la force... De gouvernants à gouvernés, de quelque manière que soit constituée la représentation, la délégation ou la fonction gouvernante, il y a nécessairement aliénation d'une partie de la liberté... Direct ou indirect, le gouvernement du peuple sera toujours l'escamotage du peuple. C'est toujours l'homme qui commande à l'homme ; la fiction qui fait violence à la liberté ; la force brutale qui tranche les questions à la place de la justice, qui seule peut les résoudre ; l'ambition perverse qui se fait un marchepied du dévouement et de la crédulité... Point d'autorité, point de gouvernement, même populaire : La Révolution est là. » (P.-J. PROUDHON, *Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*. Paris, 1851 ; pp. 124, 140, 149, 235.)

Tant que le rôle de l'Etat demeurait restreint, la démocratie rousseauiste ne parut pas autant paradoxale. A mesure que les ingérences du Pouvoir central se multipliaient dans des directions imprévues, les déficiences de l'organe législatif devinrent évidentes. L'action silencieuse du tentaculaire pouvoir moderne — la Bureaucratie — les masque à peine et les corrige imparfaitement. Qui ne disserte aujourd'hui, avec un air entendu, sur la crise du parlementarisme ?

Cette crise, des maîtres experts l'analyseront ici. Chargé d'envisager spécialement en cette leçon les rapports entre les Autorités, je vous dois moi-même de montrer comment ils ont été perturbés par le rousseauisme.

II. Le rôle de l'État est dénaturé, celui des autres Autorités méconnu.

B) Il en va des rapports entre Autorités comme des formes de gouvernement : ils s'organisent spontanément, avant toute doctrine, sous la pression du besoin, sous l'influence du milieu, sous l'action raisonnée des hommes.

L'expérience et les exigences du bien commun réclament l'existence d'Autorités distinctes.

Or, il y a des besoins qui sont de tous les temps et des buts communs à toute société ; partout et toujours, l'ordre, la paix, le progrès dépendent, au fond, d'éléments identiques. Il n'est donc pas indifférent au bien commun que les forces sociales bienfaisantes se déploient sans entraves ou qu'elles se trouvent contrecarrées ; il n'est pas indifférent que la réglementation des divers intérêts collectifs soit accaparée par une direction unique ou distribuée entre plusieurs. Il importe au contraire à la société tout entière que l'Eglise puisse pourvoir en pleine liberté aux besoins de la vie surnaturelle ; que l'Etat se réserve le soin de veiller à la sécurité du pays et au maintien de la justice entre citoyens et collectivités ; que le père de famille demeure investi de la direction du foyer ; que la commune garde une suffisante autonomie dans la gestion des affaires locales. Il convient aussi qu'avec le développement de la civilisation le principe fécond de la division du travail s'étende de plus en plus à l'exercice du pouvoir ; que, par exemple, le soin d'élaborer et de faire respecter la morale professionnelle soit confié aux corporations organisées. Il est rationnel, en un mot, que la mission dévolue à chaque Autorité par la nature des choses ou par l'évolution normale de la société détermine sa sphère de souveraineté et délimite à l'égard des autres l'étendue de sa compétence.

Elles fixent les règles fondamentales, mais souples et flexibles, présidant à leurs rapports mutuels.

Bien qu'en considérant les exigences permanentes du bien commun et quelques données élémentaires de l'expérience, la raison peut arriver ainsi à formuler certaines règles fondamentales, de portée presque universelle, et qui serviront de directives dans l'organisation des rapports entre les divers Pouvoirs.

Mais ce seront nécessairement des règles souples. Ne doivent-elles pas s'adapter aux circonstances et se plier aux contingences ? Aristote et saint Thomas les appelaient des règles de plomb, flexibles, et les opposaient aux règles de fer, rigides. Leur application dans des milieux dissemblables produira naturellement des combinaisons diverses. De fait, l'ordonnance des rapports entre les Autorités présente, dans le temps et dans l'espace, autant de variété que les formes de gouvernement.

Rousseau a préféré construire dans l'absolu un édifice social aux règles rigides.

Le chercheur d'absolu s'accommode avec peine de ce relatif et le tient volontiers pour une déviation. Architecte social, épris du procédé géométrique et féru de la méthode déductive, il se plaira à dresser la hiérarchie des Pouvoirs ; il construira à neuf l'édifice, idéal et parfait, qui doit les abriter ; chacun y sera installé à l'étage et dans l'appartement correspondant à son grade ; les questions de protocole et de préséance seront réglées en détail. Il ne reste, le travail terminé, qu'à souhaiter aux occupants bon ménage et cordiale entente.

Seulement, à quelle époque et sous quelle latitude la construction, régulière et correcte, sans âge et sans cachet, sera-t-elle habitable ? — Il est douteux qu'elle trouve jamais preneur.

C'est un passe-temps délectable pour certains esprits d'opérer, loin du réel, sur des concepts dont le contenu reste indéterminé : Etat, région, profession, classe. Encore ne peuvent-ils s'isoler à demeure dans la région de l'abstrait ; s'ils s'en évadent, ce sera pour se perdre dans le maquis de la casuistique.

La société est une réalité trop complexe, trop diverse, trop mobile, pour que, d'un petit nombre de données générales et claires en apparence, on puisse espérer déduire un ensemble de règles pratiques avec la prétention de pourvoir à toute éventualité.

Pas plus que le problème politique, le problème des rapports entre les Autorités ne se résout par la seule dialectique et en prenant pour point de départ quelque définition préalable.

Il faut encore — c'était la conviction d'Aristote et de saint Thomas — observer patiemment le jeu des institutions établies, en reconstituer la genèse, préciser les conditions dont dépendent leurs relations, comparer les résultats obtenus dans les différents régimes, s'efforcer enfin de dégager d'une longue étude les conclusions par quoi se résument la sagesse des nations et l'expérience des siècles.

Il n'admet qu'une Autorité unique, l'État, interprète de la Volonté générale.

Rousseau a négligé l'expérience du passé et dédaigné la sagesse des anciens. Il a systématiquement — et c'est pis — omis encore une fois de se référer à la norme du « bien commun ».

Le bien commun réclame, d'une part, que l'organe du gouvernement soit adapté à sa fonction ; et, d'autre part, qu'au sein de la société chaque Autorité légitime puisse se mouvoir à l'aise dans son champ d'action propre.

Rousseau ne se préoccupe jamais que de faire reconnaître la souveraineté exclusive de la Volonté générale.

De ce postulat initial il a déduit déjà qu'il existe une seule forme légitime de gouvernement.

Il va en déduire qu'il ne peut y avoir qu'une autorité unique : l'Etat, interprète, par définition, de la Volonté générale.

Il abolit sans exception tout Pouvoir, tout groupement distinct de l'État.

Mais pour que l'Etat émerge seul au-dessus de la foule des citoyens, il faudra bouleverser la société, la niveler, la triturer, l'atomiser, en faire une masse amorphe et homogène.

Rousseau poursuivra jusque-là ses effarantes déductions. Ayant aboli, à une près, les diverses Autorités, il supprime, avec elles, toutes les associations distinctes de l'Etat.

Faute d'objet, le problème des relations entre les différents Pouvoirs cesse de se poser.

Voici, en bref, comment opère la guillotine de la dialectique rousseauiste :

Si l'on admet — ainsi raisonne Rousseau — qu'en obéissant à la Volonté générale, mais à elle seule, les citoyens ne cessent pas d'être libres, il faut désirer que la Volonté générale elle-même puisse se former et s'exprimer sans entrave. Or, les groupements qui se créent dans le pays s'efforcent toujours d'influencer à leur avantage le sentiment spontané du peuple. « Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la Volonté générale, qu'il n'y ait pas de société particulière dans l'Etat. » (1)

Sa théorie sociale devient un programme politique.

Cette conclusion de Jean-Jacques fut prise pour un mot d'ordre et devint un programme. Tous les législateurs qui se réclament du *Contrat social* ont partagé son hostilité contre les associations. Sous la Révolution, ce fut du délire. Plus tard on y mit des formes et quelque astuce.

On souffrit même des exceptions. Ainsi advint-il qu'après la tourmente révolutionnaire la mythique Volonté générale se trouva usurpée par les nouveaux riches de l'époque. La bourgeoisie se sentait assez forte, en ce temps-là, pour imposer ses décisions au nom du peuple souverain ; elle fit admettre que les capitaux, sinon les hommes, recevraient licence de se coaliser. La ploutocratie inaugurait l'âge d'or de la Société anonyme.

Mais l'interdit lancé par Rousseau continua de frapper les associations non commerciales. Des légistes complaisants fabriquèrent même une armature juridique à l'usage des Gouvernements qui faisaient la guerre aux associations sans but lucratif. Il fut écrit et enseigné que ces groupements sont des personnes morales fictives créées par l'Etat ; que les créatures de l'Etat rentreront dans le néant quand leur auteur le jugera expédient ; qu'en ce cas leurs biens, déclarés vacants, feront retour à la nation.

Ce que, suivant le point de vue, on appelle l'individualisme ou l'étatisme se présente donc : *a*) sous la forme d'une doctrine ou théorie et *b*) sous l'aspect d'une politique. Les besoins de la politique ont fait inventer la doctrine ; la doctrine, systématisée, a servi ensuite à soutenir la politique.

Méprises de la théorie rousseauiste.

a) Examinons d'abord la théorie.

Une théorie sociale peut s'entendre ou bien d'une synthèse des principes qui ont présidé à l'organisation des institutions, ou bien d'un plan raisonné de réformes. Dans le premier cas, la théorie ne vaut que si elle interprète fidèlement les faits ; dans le second cas, il est indispensable qu'elle ne violente point la nature des choses.

Le fait capital de l'entr'aide lui échappe.

Sous quelque aspect qu'on l'envisage, la conception sociale de Rousseau apparaît comme une caricature malfaisante. Elle tient la société pour une collection d'unités identiques et indépendantes, considère les citoyens comme les seuls et vrais éléments de la nation, n'admet entre eux que le lien du contrat social, ne reconnaît, en principe, d'autre Autorité que l'Etat.

Pour éprouver la justesse de ces vues et le mérite de ces suggestions, il n'est pas besoin de recourir à l'Ecriture ni même à la métaphysique. C'est la réalité qu'il suffit d'inspecter avec des yeux non prévenus. Tout au plus supposons-nous admis par tous que l'homme, autant que la plante ou l'animal, a sa nature et par conséquent son mode propre d'être et d'agir. Quelque idée qu'on professe ensuite sur son origine et sur sa destinée future, on reconnaîtra sans doute aussi que l'homme ne vit en homme s'il ne respecte les raisonnables exigences de cette nature. Mais, cela étant accordé, peut-on contester qu'une des conditions inéluctables de l'existence humaine en ce monde, c'est la nécessaire et incessante pratique de l'entr'aide ? Il n'est pas de fait plus évident.

Les droits de l'État à la vie ne sont pas d'autre nature que ceux des associations à but honnête.

Dans toute direction où il pousse son effort, l'individu éprouve bientôt la limite de ses capacités propres. Quoi qu'il veuille entreprendre et réussir, il est contraint de s'adresser à ses semblables pour établir une répartition de tâches et un échange de prestations. Tout but honnête, dès qu'il dépasse les ressources individuelles, donne ainsi, spontanément et légitimement, naissance à une association régie par un statut et soumise à une Autorité. D'elles-mêmes aussi les associations similaires se rapprochent, se fédèrent et coordonnent leur action régulatrice. La complexité de la nature humaine, la variété de ses aspirations expliquent et justifient la multiplicité et la diversité des groupements. Les uns subviennent aux nécessités quotidiennes de l'existence ; d'autres disciplinent la vie morale ou donnent satisfaction aux besoins religieux ; d'autres encore réglementent l'exercice des professions ou unissent dans un but de défense et de protection les habitants d'une même région. L'Etat est-il autre chose qu'une manifestation, nouvelle et plus ample, du besoin humain d'entr'aide ? Il se formera entre des groupes déjà constitués à d'autres fins — rapprochés par le voisinage, le culte, la langue, les souvenirs, les intérêts — disposés enfin à s'entendre pour s'assurer des avantages communs plus étendus. Les peuples, à leur tour, deviendront peut-être, mais Dieu sait quand, les cellules d'un organisme géant, appliqué à instaurer dans le monde une paix moins précaire.

L'existence d'associations diverses — religieuses, professionnelles, régionales, — est donc non seulement une réalité, antérieure souvent à l'Etat, mais encore un fait aussi naturel et une nécessité de même ordre que la nation. Attribuer au législateur la faculté de les anéantir, c'est méconnaître que leur droit à la vie se fonde sur des titres respectables à l'égal de ceux de l'Etat.

Mécomptes de la politique rousseauiste.

Depuis la Révolution, la législation oscille alternativement du libéralisme à l'étatisme.

b) La Révolution prétendit rendre la société très exactement conforme à l'image qu'en avait esquissée Rousseau. Elle y réussit pour un temps.

Il arriva ensuite ce qui arrive toujours quand un organisme, malmené, garde néanmoins une suffisante énergie : la société, bouleversée par d'ineptes décrets, s'efforça de retrouver des conditions d'existence sortables. Mais cette réaction vitale, étonnamment lente parfois, ne fut jamais ni complète ni décisive ; des compromis successifs aboutirent seulement à donner au système social un aspect illogique et disparate. La doctrine rousseauiste prévaudrait encore tout le long du siècle ; elle suggérerait en particulier de nouveaux prétextes pour entraver le magistère de l'Eglise ; elle empêcherait longtemps toute réorganisation corporative.

Le problème social, que l'évolution économique devait compliquer de plus en plus, allait en devenir

---

(1) *Contrat social*, livre II, chap. III.

extrêmement ardu. Pour le résoudre, il ne restait plus, en principe, que deux facteurs, l'un et l'autre soustraits par le rousseauisme à toute norme supérieure : d'abord les volontés individuelles — que le *Contrat social* empêchait encore de se coaliser ; ensuite la Volonté générale, agissant au gré de la faction maîtresse du pouvoir.

La politique, dans ces conditions, ne pouvait plus qu'osciller du libéralisme à l'étatisme.

Déconvenues du libéralisme.

Le libéralisme fut le paradoxal essai d'une vie sociale anomique. Plus d'autorité doctrinale, chargée de discriminer la vérité et l'erreur; toutes les opinions jouissaient du même indulgent laissez-passer ; à chaque individu de se garder pour son compte des idées assassines circulant en liberté. Plus de morale professionnelle qui protégeât la faiblesse contre les abus de la force : patrons et ouvriers étaient contraints de débattre entre eux et de régler par contrat privé, sans autre directive que l'intérêt personnel, les questions résolues jadis, au sein des corporations, par voie d'autorité et pour le bien de tous.

A l'épreuve, il apparut tout de même que, la société ne pouvant se passer d'ordre, l'activité humaine ne saurait non plus se passer d'une discipline imposée.

Insuccès de l'étatisme.

Des âmes candides ou désenchantées rappelèrent qu'il devait exister un gardien attitré de l'ordre juridique, un gérant par vocation du « bien commun ». Malheureusement, l'Etat s'était mué en un agent puissant, indiscret, volontiers envahissant, mais neutre par définition, comme la Volonté générale, et, comme elle, fantasque dans ses décisions. Son influence et ses ressources étaient employées à des fins quelconques, variant d'après qu'il passait au service d'un parti ou d'un autre. La faction victorieuse avait-elle profit à maintenir la pratique du laissez-faire, l'Etat restait inactif, la justice dût-elle continuer à être régulièrement violée dans la vie économique. Par contre, dès que son intervention pouvait affermir le parti gouvernant, l'Etat se mettait en mouvement. Rousseau avait excusé d'avance toutes ses emprises et toutes ses entreprises (1). Alors que le « bien commun » eût commandé l'utilisation rationnelle des forces sociales, l'Etat assumait lui-même, par l'intermédiaire de ses employés, les fonctions normalement dévolues à d'autres organes. Par des ingérences successives il se substitua à l'initiative privée aussi bien qu'aux Autorités naturellement compétentes. C'est ainsi qu'il entreprit la tâche, trop délicate pour lui, de réglementer, jusque dans le détail, la vie professionnelle ; il se paya même le luxe d'avoir une doctrine philosophique et se donna la mission de propagandiste ; il s'improvisa encore maître d'école, industriel, commerçant (2).

---

(1) « Les clauses du *Contrat social* se réduisent à l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. » (*Contrat social*, I, VI.) « Le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous ses membres. » (II, IV.) « L'Etat, à l'égard de ses membres, est maître de leurs biens. » (I, VIII.) « La vie même du citoyen est un don conditionnel de l'Etat. » (II, V.) « Il y a une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles ; il peut bannir de l'Etat quiconque ne le croit pas ; que si quelqu'un, après avoir recconu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort. » (*Contrat social*, IV, VIII.)

(2) P. Harmignie, *L'Etat et ses agents*. Louvain, Institut supérieur de philosophie, 1911.

Plus instruits des vérités expérimentales, les sociologues proclament la prépondérance du facteur religieux et l'action bienfaisante des corporations.

Tandis que juristes et légistes dissertaient volontiers sur les droits de l'Etat moderne, les sociologues le voyaient à l'œuvre.

N'étant pas tourmentés autant par le souci d'exprimer en formules abstraites, froides et apparemment cohérentes les règles qui président aux relations humaines, préoccupés plutôt des besoins de la vie collective, aimant à considérer les analogies qui se manifestent entre l'organisme social et l'organisme biologique, — les sociologues, même quand ils font profession de positivisme, s'inquiètent peu de savoir si la dialectique laïque commande de proscrire l'Eglise ou si quelque postulat de Jean-Jacques entraîne logiquement l'abolition des corporations de métiers. Ils s'attachent plutôt à faire le bilan des résultats.

Ne s'obligeant pas à penser que l'humanité atteignit l'âge de raison exactement en 1789, ils promenaient sans honte leur curiosité dans les grandes cités de l'antiquité et jusque chez les peuplades primitives. Ils osaient même prêter quelque attention à la civilisation du moyen âge. Là et ailleurs, le « facteur religieux », comme ils disent, leur est toujours apparu prépondérant. Là encore, ils ont constaté l'action bienfaisante des corporations, qui, en imposant le respect de la morale professionnelle, contribuèrent à faire régner la justice, condition première de la paix.

Comparant le présent au passé, ils ne se sont pas lassés de dénoncer comme une « monstruosité » l'état social créé par la pratique alternée de l'individualisme et de l'étatisme. Ils ont montré que la solution donnée par le rousseauisme au problème des relations entre Autorités méconnaît les leçons de l'histoire et ne tient même pas compte de la nature des choses : dans l'ordre social comme dans l'ordre biologique, l'ablation d'un organe entraîne la carence d'une fonction, et les substitutions, malaisées, sont toujours scabreuses.

De fait, l'Etat — non pas l'être vague, distant et majestueux que pour les besoins de leurs démonstrations les auteurs de droit naturel supposent nanti de toutes les perfections désirables — mais l'Etat à la façon de Rousseau n'est manifestement pas qualifié pour quantité de services dont cependant il a graduellement accepté la charge. Et il est anormal, en définitive, que — de plus en plus avec la complication croissante de la civilisation et malgré des réactions partielles, tantôt salutaires, tantôt menaçantes — un des organes du corps social, déjà débordé, surmené, hypertrophié, continue à s'encombrer de tâches disparates, tandis que d'autres organes, artificiellement comprimés, ligotés, empêchés de remplir leur office propre, restent paralysés et se trouvent menacés d'atrophie.

Ces vérités expérimentales, rejetées par le rousseauisme, la sociologie a contribué à les dégager peu à peu. Si les conclusions pratiques qu'elles enveloppent ne sont pas encore clairement perçues ni résolument acceptées, c'est que la doctrine du *Contrat social* intoxique encore malgré tout les esprits.

III.

La notion même de l'autorité est faussée dans l'esprit public.

C. — La disproportion flagrante entre les moyens et les responsabilités de l'Etat est un des aspects très remarqués de l'actuelle crise de l'autorité. Les déficiences de l'organe délibérant, en particulier, sont devenues vérité banale. Ce n'est là toutefois que le mal apparent. Sur la nature exacte de la crise,

sur sa cause profonde, on semble moins d'accord.

Les malfaçons législatives, de plus en plus criardes, proviennent-elles de ce que le recrutement du Parlement serait défectueux ? Ou, plutôt, de ce que, excédé à l'égal de l'Etat, le Parlement se trouve empêtré dans une besogne démesurée et qui n'est proprement pas la sienne ?

Suffirait-il, pour diminuer le gâchis, d'améliorer le mode de nomination des représentants de la nation ? N'est-il pas plus expédient de ramener leurs attributions à la normale ?

Le recrutement du Parlement doit être perfectionné.

Les réformes proposées de divers côtés n'essayent habituellement point d'alléger le fardeau du législateur. Elles ambitionnent de rendre les Chambres plus accessibles à ce qu'on appelle les « compétences ». On espère, par exemple, trouver le salut dans la substitution au suffrage « inorganisé » d'un régime électoral plus rationnel.

Assurément, l'adoption de la représentation des intérêts marquerait un progrès. Ce serait d'abord, par le reniement de la conception égalitaire, une victoire au moins théorique sur l'erreur rousseauiste : on cesse de tenir la société pour une somme d'unités toutes pareilles, animées d'une seule et commune volonté ; on a égard à la qualité plus qu'au nombre ; les électeurs sont groupés par profession au lieu de voter pêle-mêle. On tend aussi — et c'est un souci louable — à faire discuter, sinon à laisser résoudre, par des spécialistes avertis les problèmes techniques qui se posent devant le Parlement.

Malgré de réels mérites, la représentation des intérêts reste pourtant un palliatif, estimable mais timide. Telle qu'elle est d'ordinaire conçue, elle témoigne d'une erreur de diagnostic. Ses auteurs combattent l'anémie ; c'est la congestion qu'il faudrait conjurer. Ils s'ingénient à fortifier l'organe ; ils négligent de le soulager.

Même si leur diagnostic était exact, il y aurait, pour renforcer le Parlement, des moyens plus indiqués qu'une refonte du corps électoral. Que n'organise-t-on, par exemple, avant l'élection, une épreuve éliminatoire ? L'Etat exige de ses fonctionnaires des garanties de capacité ; la loi en réclame des avocats, des magistrats, des médecins, des ingénieurs, etc. ; le législateur lui-même est dispensé d'en fournir. — Serait-il indécent de faire subir un examen sur les lois et les budgets qu'ils ont votés aux députés et aux sénateurs sortants qui sollicitent un nouveau mandat ?

Pourquoi s'abstient-on cependant de toucher aux conditions d'éligibilité ? Pourquoi abandonne-t-on à quelques centaines ou milliers d'anonymes le soin de juger, en première et dernière instance, la valeur des candidats ? Pourquoi, surtout, omet-on de restreindre les attributions de l'Etat et, en particulier, de réduire la tâche du Parlement ?

Parce qu'on subit encore la domination tyrannique de la théorie rousseauiste. On garde de l'autorité la notion déformée qu'en présente le *Contrat social*. On continue de se l'imaginer comme une puissance, redoutable et mystérieuse, une et indivisible, qui réside dans la multitude et que les citoyens, admis au privilège de l'électorat, transfusent périodiquement dans le corps législatif.

Les attributions de l'État doivent être limitées.

Il usurpe la mission de l'Église quand il crée une doctrine officielle d'État.

Médusé par cette conception fétichiste, on répugne d'abord à admettre, aux côtés de l'Etat, une Autorité indépendante, tenant sa mission de plus haut que de la Volonté générale, possédant une sphère de compétence propre, souveraine dans son domaine. On se refuse à reconnaître l'investiture perpétuelle que l'Eglise enseignante a reçue de notre adorable Maître et Seigneur Jésus-Christ : *Euntes, docete*. Des hommes pusillanimes qui se préoccupent de faire à l'Eglise un sort acceptable réclament en sa faveur l'application du droit commun et lui concèdent la liberté dont jouit toute opinion quelconque. Quand l'Eglise se permet d'exhiber ses vrais titres, on lui prête, sans peut-être se prendre au sérieux, des desseins de domination. Que tout cela est mesquin !

L'Eglise sait ce qui revient à César ; pas plus que Jésus elle n'a envie de s'aventurer sur le domaine réservé à l'Etat. Mais l'Etat lui-même — et ses avocats s'en doutent bien — n'est pas au-dessus de la loi morale, que l'Eglise a la mission d'enseigner (1). Cette mission — persécutée ou libre, spoliée ou honorée, — l'Eglise l'accomplira : *Verbum Dei non est alligatum;* le reste, la faveur du Pouvoir, par exemple, lui importe peu : ce n'est pas la richesse qui fait sa force, c'est la sainteté.

Certes, un Gouvernement, pénétré de la suprématie de l'Etat, peut contrecarrer, et avec un apparent succès, l'Autorité religieuse. Mais, à ce jeu inélégant, qui perdra la partie finale ? Le « bien commun » se trouvera bêtement et une fois de plus sacrifié au dogme rousseauiste. — Qu'on le veuille ou non, la société ne saurait se passer d'une doctrine. Depuis un siècle et plus, le laïcisme officiel se montre incapable d'en élaborer une qui tienne. L'Etat a besoin de l'Eglise plus que l'Eglise n'a besoin de l'Etat.

Il supplante les corporations quand il réglemente la vie professionnelle.

Sous l'influence du même fétichisme et avec une égale insouciance du « bien commun », on persiste à revendiquer pour le Parlement le privilège de légiférer seul et en tout domaine.

Sans doute ce monopole de compétence et de juridiction a pu s'expliquer, sinon se justifier, durant la période chaotique qui suivit la Révolution. L'Etat faisait tout parce qu'alors il était seul. Il réglementa, quand il lui plut, la vie professionnelle ; il organisa à son goût l'enseignement public ; il imposa d'office un statut arbitraire à la famille.

Les temps ont changé. La nature s'est montrée plus forte que le législateur niveleur. La similitude des occupations, l'identité des intérêts ont de nouveau et malgré tout rapproché et groupé les hommes. La tradition corporative, violemment brisée, s'est renouée. La société actuelle ne ressemble plus au rêve de Rousseau. Les organes, brutalement amputés jadis, se sont reformés ou se reconstituent. Déjà ils s'apprêtent à reprendre, dans un cadre élargi, leurs fonctions d'autrefois.

En une brève mais substantielle étude, mon ami Maurice Defourny a montré récemment, avec son habituelle vigueur de pensée, comment la réorganisation corporative permettra graduellement d'introduire la décentralisation législative dans le domaine de la vie économique et scientifique. Il serait vain de présenter un plan détaillé de la réforme qui s'annonce ; il est plus important d'en dégager le sens et il suffit d'en marquer la direction (2).

---

(1) Les plus empressés, naguère, à sommer Benoît XV de fulminer contre l'Allemagne étaient fervents défenseurs de la laïcité de l'Etat.

(2) Maurice Defourny, *Economie nouvelle et Réorganisation corporative*, 1924. — Cf. M. Defourny, *Collaboration sociale*. 1924. Louvain, Institut supérieur de Philosophie.

Il désagrège la famille en légiférant sans droit sur le mariage, les successions, la question scolaire.

La famille aussi, la grande sacrifiée de la Révolution, se prépare à jouer enfin un rôle actif. Elle est lasse de subir une loi qui viole sa constitution naturelle, qui la désagrège par le divorce, qui mine l'autorité de son chef, qui dispute aux parents l'éducation de leurs enfants.

La guerre mondiale est venue donner aux familles nombreuses une conscience plus nette de leur importance dans la vie nationale. Elles ont compris que le moment était propice pour inaugurer une politique familiale, qui se développera parallèlement à la politique corporative.

L'objectif principal de cette politique ne peut être que la restitution à l'Autorité familiale des fonctions usurpées par l'Etat. Si l'Etat est peu qualifié pour réglementer la vie professionnelle, il l'est encore beaucoup moins pour légiférer sur le mariage, les successions, la question scolaire. C'est aux chefs de familles qu'il revient de discuter et de résoudre les problèmes qui concernent essentiellement la famille. Dans le nouvel ordre social qui s'élabore sous nos yeux, le Parlement familial doit avoir sa place à côté du Parlement professionnel.

Des esprits, soucieux du bien commun ou, tout simplement, libres de préjugés, examineraient loyalement si le partage de la fonction législative entre plusieurs Autorités est une réforme utile et réalisable.

Les rousseauistes, au contraire, soulèveront aussitôt une objection préjudicielle. Ils demanderont si l'organisation de Chambres professionnelles ou l'institution d'un Conseil national des familles est compatible avec le postulat de leur philosophie sociale. Pour eux tout est là. Ils restent indifférents aux avantages d'une innovation autant qu'aux résultats fâcheux de leurs propres théories.

C'est cette manie de l'apriorisme, cet abus du verbalisme et de la dialectique, cette ignorance systématique et voulue des situations et des conditions réelles, que la sociologie reproche avec raison aux rousseauistes.

Mais surtout la conception rousseauiste de l'homme doit être rejetée.

Mais la sociologie a beau dénoncer avec sagacité la nocivité du *Contrat social;* si elle reste prisonnière du positivisme ou de l'agnosticisme, elle s'interdit de remonter à la source du mal et demeure elle-même impuissante à proposer un remède adéquat (1).

L'homme, d'après Rousseau, est libre de penser ce qu'il lui plait, de faire ce qu'il veut.

Or, l'essentiel du rousseauisme ne se retrouve ni dans la prétention à n'admettre qu'une forme de gouvernement, ni dans l'hostilité aux associations, ni dans l'exagération de la mission de l'Etat. Ce que Rousseau a commencé par dénaturer, c'est la notion de l'homme. Il le conçoit comme un libertaire, faisant fi de ce qui est pour penser ce qu'il lui plaît, et de ce qui doit être pour agir comme il lui plaît. Libre-pensée, autonomie de la volonté: tels sont les deux axiomes fondamentaux de Jean-Jacques.

Pour exalter l'esprit humain, la libre-pensée conteste l'existence d'une Vérité transcendante, source originelle et mesure permanente de toute vérité. L'homme domine de toute la hauteur de son intelligence les événements qui fuient et les choses qui périssent. Pourquoi s'inclinerait-il devant des réalités — ou des apparences — qu'il dépasse? Sa pensée vaut par elle-même; elle s'attribue une dignité inconditionnée. Il ne peut plus s'agir dès lors des droits de la vérité; ces mots ont perdu leur sens. Ce qui prévaudra, c'est l'opinion du plus habile ou du plus fort, l'avis du surhomme ou le sentiment de la majorité.

En proclamant l'autonomie de la volonté, Rousseau méconnaît d'autre part la réalité objective d'un ordre moral et juridique. L'Autorité cesse aussitôt de remplir dans la société sa mission traditionnelle, régulatrice et ordonnatrice. Elle n'est plus qu'un instrument, dangereux et complaisant, aux mains des interprètes occasionnels de la Volonté générale. Pour masquer l'inévitable incohérence de leurs gestes, pour donner l'illusion de l'harmonie dans la législation, Rousseau n'admet qu'un législateur unique: l'Etat vient absorber les autres Autorités et monopolise leurs fonctions.

L'homme, d'après saint Thomas, est obligé de chercher la vérité et de la respecter.

Si l'actuelle crise de l'autorité est surtout une crise doctrinale, comment la résoudre sans avoir soi-même une doctrine qui, à la différence du rousseauisme, tienne compte de la nature et de la destinée de l'homme?

Cette doctrine, nous avons, nous, catholiques, l'avantage de la trouver dans le thomisme.

A l'encontre de la libre-pensée, le thomisme tient que l'activité mentale relève de la morale et non seulement de la psychologie. Or, l'essentiel du code de l'intelligence se résume en deux commandements: chercher et respecter la vérité.

Se mettre en équation avec le réel est le premier devoir de l'esprit humain. C'est par la fidèle conformité à leur objet que nos concepts sont estimables; peu importe l'effort d'imagination et de réflexion qu'ils ont exigé.

La vérité requiert ensuite que nous lui rendions hommage. Les sociologues positivistes signalent avec raison que la liberté indifféremment accordée à toute opinion est fatale à la société (1); mais la vérité ne peut se contenter de cette déférence intéressée d'utilitaires avisés. Elle possède un titre supérieur à notre respect, parce qu'elle a, en elle-même, quelque chose de sacré: quand nous faisons revivre en nous le réel, notre pensée reflète un aspect de l'immuable pensée divine. C'est là, dans cette correspondance avec l'Absolu, que se cache l'indestructible fondement des droits de la vérité.

Cette doctrine, à la fois humble et digne, laisse tout à sa place, à commencer par l'homme. Ici on n'exagère pas, mais on n'amoindrit pas non plus le rôle de l'esprit. Si on lui rappelle que la vérité est au-dessus de lui et le domine, on lui représente aussi que, tout de même et moyennant un vaillant effort, il lui sera donné d'atteindre à travers les somptuosités périssables l'éternelle et infinie Beauté.

---

(1) Cf. S. Deploige, *Le Conflit de la Morale et de la Sociologie*, 3e édition, 1923. Paris, Nouvelle librairie nationale.

(1) « Le dogme de la liberté illimitée de conscience empêche l'établissement uniforme d'un système quelconque d'idées générales, sans lequel, néanmoins, il n'y a pas de société. » (Auguste Comte, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, 1822, p. 53.) « L'ordre social demeurera toujours nécessairement incompatible avec la liberté permanente laissée à chacun de remettre chaque jour en discussion indéfinie les bases mêmes de la société. » (Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, 46e leçon.)

Il est aussi tenu, dans sa vie morale, dans sa vie sociale, d'observer la règle du juste : pas de loi véritable à l'encontre du Droit.

Le thomisme observe encore que toute créature a son mode d'être et son mode d'agir, ses conditions d'existence et sa finalité. L'humanité ne fait pas exception. Notre activité, pour être consciente et libre, n'en est pas moins sujette à des lois qui gouvernent notre conduite, ordonnent nos rapports mutuels et règlent le jeu de nos institutions. Le droit, réalité invisible et bienfaisante, préside à notre vie morale, à notre vie sociale, et régit leur évolution. Indépendamment de nous et quoi que nous puissions décider, il y a du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Il y a des pensées, des désirs, des actes que l'homme est obligé de s'interdire, des sentiments qu'il est bon d'entretenir en soi et des démarches qu'il convient d'accomplir. Destinés par notre nature même à vivre en société, nous devons respecter les conditions essentielles de toute vie sociale et les conditions propres aux diverses sociétés dont nous faisons partie.

Dans la vie individuelle, c'est à la raison qu'incombe avant tout la tâche de découvrir les prescriptions de l'ordre moral et juridique. La même mission est dévolue à l'Autorité, dans la vie collective. Mais ni la raison ni l'Autorité ne créent la règle du juste : elles la mettent en lumière et la formulent.

Au regard de la raison, c'est à sa convenance avec les besoins et les aspirations de la nature humaine que toute loi emprunte sa justification immédiate. Mais, de même que la vérité, saisie par l'homme, trouve sa garantie ultime dans la pensée divine dont elle est le lointain reflet, de même les normes morales et juridiques puisent dans l'infinie Sagesse ordonnatrice leur titre suprême à notre soumission.

INFORMATIONS ET STATISTIQUES

La presse catholique en Espagne

A l'occasion du Xe Congrès international des espérantistes catholiques, qui s'est tenu à Paris du 13 au 16 août 1925 (1), une enquête sur la presse catholique a été menée dans différents pays : treize rapports, présentés au cours des séances du Congrès, en ont condensé les résultats. Leur texte a paru *in extenso* dans *Espero Katolika* (oct. 1925). Nous donnons ici la traduction du rapport de M. l'abbé Font-Giralt, professeur au Séminaire de Gerona :

(1) Voici la liste des neuf premiers Congrès espérantistes catholiques : Paris (1910), La Haye (1911), Budapest (1912), Rome (1913), Lourdes (1914), qui n'a pu se tenir à cause de la guerre, La Haye (1921), Nimègue (1922), Nuremberg (1923), Vienne (1924). Celui de 1926 doit se réunir à Spa.

Le Xe Congrès a reçu l'approbation du cardinal Charost, archevêque de Rennes (18. 5. 25) ; du cardinal Piffl, archevêque de Vienne, qui, dans son discours d'ouverture du IXe Congrès, le 7. 8. 24, avait reconnu hautement la valeur de l'esperanto pour les catholiques dans les temps modernes ; de Mgr Cerretti, nonce apostolique à Paris (mai 1925) ; des évêques de Versailles, d'Amiens, de Beauvais, de Clermont, de Bois-le-Duc, de Saint-Hippolyte, de Troyes, de Saint-Brieuc, de Luçon, de Limoges, de Mgr Chaptal, auxiliaire à Paris (*Espérantiste Catholique*, août 1925, pp. 2-3). S. S. Pie XI a envoyé aux congressistes sa bénédiction (*Esp. Cath.*, oct. 1925, p. 1).

La Ligue française des espérantistes catholiques, fondée à Paris en 1910, restaurée en 1924 (55, rue de Vaugirard, Paris, 6e), a pour but « de propager la langue auxiliaire internationale esperanto dans les milieux catholiques ».

Les communistes éditent en esperanto un bulletin hebdomadaire et une revue mensuelle de propagande. Le Ier Congrès international des amateurs de T. S. F. a adopté l'esperanto pour les transmissions à caractère international. La Chambre de commerce de Paris a accepté le patronage de la section commerciale de la conférence, tenue à Paris les 14-16. 5. 25, pour l'emploi de l'esperanto dans le commerce et dans les sciences ; plusieurs membres de l'Institut ont présidé les réunions de la section scientifique ; 172 Chambres de commerce, 14 foires, 210 groupements économiques ou scientifiques de 33 pays différents, les Gouvernements français, italien, tchéco-slovaque, espagnol, persan, roumain, japonais, allemand, lituanien, chinois et hongrois, se sont fait officiellement représenter à cette conférence. Les catholiques ne doivent pas dédaigner un outil dont se servent déjà avec succès ceux qui ne partagent pas leur foi.

L'Union internationale des espérantistes catholiques, *Internacia Katolika Unuigo Esperantista* (I. K. U. E.), a été plusieurs fois encouragée par le Souverain Pontife, et l'organe mensuel de la section française, *Espero Katolika*, fondé en 1903 par l'abbé Em. Peltier, du diocèse de Tours, trois fois honoré de la bénédiction apostolique.

Voici, du reste, ce qu'écrit l'*Espérantiste Catholique* (Noël 1925), sous le titre « Les trois derniers Papes et l'esperanto » :

« Pie X a daigné envoyer la bénédiction apostolique à la revue en esperanto *Espero Katolika*, le 27. 6. 06. Dans une audience accordée au R. Fr. Isidore Clé, supérieur de l'Institut royal d'aveugles de Bruxelles, le 4. 4. 09, Pie X a exprimé sa satisfaction des progrès de l'esperanto dans les milieux catholiques et a déclaré que « l'esperanto avait un grand avenir ».

» Pie X a envoyé la bénédiction apostolique aux Congrès espérantistes catholiques de Paris (1910), La Haye (1911), Budapest (1912) et a accordé une indulgence plénière aux congressistes. Lors du IVe Congrès espérantiste catholique, qui se tint à Rome même, en 1913, Pie X reçut en audience les congressistes, qui chantèrent en sa présence, accompagnés par la musique de la gendarmerie pontificale, le cantique « Nous voulons Dieu » en esperanto. Le Pape autorisa que les demandes d'indulgence *in articulo mortis* fussent rédigées en esperanto.

» Benoît XV a envoyé la bénédiction apostolique à la revue *Espero Katolika*, le 20. 8. 20, en exprimant sa satisfaction de voir l'esperanto employé à la diffusion de la culture chrétienne. Benoît XV daigna également bénir le VIe Congrès espérantiste catholique, qui se tint à La Haye, en 1921.

» S. S. Pie XI envoya la bénédiction apostolique au VIIe Congrès espérantiste catholique, qui se réunit à Nimègue, en 1922, et accorda la même faveur à la revue *Espero Katolika*, le 11. 10. 24.

» Le 13. 3. 25, S. S. Pie XI daignait, par lettre envoyée au président de la Ligue italienne des espérantistes catholiques, « encourager les efforts dignes de » louange « des catholiques » en vue d'employer la » langue esperanto pour la propagation de l'Evangile ». Lors du Xe Congrès espérantiste catholique, qui eut lieu à Paris, en août 1925, S. S. Pie XI a envoyé « de tout » cœur la bénédiction apostolique ».

» Forts des approbations et des bénédictions du Souverain Pontife, les espérantistes catholiques iront de l'avant. Cela n'empêchera pas des esprits chagrins, plus catholiques que le Pape, de jeter la pierre à leur mouvement et de les traiter de dupes, en les accusant de faire le jeu des francs-maçons. Mais ceux qui font réellement le jeu des ennemis de l'Eglise, ce sont ceux qui, par un aveuglement incompréhensible, leur abandonnent le monopole d'un moyen de diffusion aussi important que la langue auxiliaire internationale. »

La revue signale encore diverses approbations épisco-

Des divergences politiques entravent l'influence de la presse catholique [1].

En 1904, pour solenniser le cinquantenaire de la définition de l'Immaculée Conception, on organisa, à Séville, le premier Congrès de la presse catholique en Espagne (2) ; le deuxième eut lieu, en 1908, à Saragosse; le troisième, l'an dernier [1924], à Tolède. Dans ces réunions, on s'est occupé de l'organisation de la presse catholique et des œuvres annexes.

Bien entendu, il existait des journaux catholiques en Espagne avant 1904 (3) ; mais les catholiques espagnols étaient désunis par suite de divergences politiques; leurs journaux étaient ennemis les uns des autres ; la presse catholique était ainsi sans influence sérieuse et avait un caractère plus politique que catholique.

Ce danger existe encore de nos jours, mais avec une moindre gravité : le dernier Congrès de Tolède a manifesté la persistance de ces dissensions regrettables.

Il m'a été impossible d'établir une statistique complète de tous les organes quotidiens, hebdomadaires et mensuels, existant en Espagne; voici pourtant des informations qui permettront de s'en faire une idée assez exacte.

---

pales du mouvement espérantiste catholique : relevons les lettres de Mgr della Chiesa, archevêque de Bologne (8. 11. 10) ; du cardinal Ferrari, archevêque de Milan (12. 3. 13) ; de Mgr Paulini, évêque de Concordia (juillet 1925) ; de Mgr von Euch, vicaire apostolique du Danemark.

Les contradictions ne manquent pas, d'autre part, aux espérantistes catholiques. Une communication a été faite à l'Académie des sciences morales et politiques, le 18. 7. 25, en faveur de l'ido de la part de M. l'abbé Guignon, curé de Vulaines-sur-Seine (*Vie catholique*, 1. 8. 25) ; M. le chanoine J.-M. Meunier, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France, écrit un nouvel article (*Vie catholique*, 22. 8. 25) « pour démontrer que la vraie langue internationale ne peut être que la langue latine » (voir réplique de M. Remi Ceillier dans la *Vie catholique* du 26. 9. 25). Plusieurs adversaires insinuent même que la propagande de l'esperanto est une « conception juive et maçonnique », animée de haine contre l'Eglise romaine, prônée en France « par tout ce qui reçoit directement ou indirectement l'impulsion des Loges » (cf. E. Dublaix, *Action Française*, 31. 10. 25 et 28. 11. 25), une « importation juive », dont le triomphe « se confond avec celui du Bloc des gauches » (cf. Mgr Jouin, *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 9. 8. 25). — Sur l'esperanto, cf. articles du comte d'Haussonville, de Me Michaux, de M. René de Saussure, du P. Auguste Poulain, dans *Q. A.*, t. 89, pp. 54-64 ; t. 106, pp. 193-199.

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

(2) Cette institution est due au zèle de l'archevêque de Séville, Mgr Marcel Spinola y Maestre. Né le 14. 1. 1835 dans l'île de Saint-Ferdinand, diocèse de Cadix, il prit ses grades aux Universités de Grenade, Valence et Séville. Prêtre en 1864, chanoine de Cadix en 1869, curé de Saint-Laurent à Séville en 1871, pénitencier de la cathédrale en 1878, il fut élu, le 16. 12. 80, évêque titulaire de Mélos et auxiliaire du cardinal-archevêque de Séville. Transféré à Coria le 10. 11. 84, à Malaga le 10. 6. 86, il fut promu archevêque de Séville le 2. 12. 95. Protecteur des populations rurales de l'Andalousie, affligées par la crise agricole, fondateur généreux du collège espagnol à Rome, défenseur des droits de l'Eglise au Sénat, Mgr Spinola fut créé cardinal par Pie X le 11. 12. 05. Alphonse XIII lui imposa la barrette le 31 décembre ; mais, le 20. 1. 06, le cardinal mourait, à Séville, sans avoir reçu le chapeau. (Les notes sont de la *D. C.*)

(3) Voici, d'après le P. Enrique Jiménez, S. J., professeur de mathématiques à l'Institut des arts et industries de Madrid (*Catholic Encyclopedia*, vol. 11, pp. 689-691), quelques notes historiques complémentaires sur le développement de la presse catholique en Espagne :

« La presse périodique remonte assez haut dans l'histoire de l'Espagne. D'après l'*Enciclopedia hispano-americana*, v° « *Periodismo* », les premières gazettes datent de l'époque de Charles-Quint ; suivant *El Mundo de los periodicos* de 1898-99 (p. 945), le premier périodique espagnol parut en 1661. Durant les années suivantes, ce genre de littérature se développa jusqu'à atteindre, en 1762, le maximum de quatorze périodiques ; le chiffre descendit ensuite et tomba à deux, en 1780 ; en 1786, il était de nouveau de quatorze. Les publications de cette période traitent de politique, de commerce et de littérature ; l'*Apologista Universal*, qu'on attribue au P. Pedro de Centeno, dénonçait pourtant les abus et réfutait les erreurs.

» C'est beaucoup plus tard que nous rencontrons une presse catholique dans le sens où nous l'entendons de nos jours. Les attaques portées contre la religion catholique par les libéraux gallicans et les voltairiens amenèrent les catholiques à défendre leur foi traditionnelle. La liberté de la presse proclamée par les *Cortès* de Cadix, en 1812, eut pour résultat un développement prodigieux de la presse libérale : en 1814, on compte jusqu'à vingt-trois périodiques ; c'est alors que le P. [Francisco de] Alvarado, O. P. [1756-1814, surnommé *el filosofo rancio*], écrit ses fameux articles « *Cartas de un filosofo rancio* (Lettres » d'un philosophe morose) » contre les nouvelles doctrines que les révolutionnaires français ont introduites en Espagne et que la jeune presse libérale s'efforce de répandre dans le pays. C'est aussi à cette époque (1813-15) que le P. Agustin de Castro, Hiéronymite, publie *La Atalya de la Mancha* (*La tour du guetteur de la Manche*). Le 25. 4. 1815, un décret de Ferdinand VII interdit la publication de tout journal, sauf *La Gaceta* et *El Diario de Madrid*. Mais, quand la Constitution de 1820 proclama la liberté de la presse, le nombre des journaux libéraux s'éleva à 65. Mesonero Romanos [1803-1882], dans ses *Souvenirs d'un Septuagénaire* (Madrid, 1880), p. 453, parlant de cette époque de l'histoire de l'Espagne, souligne « le rôle plus que démesuré joué par la presse politique » dans les troubles constitutionnels de 1820-23 ». A cette époque ne paraissait aucun journal catholique ; car, comme l'écrit le même auteur (p. 232), « les partisans » du despotisme et de l'absolutisme gardaient un complet » silence comme le seul moyen d'éviter les attaques des » journalistes ». On doit se souvenir que, en règle générale, les catholiques de ce temps étaient partisans du pouvoir absolu. En 1823, Ferdinand VII redevenait roi absolu et une fois de plus supprimait la liberté de la presse. Celle-ci déclina en importance jusqu'au triomphe du libéralisme pendant la régence de Marie-Christine. En 1837, on comptait 40 journaux, et ce chiffre a régulièrement augmenté depuis.

» Parmi les périodiques catholiques qui ont vu le jour durant le règne d'Isabelle II, signalons les journaux carlistes *El Catolico* et *La Esperanza*, ce dernier fondé par Petro de La Hoz. *El Pensamiento de la nacion* eut comme directeur le célèbre philosophe [Jaisme Luciano] Balmès [1810-1848], qui avait commencé sa carrière de journaliste avec *La Civilizacion*, publiée à Barcelone en collaboration avec Ferrer y Subirana, qu'il devait quitter pour fonder *Sociedad*. Navaro Villoslada dirigeait *El Pensamiento Espanol* avec des collaborateurs distingués comme Gabino Tejado, Juan M[anuel] Orti y Lara [né à Marmolejo le 29. 10. 1826, mort à Madrid le 7. 1. 1904, avocat, professeur à Grenade, de 1848 à 1869, puis à Madrid de 1875 à 1901, un des restaurateurs en Espagne de la philosophie scolastique ; a publié *La Ciencia y la divina Revelacion*, 1881 ; *Krause y sus discipulos ; Principios de Psicologia*, 1890 ; *Logica*, 1899 ; *Lecciones sumarisimas de Metafisica y Filosofia natural*, 1899 ; a traduit en espagnol les *Festspiel zur Calderonfeier* du P. Alexander Baumgartner, S. J.], et Suarez Bravo. Candido Nocedal [1821-1885, avocat, puis magistrat, directeur en 1843 de la *Gaceta*, député, sous-secrétaire d'Etat à la Justice, à l'Intérieur, ministre de l'Intérieur en 1856, partisan d'un gouvernement d'autorité, tout en repoussant la manière autoritaire, plus dévoué d'ailleurs aux intérêts de l'Eglise qu'attaché à une forme spéciale de gouvernement] fondait

Journaux catholiques quotidiens.

Les journaux quotidiens sont environ cinquante (1). L'Espagne est divisée politiquement en 49 provinces et religieusement en 53 diocèses. Chaque diocèse ou tout au moins chaque chef-lieu de province a son journal catholique quotidien. S'il y a quelques exceptions, par contre plusieurs diocèses et plusieurs provinces ont malheureusement deux journaux catholiques. C'est le cas de Gerona, où s'éditent *El Diario de Gerona* [fondé en 1889] et *El Norte*, qui s'attaquent mutuellement plus qu'ils ne combattent le journal anticatholique du lieu.

Les hebdomadaires catholiques n'ont qu'un intérêt local

Les journaux catholiques hebdomadaires sont beaucoup plus nombreux. Presque tous — probablement 200 — sont régionaux; ils ne sont pas répartis toutefois d'après les treize grandes régions qui constituaient l'Espagne d'autrefois, mais d'après de nombreuses circonscriptions plus petites constituées dans le cadre des provinces. A ces journaux régionaux on doit ajouter les bulletins paroissiaux hebdomadaires: chaque paroisse un peu importante a le sien (1).

Les hebdomadaires régionaux n'ont qu'une influence restreinte, à cause de leur intérêt purement local. Mais il faut mentionner à part le périodique *Iberica*, revue scientifique qui fait grand honneur à la science catholique espagnole; il est publié par les Pères de la Compagnie de Jésus, se montre favorable à l'esperanto. Sa rédaction réside à l'Observatoire de l'Ebre, près de Tortosa, dans la province de Tarragone. Cet observatoire, le plus important d'Espagne, est la propriété de la Compagnie.

Périodiques catholiques mensuels.

Les organes mensuels catholiques sont nombreux en Espagne, et presque tous des organes de piété. Ils sont les revues officielles des associations pieuses (2). Les catholiques publient également des revues de littérature, de philosophie, de sciences ecclésiastiques, dirigées presque toutes par des religieux. Les Jésuites éditent *Razon y Fe* (3) et *Sal terrae;* les Augustins, *La Ciudad de Dios* (4) ; les

---

La Constancia : cette publication éphémère publia les premiers travaux du célèbre journaliste catholique Ramon Nocedal [fils de Candido, 1844-1907]. Tous ces périodiques disparurent pendant la révolution ; mais, après la conclusion de la guerre carliste, Candido Nocedal, s'étant uni avec d'autres Christinos modérés aux carlistes, fonda, en 1874, *El Siglo Futuro.* Vicente de La Hoz, fils de l'ancien directeur de *La Esperanza*, fonda *La Fé*, et Suarez Bravo, *El Fenix*, qui parut seulement deux ans. Avec Alejandro Pidal [y Mon, né en 1846, frère de Luis, marquis de Pidal], *La Espana Catolica*, qui existait avant la révolution, ressuscita. A Séville fut édité *El Diario de Sevilla*, auquel restera toujours associé le nom du célèbre journaliste le P. Francisco Mateos-Gago [1827-1890]. A la mort de Candido Nocedal, qui, depuis la fin de la guerre civile, était devenu le chef du parti carliste, un conflit s'éleva entre son fils Ramon et les autres directeurs du parti, comme en témoigne le Manifeste de Burgos en 1888. Les carlistes se séparèrent des intégristes, que dirigea Ramon Nocedal. La même année (1888) parut le premier numéro de *El Correo Espanol*, qui est maintenant [1910] l'organe du parti de Don Jaime. En 1897, Juan M. Orti, qui, peu d'années auparavant, avait quitté le parti intégriste, fondait *El Universo.* »

(1) « Actuellement, 48 quotidiens catholiques paraissent en Espagne. On peut y distinguer trois groupes, les intégristes, les jaimistes, les indépendants. Les deux premiers groupes représentent les deux partis traditionalistes ; le troisième comprend les journaux qui défendent la doctrine catholique sans adhérer à aucun parti politique. De ces 48, 11 sont intégristes, 11 jaimistes et le reste indépendant. Les plus importants sont *El Siglo Futuro*, intégriste, fondé en 1874, maintenant [1910] dirigé par Manuel Senante, membre des Cortès ; *El Correo Espanol*, jaimiste, fondé en 1880, qui appartient au duc de Madrid et a comme directeur Rafael Morales ; *El Universo*, fondé en 1899 [alphonsiste], appartenant à la Junte sociale d'action catholique et que dirige Rufino Blanco — ces trois journaux sont publiés à Madrid ; — *La Gaceta del Norte*, fondée en 1901, publiée à Bilbao, rédigée par José Becerra. Evidemment, le tirage de ces journaux varie avec les circonstances ; on peut pourtant dire qu'en moyenne *El Siglo Futuro* tire à 7 000 exemplaires, *El Correo Espanol* à 18 000, *El Universo* à 14 000, *La Gaceta del Norte* à 12 000. Les journaux anticatholiques tirent, de leur côté : *El Pais*, républicain socialiste [très impie], à 18 000 ; *El Heraldo de Madrid* à 70 000 ; *El Liberal* à 40 000. Les journaux modérés comme *A. B. C.*, *La Correspondencia de Espana*, et *La Epoca*, organe du parti conservateur, ont un grand nombre de lecteurs. » (Enrique Jiménez, *loc. cit.*) — Citons encore, avec le P. Ramon Ruiz Amado, S. J., professeur au collège Saint-Ignace, Sarria, Barcelone (*Cath. Enc.*, vol. 14, p. 188), trois journaux catholiques : *El Correo Catalan* de Barcelone, *El Noticiero* de Saragosse, *La Voz* de Valence ; un journal modéré, *El Diario* de Barcelone ; un journal avancé, *El Imparcial* de Madrid ; et même des journaux impies, *El Pueblo* de Valence, *Espana Nueva* de Madrid. *La Gaceta de Madrid* reste le journal officiel ; chaque province a aussi son *Boletin Oficial* et chaque diocèse son *Boletin eclesiastico de la Diocesis.*

---

(1) « Parmi les périodiques catholiques non quotidiens, on compte [en 1910] 2 trimestriels, 7 qui paraissent tous les quinze jours, 63 hebdomadaires, 5 paraissant tous les dix jours, 9 bimensuels, 9 mensuels. Sur cet ensemble, 11 appartiennent aux catholiques sociaux, 9 aux intégristes, 19 aux jaimistes ; les autres sont indépendants. Parmi eux citons, comme journaux illustrés, *La Lectura Dominical*, organe de l'Apostolat de la prière [Madrid] ; *El Iris de Paz*, dirigé par les Missionnaires Fils du Cœur Immaculé de Marie, à Madrid ; *La Hormiga de Oro* (*La fourmi d'or*), illustré catholique de Barcelone ; *La Revista Popular*, [fondée et] rédigée à Barcelone par Don Felix Sarda y Salvany [auteur de nombreux volumes de propagande catholique, spécialement du fameux livre *Liberalismo es pecado* (*Le libéralisme est un péché*), déféré à l'Index à la suite d'un libelle de Don de Pazos, chanoine de Vich, et louangé par une lettre, du 10. 1. 1887, du P. Jérôme Pie Saccheri, secrétaire de l'Index, traduit en français par la marquise de Tristany, et réédité chez Téqui en 1910]. » (Enrique Jiménez, *loc. cit.*)

(2) Signalons à Madrid : *El Mensajero del Corazon de Jesus*, revue mensuelle, fondée par le P. Ramière et maintenant dirigée par le P. Remigio Vilarino : c'est dans cette publication que le célèbre P. Coloma, S. J., membre de l'Académie de la langue espagnole, a publié ses nouvelles les plus connues ; à Barcelone : *Anales del culto a San José*, *El Mensajero del Nino Jesus de Praga*, *Anales de Nuestra Senora del Sagrado Corazon*, *La Montana de San José*, *El Boletin Salesiano*, *Las Misiones Catolicas.*

(3) Revue mensuelle, fondée en 1901 par les Jésuites de Madrid.

(4) Revue bimensuelle, fondée le 1er janvier 1882 par les Ermites Augustins de l'Escurial, grâce à l'énergie du P. Camara, qui sut triompher de tous les obstacles. Né le 19. 9. 1847, à Torrecilla de Cameros, Logrono (diocèse de Calahorra), Tomas Camara y Castro était le fils d'un médecin, Don Leonardo. Il fit ses humanités à Burgos et prit à quinze ans, en 1862, l'habit chez les Augustins à Valladolid, où il étudia la théologie, fut ordonné prêtre en 1870 et nommé professeur de sciences mathématiques, physiques et naturelles. D'une activité intellectuelle exceptionnelle, il s'intéressait à tout ; mais il possédait particulièrement les dons de l'orateur et du polémiste. Elu le 9. 8. 83 évêque titulaire de Trapézopolis et auxiliaire de l'archevêque de Tolède, il était promu, le 25. 3. 85, au siège de Salamanque, si important à cause de son Université. Il y fonda le Colegio de Calatrava pour les étudiants ecclésiastiques, y construisit sept églises, dont une très belle dédiée à saint Jean de Saint-Facond,

Pères [Fils] du Cœur[-Immaculé] de Marie, la *Ilustracion del Clero* (1), le *Tesoro musical* et *El Iris de Paz ;* les Franciscains, *El Eco Franciscano ;* les Capucins, *Revista de Estudios Franciscanos* (2) ; et j'en oublie (3).

L'Association des prêtres de Barcelone édite la *Revista Eclesiastica* (4) et à Barcelone aussi se public *La Revista Popular*, qui eut autrefois sa célébrité.

Il faut citer encore la *Paraula cristiana*, revue mensuelle [rédigée en catalan], paraissant, elle aussi, à Barcelone et très influente sur les catholiques de cette province. Elle forme un cahier de 96 pages, contient des articles sur l'histoire, la littérature, les arts, la pédagogie, les sciences naturelles, etc., ainsi que des communications pleines d'intérêt sur le mouvement catholique en France, en Belgique, en Italie et dans d'autres nations. Cette revue a paru pour la première fois le 1er janvier 1925.

En Espagne, le titre de « journal catholique » est réservé à ceux qui acceptent la censure ecclésiastique ; celle-ci se borne d'ailleurs à contrôler après coup les articles publiés. Mais il existe beaucoup d'autres journaux qui ne diffèrent des précédents que par l'absence de ce contrôle ecclésiastique ; pour cette seule cause ils ne portent point le titre de « catholiques ». Ces journaux sans étiquette catho-

---

et bientôt devint une figure de premier plan de l'épiscopat espagnol. Sans hésitation, acclamé par les catholiques, redouté par les ennemis de l'Eglise, il prenait position dans la presse, au Sénat, dans les Congrès, chaque fois que le réclamaient les intérêts des âmes. Ses conférences de Carême de 1884 et de 1885 attirèrent les représentants les plus distingués des lettres, des arts, des sciences, de la politique. Dans le but de réunir les catholiques des divers partis, il travailla à la fondation de l'*Universo ;* il voulut aussi réunir les deux branches espagnoles des Ermites Augustins ; les passions politiques s'en mêlant abreuvèrent d'amertume les dernières années du prélat, qui mourut presque subitement, à Villaharta, le 17. 5. 1904. Parmi ses nombreux ouvrages, citons *Contestacion à la historia del conflicto entre la religion y la ciencia de Juan Guillermo Draper ; Vida y escritos del Beato Alonso de Orozco, O. S. A., predicator de Felipe II ; Conferencias y demas discursos hasta hoy publicados del Ilmo P. Camara, obispo de Salamanca ; Vida de S. Juan de Sahagun, O. S. A., patron de Salamanca ; La Venerable Sacramento, vizcondesa de Jorbalan, fundadora de las Senoras Adoratrices.* (Cf. Teodoro Rodriguez y Fernandez, O. S. A., recteur de l'Université de l'Escurial, dans *Cath. Enc.*, vol. 16, p. 16 ; *Herders Konversations-Lexikon*, Suppl., col. 324 ; et *Annuaire Pontifical catholique*, 1905, pp. 637-638.)

Les Augustins espagnols ont aussi fondé, en 1905, *Espana y America*, revue bimensuelle.

(1) Revue bimensuelle fondée vers 1907. Dès 1840, leur fondateur, le vénérable Antoine-Marie Claret y Clara (né le 23. 12. 1807, mort le 26. 10. 1870) avait établi à Barcelone une maison de publications religieuses qui, de son vivant, édita 8 millions d'exemplaires de bons livres.

(2) Fondée en 1907 par les Capucins de Sarria, Barcelone, cette revue mensuelle a comme collaborateur le P. Francisco Esplugas.

(3) Depuis mars 1910, les Dominicains espagnols publient une revue bimestrielle, *La Ciencia Tomista*. Citons encore *El Mensajero de Santa Teresa* des Carmes déchaussés.

Parmi les 24 revues bimensuelles et les 74 mensuelles qui paraissent en Espagne, la plupart traitent de questions littéraires ou s'occupent de vie chrétienne ; une a pour objet la musique sacrée espagnole, quatre les sciences ecclésiastiques, vingt-huit les questions sociales. Nous citerons la *Revista Catolica de Cuestiones Sociales*, fondée en 1895 à Madrid, dirigée par José Ignacio de Molina, et qui est l'organe des « Dames de la buena prensa », et la *Revista Social Hispano-America*, fondée en 1902, publication bimensuelle de l' « Accion Popular » de Barcelone.

(4) Les étudiants du Séminaire de Barcelone publient un *Commentarius Scholaris*.

lique sont plus répandus ; souvent ils présentent plus d'intérêt, et ils pénètrent dans tous les milieux. Je ne connais que deux journaux catholiques qui puissent être comparés avec les grands journaux indépendants : ce sont *El Debate* de Madrid et *El Correo Catalan* de Barcelone ; encore ne sont-ils pas très appréciés dans beaucoup de milieux catholiques, à cause de leurs attaches politiques (1).

La mauvaise presse.

La mauvaise presse en Espagne comprend les journaux socialistes, syndicalistes, républicains et libéraux. Les trois premiers groupes n'ont guère d'influence que dans les milieux ouvriers ; mais les journaux libéraux sont reçus dans la classe moyenne et aisée (2).

Œuvres en faveur de la presse catholique.

Parmi les œuvres espagnoles de presse catholique, la première place revient incontestablement à l'œuvre *Ora et Labora* du Séminaire de Séville (3), à laquelle se rattache la « Croisade pour la Bonne Presse », groupant les propagandistes des bons journaux. Elle organise des concours de presse parmi les séminaristes : il s'agit tantôt de rédiger des articles pour les journaux catholiques, tantôt, comme pendant les grandes vacances, de travailler à les propager. Les prix attribués sont de grande valeur : le premier consiste en une « plume d'or », offerte chaque année par l'archevêque de Séville (4).

Il existe aussi une « Association des légionnaires de la presse catholique », organisée par groupes de dix membres sous la direction d'un chef de dizaine ; les associés versent chacun cinq centimes

---

(1) Une lettre de Madrid, publiée dans la *Kipa* (9. 5. 25), donne les indications suivantes : « D'après les dernières statistiques officielles, il paraît en Espagne 2 101 publications périodiques, dont 1 006 sont catholiques. Parmi ces dernières, on compte 70 quotidiens au programme exclusivement catholique, et 30 qui, bien que préoccupés avant tout de questions politiques, peuvent être considérés comme catholiques ; de plus, 230 hebdomadaires, 145 revues bimensuelles et 225 mensuelles. Dans ces chiffres ne sont pas compris les innombrables revues de mission ni les bulletins diocésains ou paroissiaux. »

(2) Il en est de même des hebdomadaires libéraux, comme *Blanco y Negro, La Ilustracion Espanola y Americana.* Les revues littéraires catholiques l'emportent toutefois.

(3) Sa fondation fut décidée au IIe Congrès de la presse catholique, tenu à Saragosse en 1908. L'Institut *Ora et Labora* publie un annuaire de la presse catholique du monde entier et un almanach. On lui doit aussi un cours de journalisme, en 1913 ; l'institution, en 1916, du jour de la presse, maintenant répandu dans toute l'Espagne ; en 1918, un catalogue international des journalistes catholiques ; enfin, l'installation à Séville d'un poste de télégraphie sans fil (cf. *Kipa*, 9. 5. 25).

(4) Dès 1891, le P. Garzon, S. J., en collaboration avec des laïques éminents, avait fondé l'Apostolat de la presse Sans compter ses publications mensuelles, cette œuvre répandit dans le peuple, en quelques années seulement, 14 millions de livres ou de tracts.

En 1898, on organisait, à Séville, une association locale en faveur des bons livres, et, en 1901, la Ligue de prière pour la presse catholique. Le Ier Congrès de la presse catholique, tenu en 1904 à Séville, transformait cette Ligue en une véritable institution nationale. Divers prélats condamnaient nommément les journaux impies ; tous s'intéressaient au développement de la bonne presse. Mgr Antolin Lopez y Pelaez, évêque de Jaca (1904-1913), mort archevêque de Tarragone (23. 12. 18), était, par ses discours et ses écrits, l'âme de ce mouvement ; en 1907, il fondait une Ligue féminine en faveur de la presse catholique (cf. *Kipa*, 9. 5. 25).

par semaine, afin de former un trésor national pour la presse catholique. Cette association soutient également l'agence de presse purement catholique appelée *Prensa Asociada* (1).

En finissant ce rapport, je dois encore mentionner la fête de la Presse catholique, célébrée chaque année le 29 juin, jour des saints apôtres Pierre et Paul. Le programme de cette fête comporte la prière, la propagande, des quêtes : dans toute paroisse importante sont organisées des communions générales et des soirées de propagande ; quant à la collecte, elle est faite dans toutes les églises. Les sommes recueillies dans chaque diocèse sont distribuées par l'évêque : 60 % à la presse catholique diocésaine ; 10 % au Souverain Pontife ; 5 % sont réservés pour l'organisation de la fête suivante ; 5 % envoyés au Comité central de Séville, et enfin les 20 % qui restent sont versés au trésor national pour la presse catholique. Grâce à cette fête, les journaux catholiques espagnols sont maintenant mieux connus et mieux soutenus ; l'initiative en est due à Mgr Ildefonso Montero, directeur de l'œuvre *Ora et Labora* (2).

[Traduit de l'esperanto par la *Documentation Catholique*.]

BIBLIOGRAPHIE

Les principes de la théosophie, par TH. MAINAGE. — Un vol. in-12 de 303 pages. Prix : 8 francs. Editions de la *Revue des Jeunes*, Paris. 1922.

« Encore qu'il n'ignore point l'histoire de la théosophie, le R. P. Mainage s'intéresse plus à la doctrine. Il consacre les premiers chapitres de son livre à un exposé d'ensemble des dogmes théosophiques, puis il en fait la critique. Théodicée faussée par un inconsistant panthéisme, cosmologie dominée par une conception enfantine de l'évolution, psychologie toute remplie de l'idée troublante, invérifiable, et si peu scientifique, de la réincarnation, prétention exorbitante et injustifiée à remplacer les religions, théorie de la connaissance qui mène à accepter les pires illusions, voilà ce que l'auteur nous montre dans la théosophie. Il semble craindre, dans sa préface, que le sujet ne paraisse aride et rebutant au lecteur : si l'on peut dire cela du sujet, on ne saurait à coup sûr le dire du livre. — M.-J. B. » (*Revue des sciences philosophiques et théologiques*, oct. 1923, pp. 18*-19*.)

Le Problème des minorités devant le droit international, par JEAN LUCIEN-BRUN. — Un vol. in-8° de 232 pages. Prix : 15 francs. Editions *Spes*. Paris. 1923.

« Dans cette étude synthétique d'un des plus graves et des plus délicats problèmes du droit des gens, l'auteur, considérant la question sous ses diverses faces, examine les difficultés du problème et les diverses tentatives survenues au cours des siècles en vue de sa solution. Capitulations, interventions d'humanité, clauses de protection insérées dans certains traités de paix depuis les guerres religieuses du XVIe siècle : telles sont les diverses étapes qui conduisirent au statut contemporain de Protection des minorités.

» La seconde partie de l'ouvrage, consacrée à l'étude de la solution contemporaine, met le lecteur en présence des grandes théories qui prétendent conduire la politique internationale ; principe des nationalités, doctrine allemande des races, thèse étatiste de la « souveraineté » : entre elles, la Protection des minorités essaye de réaliser une durable et sage conciliation. » (*Revue catholique, sociale, juridique*, févr.-mars 1924, p. 309.)

Notions de sociologie conformes au programme du brevet supérieur, par M.-A. LORTON, diplômé d'études supérieures de philosophie ; préface de Mgr LAVALLÉE, recteur des Facultés catholiques de Lyon. — 1 vol. in-12 de VII-259 pages. Prix : 4 fr. 50. J. de Gigord, Paris.

« Les *Notions de sociologie* ne sont pas conformes seulement au programme du brevet ; elles le sont à la doctrine de l'Eglise, que nos sociologues les plus en vue respectent si peu dans leurs théories et leurs systèmes. M. Lorton expose d'abord la sociologie économique, puis la sociologie domestique et la sociologie politique ; il examine enfin la religion, l'art et la science au point de vue sociologique. Jamais plus que de nos jours il n'a été nécessaire de fournir aux maîtres et aux maîtresses de nos écoles une exacte doctrine sociologique : tant d'erreurs néfastes pullulent en cette matière, qui faussent les jeunes esprits et préparent à la société des citoyens qui la serviront mal ou qu'elle finira par traiter en esclaves. Dans la préface où il présente le travail de M. Lorton, Mgr Lavallée fait cette remarque : « Quand » nous constatons des abus et des déviations sociales, » ce n'est peut-être pas l'heure de répandre l'idée que » la société est le principe, la loi et la fin de tout. Elle » est un puissant moyen de progrès pour l'homme ; mais » elle peut avoir ses erreurs ; et ce sont des vérités » absolues et une loi morale qu'elle n'a pas faite qui » en seront juges. » Il félicite M. Lorton d'avoir, entre beaucoup d'autres mérites, « bien établi cette distinction » et cette subordination, et, en exposant le vaste domaine » de la sociologie, d'en avoir marqué les frontières. » (*Enseignement chrétien*, 1. 2. 24, p. 150.)

Le travail de la femme mariée. Son activité professionnelle, par YVONNE NETTER, avocat. — Un vol. in-16. Presses Universitaires, Paris.

« L'auteur, dans ce fascicule, envisage le point de vue juridique de cet important problème social. Elle examine la situation difficile de la femme mariée en France sous ce rapport et sa subordination à l'autorité maritale, sous son double aspect de la dépendance personnelle et d'incapacité juridique, et elle montre les tendances libératrices et novatrices de la jurisprudence actuelle.

» Après avoir envisagé la législation concernant le travail de la femme mariée dans les divers autres pays, Mme Netter en conclut que la nôtre est considérablement en retard sur celle de certaines nations européennes et ne répond plus en aucune façon aux exigences de la vie moderne, quoique la jurisprudence ait essayé de s'y adapter et ait interprété largement les textes. Elle réclame pour la femme mariée la possibilité de satisfaire ses légitimes aspirations, tout en sauvegardant les droits du mari et l'intérêt du ménage, c'est-à-dire d'avoir une liberté d'action complète dans l'exercice de sa profession, choisie sans autorisation de son mari, en donnant cependant à celui-ci le droit d'intervenir, en cas d'abus, sous le contrôle de la Chambre du Tribunal civil. Quant au régime de la communauté de biens, il ne lui paraît plus répondre aux tendances modernes, et elle préconise, comme régime légal, une séparation complète du patrimoine du mari et de celui de la femme. L'auteur ne se fait pas d'illusions sur la gravité des réformes qu'elle réclame, mais elle se refuse à voir la femme française traitée en éternelle mineure. — Mme W. M. » (*Musée social*, févr. 1924, p. 61.)

---

(1) L'agence fut fondée à Madrid à la suite du Congrès de Saragosse de 1908. On ouvrit une souscription publique pour assurer son entretien ; puis, en 1911, on établit l'Association des légionnaires de la presse catholique, qui soutient l'agence et répand des millions de publications jusque dans les coins les plus reculés de la péninsule (cf. *Kipa*, 9. 5. 25).

(2) L'Institut international de presse *Ora et Labora* a son siège au Palacio de San Telmo, Séville. Mgr Ildefonso Diaz Montero a été nommé camérier secret de Benoît XV le 22. 5. 20, de Pie XI le 9. 3. 22.

POLITIQUE D'APRÈS-GUERRE

Le « Fascisme » en France

(*Suite.*) (1)

II

Rapports entre elles des Organisations « Fascistes »

Avant de reprendre l'exposé de l'*Information sociale*, relevons dans la *Chronique des Ligues nationales* les efforts de fédération des ligues nationales entre elles :

Les ligues d'intérêt national doivent marcher unies (2).

L'Union des Forces nationales.

Plusieurs grands groupements nationaux ont décidé de constituer entre eux un organisme de liaison sous le nom d'Union des Forces nationales. Cette union doit servir de trait d'union entre tous les groupements qui, en dehors de leurs objets plus particuliers, ont des principes communs pour la défense et le relèvement complet de la France, — principes fondamentaux, qui sont ceux pour le triomphe desquels l'Union des forces nationales s'est fondée.

Voici, du reste, l'article 1er des statuts : « L'Union des forces nationales, affirmant la solidarité de tous les Français pour la défense de la patrie, a pour objet le triomphe des principes de droit, de justice, d'ordre, d'entente sociale et de propriété individuelle. »

L'initiative de la création de cette union a été prise par les groupements suivants : Société des agriculteurs de France (président : marquis DE VOGÜÉ) ; Union centrale des syndicats des agriculteurs de France ; Union civique de Paris (président : général BALFOURIER) ; Confédération des groupes commerciaux et industriels de France ; Union de la propriété bâtie de France (président : M. RAMARONY) ; Fédération des classes moyennes ; Fédération des ligues nationales (délégué général : M. DU MESNIL-THORET).

L'Union des Forces nationales, qui a son siège, 12, rue Sédillot, Paris, VIIe, s'est constituée essentiellement en groupement de défense contre le bolchevisme. M. Jean Larmeroux est son président ; M. Bellet, ancien député, son secr. gén. ; M. Seurette, son secr. gén. adjoint (3).

La Conférence des Ligues nationales.

Ce rôle unificateur appartient surtout à la Conférence des Ligues nationales, présidée par M. Hubert Bourgin. Elle se réunit habituellement une fois par mois, approuvant les initiatives des diverses Ligues en faveur de l'intérêt national, mettant à son ordre du jour les armements allemands, la question polonaise, les dettes interalliées et le discours Marin, la situation financière et l'esprit public, le bolchevisme et les paysans (1)

Malheureusement, sa tâche d'union n'est pas toujours facile (2).

Citons, du moins, l'article où M. Bourgin expose

---

(1) Voir le début de ce dossier dans la *D. C.*, t. 15, col. 29-59.

(2) Les sous-titres sont de la *D. C.*

(3) Signalons l'ordre du jour acclamé, le 28. 3. 25, à la réunion de la salle Wagram : « Déplorant les luttes fratricides entre Français et voulant réaliser l'union pour le triomphe des libertés nécessaires, les agriculteurs, commerçants, industriels, propriétaires fonciers urbains et ruraux, artisans, ouvriers et paysans, membres de groupements professionnels et ligues diverses, réunis salle Wagram le 28 mars 1925, représentant plus de 10 000 groupements, affirment leur indéfectible attachement aux principes d'entente sociale, de propriété individuelle, d'ordre et de patrie, se déclarent prêts à les défendre en toutes circonstances, et saluent la fondation de l'Union des forces nationales, destinée à coordonner à cet effet leurs efforts désormais solidaires. » (Les notes sont de la *D. C.*)

(1) Elle adressa, le 28. 1. 25, son hommage à M. Paul Le Faivre pour avoir, le premier, placé le problème des dettes interalliées sur son véritable terrain en rappelant que la France a servi, pour la plus grande part, de théâtre d'opérations militaires à tous les Alliés. Le 25. 3. 25, elle encouragea la manifestation que proposait, en faveur de l'Alsace et de la Lorraine, M. Godefroy, président de l'association des Amis de la Palestine.

(2) M. ROBERT COLLET, secrétaire de la *Chronique des Ligues nationales*, nous permet de le saisir sur le vif (« Précisons... », *Nouveau Siècle*, 5. 3. 25) : « Un abondant courrier est venu nous apporter les félicitations de nombreux Français ; nous en sommes très touchés. De l'une des lettres de ce courrier, nous extrayons les quelques passages suivants parce qu'ils nous donnent l'occasion de préciser le but que nous nous sommes assigné.

» Notre correspondant nous écrit : « J'ai été étonné de » trouver dans votre *Chronique des Ligues* une notice sur » la Ligue Millerand, qui représente le type des bonnes » volontés impuissantes. » Que notre correspondant nous permette de lui dire qu'en ce qui concerne la *Chronique* il fait fausse route. La *Chronique* n'a pas pour but de faire parmi les ligues nationales une sélection pour aboutir à recommander à ses lecteurs d'adhérer à certaines d'entre elles. La *Chronique* a un caractère essentiellement objectif ; c'est un organe de pure information. Nous nous bornons à donner, très impartialement, le compte rendu de l'activité des ligues qui travaillent dans le sens de l'intérêt général et nous laissons à nos lecteurs le soin de porter sur elles tel jugement qui leur convient. Organe d'informations, et d'informations objectives, tenons-nous très particulièrement à préciser.

» C'est à ce titre que nous avons mentionné, dans notre numéro 1, la Ligue nationale républicaine ; c'est pour la même raison que nous signalons, dans le numéro 2, l'activité de la Ligue d'Action Française ; encore une fois, sans porter le moindre jugement sur l'une comme sur l'autre.

» Notre correspondant s'étonne, d'autre part, que nous n'ayons pas signalé le groupement « Energie ». Nous ne l'avons pas oublié, mais la place dont nous disposions dans le n° 1 nous a forcés à remettre au n° 2 les notices concernant certaines associations, dont justement « Energie ».

» A ce sujet, que notre correspondant nous permette de relever la phrase suivante de sa lettre : « C'est à » « Energie » que j'ai vu mettre pour la première fois » l'esprit de la victoire à la base de tout mouvement » de pensée et d'action. » Nous nous permettons de lui signaler simplement les quelques lignes suivantes : « Les chefs d'entreprise ont gagné la guerre ; ils veulent » gagner la paix, afin de montrer au monde que ceux » qui ont triomphé sur la Marne et à Verdun sont aussi

comment il comprend la « mission » des Ligues nationales (*Nouveau Siècle*, 26. 2. 25) et le procès-verbal de la dernière réunion de la Conférence (*Nouveau Siècle*, 3. 12. 25).

» courageux au travail qu'au combat. C'est l'esprit de » victoire qui les anime... Leurs collaborateurs sont saisis » par la volonté de créer ; ils savent qu'ils appartiennent » à un peuple-chef. Ils ont été dans la guerre à la tête » de tous les peuples de la terre : ils veulent conserver » cette primauté par le travail. C'est l'esprit de victoire » qui les anime... C'est bien la victoire qui ordonne » les actes des Français. C'est bien elle qui gonfle leur » cœur et les conduit à la conquête de l'avenir. C'est » bien elle qui va ordonner leurs créations. C'est elle » qui va féconder leur travail. Au travail, au travail ! » Nous vaincrons ! »

» Ces lignes, qui se trouvent aux pages 11, 12 et 13 de *L'Economie Nouvelle* (édition 1919) de notre collaborateur Georges Valois, ont été écrites le 28 juin 1919, jour de la signature de la paix. Que notre correspondant se souvienne des mouvements profonds qu'a inspirés *L'Economie Nouvelle* et il reconnaîtra bien la priorité qu'il convient de leur accorder sur tous autres. »

M. Hubert Bourgin, président de la Conférence, commente, à son tour (« Tolérance et compréhension », dans le *Nouveau Siècle*, 16. 4. 25) un incident de même ordre : « Ce sont ces incidents, dit-il, qu'il faut prendre au sérieux, qu'il faut bien comprendre, mais sans les exagérer, sans les dramatiser, qui nous serviront à concevoir de plus en plus clairement l'objet de nos efforts communs et les conditions de notre activité. » Voici son article :

« Les Ligues nationales ont été informées par la *Chronique des Ligues*, et directement aussi par la Ligue des Patriotes, que cette dernière organise, pour le 27 avril, une grande manifestation publique en faveur de la Pologne et de la Petite Entente. Elles ont été sollicitées par la Ligue des patriotes de bien vouloir s'associer à cette manifestation. La motion votée à ce sujet par le Comité directeur de la Ligue des patriotes précise nettement dans quel esprit et dans quelles intentions le projet de manifestation a été conçu. Il est utile de la reproduire ici :

« Réuni en séance plénière, sous la présidence de M. le » général de Castelnau, le 26 mars 1925, le Comité direc» teur de la Ligue des patriotes ému par les nouvelles » révélations sur les préparatifs de la revanche alle» mande et par l'orientation inquiétante des pourparlers » franco-anglais ;

» Proteste énergiquement contre tout projet de pacte » qui, en échange d'une nouvelle signature allemande, » céderait le dernier gage de la sécurité franco-belge, » l'occupation de la rive gauche du Rhin ;

» S'élève non moins vigoureusement contre tout pacte » qui garantirait les frontières occidentales en négligeant » la sécurité des frontières de la Pologne et de la Tchéco» Slovaquie ;

» Repousse jusqu'à la simple hypothèse d'une modifi» cation du statut territorial des nouveaux Etats de l'Eu» rope centrale, puisqu'elle impliquerait la revision de » fait du traité de Versailles et un nouveau partage de » la Pologne ;

» Exprime sa confiance dans la force défensive de » l'alliance franco-polonaise, de l'accord franco-tchèque, » des accords particuliers qui unissent les Etats de la » Petite-Entente pour la garantie mutuelle du nouveau » statut de l'Europe ;

» Demande à toutes les associations patriotiques de faire » pression sur l'opinion publique pour qu'elle exige du » Gouvernement français qu'il défende avec la même » énergie la paix du Rhin et la paix de la Vistule. »

» Dès le 25 mars, la Conférence des Ligues nationales, officieusement saisie du projet, manifestait à l'unanimité son intérêt et sa sympathie. Aussi bien chercherait-on vainement dans le projet et dans les circonstances où il est né la moindre raison, le moindre prétexte où puisse s'accrocher quelque sentiment non seulement de malveillance, mais même d'indifférence.

» Pourtant, la proposition de la Ligue des patriotes a soulevé, dans l'une des grandes ligues nationales, tout au moins — son nom n'importe aucunement à l'affaire, qui ne nous intéresse que par ses caractères généraux, — un incident assez vif. Je le rapporterai avec autant de discrétion que d'exactitude, pour que la leçon qu'il comporte s'impose directement à l'esprit, sans considération de personne ni d'opinion particulière.

» La proposition est donc portée à la connaissance du Comité de cette ligue.

» Le *président*. — Personne, Messieurs, n'a d'observations ni d'objections à présenter ?

» *Un membre*. — Je trouve qu'il nous est difficile de nous compromettre de trop près avec la Ligue des patriotes.

» *Un autre membre*. — Pourquoi ? Ne présente-t-elle pas de références suffisantes ?

» *Le premier membre*. — Le général de Castelnau, son président, dirige en France des campagnes politiques...

» *Le second membre*. — La Fédération catholique qu'il préside aussi ne fait pas de politique, elle ne forme pas un parti, elle reste sur le domaine purement confessionnel.

» *Le premier membre*. — Oui, mais elle commet bien des maladresses !

» *Le second membre*. — Si elle commet des maladresses, cela se retourne contre elle, et la Ligue des patriotes n'y est pas intéressée.

» *Un autre membre*. — Le général de Castelnau a eu tort d'accepter de présider à la fois la Fédération catholique et la Ligue des patriotes. Nous ne manquons pourtant pas d'hommes !

» *Le second membre*. — Hélas !...

» Le Comité procède au vote, décide d'accepter la proposition de la Ligue des patriotes et passe à l'ordre du jour

» Comme l'Union civique [craignant d'être compromise avec « des ligues notoirement politiques et confes» sionnelles » — nous en reparlerons], la ligue dont on vient de rapporter l'histoire a manifesté un fâcheux esprit d'intolérance et une fâcheuse incompréhension.

» Intolérance ! La Ligue des patriotes a son objet, la Fédération catholique a le sien : demandent-elles aux autres Ligues de l'adopter ? La Ligue des patriotes se propose l'éducation patriotique des Français et la préparation morale des actes nécessaires à la défense nationale. La Fédération catholique se propose la défense des libertés des catholiques et des moyens d'assurer l'exercice de leur culte. Ces objets sont-ils licites ? Oui ! Toute autre ligue doit non seulement les admettre, mais les respecter. A charge de revanche ! La solidarité nationale est faite de ces communications et de ces échanges de services nationaux.

» Car — et c'est une étrange incompréhension que de le méconnaître ! — tous ces services sont nécessaires à la nation. L'éducation patriotique des Français, le rappel des buts permanents de l'activité de la nation, le réveil des énergies ne sont pas moins indispensables, sans doute, que l'éducation morale ou la lutte contre la débauche et la pornographie. La défense des libertés religieuses et, par les moyens mêmes que chaque confession estime utiles, le développement des forces spirituelles ne le sont pas moins, sans doute, que la défense des libertés civiles et le développement des forces matérielles. Les ligues dont l'objet est le plus différent de ceux de la Ligue des Patriotes ou de la Fédération catholique, ou encore de la Ligue franco-rhénane, ou des Amis de la Palestine, ou du Comité France-Pologne, manqueraient de jugement, elles failliraient à l'intelligence des conditions de leur propre action, dans l'ensemble des activités nationales, si elles ne comprenaient pas la grande œuvre du concours de tous à l'équilibre et à la grandeur de la France.

» Qu'une ligue qui affecte d'observer la neutralité religieuse, qu'une ligue spécialisée dans les questions de salubrité morale laissent un Gouvernement sectaire comprimer les groupements d'ordre spirituel, un Gouvernement peu national empêcher ou gêner l'action des associations patriotiques : elles me diront des nouvelles de leurs propres difficultés, de leur propre impossibilité d'agir quelque temps après. Quiconque est contre l'esprit est aussi contre l'indépendance. Quiconque est tiède à l'égard de la nation est contre la nation.

» Pour les ligues d'intérêt national, le devoir est simple : l'union, puis l'union et encore l'union.

» L'union n'implique aucun renoncement à ses propres

Mission des Ligues nationales.

Les ligues nationales se tiennent en dehors de la politique et restent au-dessus des partis. Mais elles sont bien forcées de reconnaître que de très importants événements politiques, qui se sont succédé depuis cinq ans, ont eu pour effet de grandir leur rôle et de préciser les objets et les méthodes de leur action.

Si la paix avait été pleinement digne de la victoire, si les immenses sacrifices de la France avaient été compensés par des réparations totales, si l'ennemi enfin vaincu avait été mis hors d'état de nuire, si la sécurité des frontières, si les conditions d'une restauration laborieuse avaient été garanties dans la paix, l'activité des ligues eût pu se restreindre à la propagande et à l'éducation générales, qu'elles ont assumées, chacune selon ses vues propres et selon ses moyens. Elles eussent pu laisser aux pouvoirs publics tous les soins de prévoyance, d'avertissement, de discipline nationale, et aussi toutes les charges de direction qui leur incombent.

Il n'en a pas été ainsi. Pour des raisons dont l'exposé et la discussion dépasseraient les cadres et l'objet de cet article, les pouvoirs publics ont failli à des tâches dont certains, pour les excuser, ont allégué la complexité et la difficulté, poussées, ont-ils dit, jusqu'à l'impossible, tandis que d'autres incriminaient les personnes, ou les méthodes, ou les doctrines.

Le fait est là. La victoire, si chère, si belle, est restée en grande partie inefficace et vaine, puisque l'Allemagne s'est relevée, qu'elle est de nouveau menaçante, que la frontière de l'Est n'est pas protégée contre une nouvelle agression, que les réparations sont demeurées à notre compte, que notre peuple est accablé sous les charges cumulées de l'impôt et des hauts prix, que la discipline nationale a été brisée ou détendue, que l'anarchie s'est propagée, avec le gaspillage, dans les services de l'Etat, que les Français, rapprochés, unis par la plus dure des épreuves, ont, encore une fois, cessé de s'aimer et de s'entendre.

Toutes ces misères, matérielles et morales, toutes ces erreurs et toutes ces fautes, cet abaissement, ce désordre, cette confusion et le découragement qui en est résulté, ont imposé aux ligues nationales la mission de relèvement, de réconfort, de rééducation de la volonté et de la dignité civiques, que les tuteurs responsables de l'Etat français n'ont pas accomplie. Elles ont dû se charger de la tutelle ; elles ont dû se charger des plus hauts intérêts d'un peuple qui ne peut pas avoir tant lutté, tant souffert, tant fait, pour rien.

Il a fait la victoire. Il l'a faite par l'union, par le sacrifice, par l'héroïsme, par la patience. Restituer dans sa plénitude, dans sa splendeur, l'esprit de la victoire, ç'a été le premier devoir, comme le premier besoin, des hommes qui, groupés dans les ligues nationales, se sont dévoués au bien public. Maintenir cet esprit, l'appliquer à toutes les tâches de la vie civile, le développer, le propager, c'est la mission des associations qui, maintenant unies dans une fraternelle cordialité, reconnaissent qu'elles sont en mesure de remplir la plus haute, la plus sainte des obligations.

Elles sont en mesure, parce qu'elles ont, avec la force que donnent le nombre, l'union et la discipline, celle, bien plus puissante encore, qu'assurent la conviction et le désintéressement. Chacune suivant sa voie, elles n'ont qu'un but : l'intérêt national. Elles ne connaissent pas les partis, elles ne veulent pas les connaître. Elles sont, pour la vie civile, à l'image de l'armée faite pour la guerre, ouvertes aux Français et seulement aux Français. Et Français, aujourd'hui, ne veut pas dire seulement l'homme qui est né d'autres Français : ce grand nom s'applique à ceux qui ont retrouvé ou reconnu en eux, sur les champs de bataille, ou dans les angoisses troubles de l'arrière, l'âme éternelle de la plus belle et de la plus chère des patries.

Les Français, tous unis, comme ils l'ont été le 2 août 1914, sont de taille à opposer à tous les périls de l'avenir, même escortés de tous les spectres du passé mort — celui d'avant le 2 août, — l'invincible barrière.

---

idées. Elle ne commande que la tolérance et la compréhension des idées des autres. Ce commandement n'entraîne aucune diminution de la pensée, aucune paralysie de l'action : loin de là ! C'est en y obéissant qu'on porte sa pensée au large, et son action au but. »

Réunion de la Conférence.

La Conférence des Ligues Nationales s'est réunie le vendredi 27 novembre 1925, sous la présidence de M. Hubert Bourgin. S'étaient fait représenter : la Ligue civique, la Ligue des patriotes, la Ligue des Droits du Religieux ancien combattant, l'Association nationale des Camarades de combat, le Comité de défense des industries d'art, la Fédération des Ligues nationales, le Comité de la rive gauche du Rhin, la Ligue militaire française, la Ligue franco-rhénane, l'Union pour la France, le Comité de l'Entente française, la Ligue du Franc or et les Légions. S'était fait excuser : l'Alliance universitaire.

M. Hubert Bourgin signale la correspondance qu'il a échangée avec la Confédération générale de la production française et l'Association nationale d'expansion économique ; il en résulte que ces deux importants groupements ont chargé M. de Lavergne, délégué général de la C. G. P. F., d'établir une liaison entre ces deux groupements et la Conférence. M. Bourgin fait part ensuite du vœu que lui a communiqué l'Union des Industriels de Clichy en ce qui concerne la situation financière ; ce vœu, rédigé en termes très pertinents et précis, corrobore avec énergie les termes de la lettre adressée récemment au président de la République par les deux grands groupements sus-indiqués.

M. Bourgin fait ensuite un exposé rapide de la situation générale du pays et signale ce fait caractéristique de certains groupes politiques — notamment le parti socialiste — qui manifestent une opposition irréductible aux mesures inflationnistes, malgré qu'ils aient jusqu'ici soutenu des Gouvernements inflationnistes. Ce revirement semble nettement indiquer que cette attitude leur est dictée par le sentiment national, qui se manifeste aujourd'hui de tous côtés. En tout état de cause, il paraît opportun de demander aux ligues de prendre position en ce qui concerne la situation financière.

M. [A.-S.] du Mesnil-Thoret estime qu'il faut faire une discrimination entre le problème budgétaire et le problème de trésorerie ; le deuxième est nettement subordonné à la confiance publique ; or, il y a crise de confiance ; comment y remédier ? En prenant des mesures analogues à celles qui ont été déjà appliquées et qui sont nettement antisocialistes ; à cet égard, M. du Mesnil-Thoret propose un emprunt exempt de l'impôt sur le revenu et des droits de succession ainsi que le développement des impôts de consommation.

M. [Noël] Pinelli croit que le problème est triple et peut ainsi se subdiviser : échéance du 8 décembre 1925, équilibre budgétaire et assainissement financier. Si les propositions de M. du Mesnil-Thoret sont excellentes, il est à craindre qu'en ce qui concerne l'échéance du 8 décembre elles ne soient pas immédiatement réalisables et que le Gouvernement soit inévitablement acculé à l'inflation. Dans ce cas, une manifestation des ligues serait inopérante. Par ailleurs, s'il est exact que les différents problèmes soient commandés par la confiance qu'inspirera le prochain Gouvernement, encore convient-il, avant de prendre position, de connaître la composition de ce Gouvernement ainsi que ses projets financiers.

M. [Robert] Cohen signale que la confiance ne pourra

renaître que lorsque la vérité sera connue sur la situation exacte de notre pays. Or, exemple typique, les derniers Gouvernements n'ont pas osé demander la cotation en Bourse du dernier emprunt 4 % : il serait peut-être intéressant que les ligues en réclament la cotation.

M. [Philippe] Lamour estime que, sans proposer de mesures au Gouvernement, ce qui, en somme, est en dehors des attributions des ligues, celles-ci pourraient protester de concert contre l'inflation annoncée, même si celle-ci est inévitable, en rappelant les avertissements qui, à cet égard, ont été prodigués aux Gouvernements antérieurs.

Il semble résulter de la discussion qui est engagée qu'il est préférable d'attendre que les nouveaux projets financiers soient connus avant que les ligues ne prennent position ; il est décidé qu'elles se réuniront, prochainement, dans ce sens.

M. [Maho] Dutreb signale les préparatifs de revanche de l'Allemagne : les sociétés scolaires de gymnastique sont en réalité des sociétés de préparation militaire subventionnées par le Gouvernement et par les industriels. Elles organisent des manœuvres, qui sont dirigées par des généraux. Fait typique, les bonnes notes de préparation militaire compensent les mauvaises notes d'instruction religieuse.

M. l'abbé Guinchard signale, de son côté, une chanson d'étudiants allemands sur la guerre du Maroc tout à fait symptomatique.

Un appel à l'union de la Ligue civique (1).

Le Comité directeur de la Ligue civique, en présence des menaces qui pèsent sur l'avenir de la France, sur sa paix intérieure et extérieure, sur sa situation économique et financière, sur sa prospérité et ses destinées, et fidèle aux directives que lui a tracées, dans ses discours et ses rapports, son fondateur Ernest Denis, a décidé, au cours de sa séance du 26 novembre 1925, d'une part, d'achever l'étude d'un programme positif de redressement national ; d'autre part, d'adresser immédiatement un appel à toutes les associations nationales en vue de réaliser leur union et de les amener à créer un organisme central destiné à coordonner leurs efforts.

L'heure n'étant plus aux susceptibilités ou aux questions de personnes, la Ligue civique compte toucher elle-même tous les groupements qu'elle connaîtra et qui lui paraîtront répondre à un critérium national ci-dessous précisé ; mais elle leur demande de lui faciliter sa tâche en lui apportant spontanément leur adhésion.

Elle considère comme visés par son appel :

1° Les groupements qui se réclament du respect de l'idée républicaine en tant que représentant le principe des institutions actuelles de la France ;

2° Les groupements qui font appel à tous les Français sans distinction de parti ou d'opinion politique.

Elle n'en exclut par conséquent que les groupements qui se réclameraient d'une doctrine politique opposée à la forme républicaine. Elle veut ainsi faciliter cette œuvre commune à tous les Français, sans aucune exception, tout en respectant la formule de loyalisme civique à laquelle, conformément à ses statuts, elle n'a jamais cessé de se montrer attachée et qu'elle a toujours défendue.

Par ailleurs, ces groupements devront simplement affirmer leur attachement et leur foi aux deux principes suivants :

1° Ils devront placer leur devoir envers la France et le dévouement à l'intérêt national, comme un dogme intangible, au-dessus de toutes les espérances et de tous les rêves internationaux, qui ne sont au surplus le privilège de personne, mais que leur générosité n'empêche pas, quand ils veulent échapper au contrôle de l'idée de patrie, de devenir les pires germes de dissociation, de décadence, de détresse et de mort ;

2° Partisans absolus de la paix sociale, de l'union des citoyens et de la collaboration nationale, ils devront proscrire formellement la doctrine de la lutte des classes, élément de haine et de guerre civile, qui, loin de favoriser le développement du mieux-être social, ne peut conduire l'ensemble d'un peuple que vers une inévitable régression.

L'union projetée se traduira par la création d'un organisme de liaison et d'action dans lequel les associations conserveront, bien entendu, tous leurs caractères propres et toute leur autonomie, mais se rencontreront, se connaîtront et pourront ainsi multiplier l'efficacité de chacun de leurs efforts.

(1) Cet appel a paru dans le *Temps* du 4. 12. 25. Il est signé par les membres du Comité directeur de la Ligue civique, dont la liste a paru dans la *D. C.*, t. 15, col. 43, en note. M. Feine, architecte, fait défaut ; nous relevons pourtant deux nouveaux signataires : MM. Anthony, prof. au Muséum, et Marion, prof. au Collège de France.

Des divisions les rendent ennemies.

De l'*Information sociale* (3. 12. 25) :

Ces rapports [des diverses organisations « fascistes » entre elles] ne sont pas toujours très cordiaux, ce qui est très naturel étant donné leurs différences parfois essentielles (1).

C'est ainsi que l'*Action Française* [7. 11. 24] qualifiait le manifeste de la Ligue Millerand (2) de « timide » et « pâteux » (3).

(1) « Mais pourquoi toutes ces organisations [fascistes] se concurrencent-elles au lieu de faire bloc ? Des camarades disent : « Querelles de chefs, questions de bou» tiques ». Dans une certaine mesure, peut-être. A mon avis, il faut plutôt dire que toutes ces organisations ne se sont pas créées arbitrairement et que chacune correspond à un état d'esprit différent ou à des couches diverses de la population. Ainsi, pour ceux des réactionnaires qui n'ont pas encore perdu toute confiance dans le Parlement, voici la Ligue républicaine nationale ; pour les réactionnaires antiparlementaires et pour ceux qui veulent un roi, voici l'« Action Française » ; et voici le *Nouveau Siècle* pour ceux qui ne veulent encore qu'un dictateur genre Mussolini. Pour la propagande chez les paysans, voici la Fédération nationale catholique, et pour celle à mener dans les groupes d'anciens combattants, voici Jacques Arthuys et les Légions. Ainsi, chaque équipe marche isolée. Mais il est évident que lorsque le moment sera venu pour eux de tenter un grand coup, ils s'uniront tous contre les travailleurs. Ils sauront, eux aussi, constituer leur Comité d'action. » Et M. Fernand Grenier (*Cahiers du bolchevisme*, 1. 12. 25) ajoute, en note : « Cet article était écrit lorsque la nouvelle suivante nous est parvenue : « A Boulogne-sur-Mer, les Jeunesses patriotes, les » Camelots du Roy et autres organisations réactionnaires » viennent de fusionner dans la Légion. » Au moins, à Boulogne, ils n'attendent pas et jettent bas le masque. Nous voici fixés. » M. Grenier confond, à l'occasion, la Légion de M. Redier et les Légions de M. Valois (cf. aussi *D. C.*, t. 15, col. 39, note 1). Dans les *Cahiers du bolchevisme* (15. 12. 25, p. 2275), il reconnaît son erreur.

(2) Publié dans l'*Echo de Paris* du 7. 11. 24.

(3) M. Maurice Pujo publia aussi dans l'*Action Française*, du 2 au 17 août et du 21 au 25 septembre 1925, à propos de l'élection, le 28. 6. 25, d'un sénateur en Maine-et-Loire, des articles contre M. Ernest Pezet, qui joue un rôle important dans la Fédération nationale catholique. Une note officielle (*Echo de Paris*, 6. 8. 25) signale que M. Pezet est simplement chef du « service de presse et de conférences », et non secrétaire général de la F. N. C.

En revanche, M. Millerand fut nommé, il y a un an (1), président d'honneur de la *Ligue des Patriotes*, dont le général de Castelnau est président actif.

Mésintelligence entre les Légions et l'Action Française.

Nous avons signalé la rupture de l'*Action Française* et de M. Georges Valois (2).

Récemment, un meeting avait été organisé par les Légions. L'*Action Française* interdit à ses adhérents d'y prendre part, et voici la note qu'elle a publiée à cet effet le 10 novembre dernier (3) :

A NOS AMIS

Un certain nombre de nos amis ont reçu des invitations pour se rendre à une réunion organisée par le groupe « Les Légions ». C'est évidemment par erreur que le nom de l'Union des corporations françaises figure également sur les cartes (4).

Nous avons, une fois pour toutes, averti les adhérents des organisations d'Action Française qu'il est impossible de faire partie à la fois de nos organisations et d'autres groupements se proposant une action politique : le même militant ne doit pas être exposé à recevoir deux consignes différentes. Quelque sentiment d'amitié personnelle que nous ayons conservé pour Georges Valois et ses amis un désaccord essentiel nous a obligés à nous séparer d'eux le choix qui s'est imposé à nous s'impose également à tous.

Dans ces conditions, il faut éviter les regrettables incidents qui ne manqueraient pas de naître de l'inutile conflit des idées. Nous engageons donc formellement nos amis à s'abstenir d'assister à la réunion annoncée comme à toutes celles que pourront donner les « Légions ».

L'ACTION FRANÇAISE.

M. Léon Daudet, à plusieurs reprises, est revenu sur ce sujet :

Une dictature est irréalisable ; mais l'heure de l'A. F. est arrivée

Dans ces conditions, comment en sortir ? écrivait-il encore dans l'*Action Française* du 24 novembre.

Le dictateur, les chemises de couleur, l'homme providentiel, le pastiche mussolinien ? Voulez-vous mon avis ? Je n'y crois pas, dans notre pays et dans les conditions où nous sommes. J'ai déjà dit pourquoi. Je le répète. La dictature repose sur la popularité, j'entends la dictature crue, la dictature sans le roi, le syllanisme. Or la situation financière est telle que les mesures à prendre pour sauver le franc rendraient en huit jours le dictateur impopulaire. Il s'y briserait. Sans compter qu'on ne s'improvise pas dictateur, et que la dictature, encore une fois, n'est pas un mandat. Ce qui est à la portée de tout le monde, c'est un ratage de dictature versant dans le tragique ou, sort pire, dans le comique.

En revanche, je crois, pour la France, à un directoire ou, si vous préférez, à un groupement d'hommes éprouvés sachant ce qu'ils veulent et où ils vont — les hommes d'A. F. par exemple, — auxquels vont s'adjoindre naturellement, et par la pente même des faits, les grandes et sages compétences de l'industrie, du commerce, du labeur, en un mot toutes les forces vives du pays. Je dis « vont », et non pas « viendraient », car j'estime l'heure de l'A. F. arrivée et qu'elle sonnera bientôt à tous les clochers. Il ne s'agit pas ici de telle ou telle personnalité ni d'une méthode fracassante, ni de paroles en l'air, ni de réserves d'armes, ni d'échauffourées, ni d'émeutes, ni de guerre civile. Et qui pourrait souhaiter la guerre civile quand la patrie est devenue fragile et brisable. Il s'agit du remplacement, raisonnable et fort, d'un régime devenu impossible par un consortium de liquidateurs de bon sens, de courage et de bonne foi, consortium rassemblé, dans tous les milieux, sous la direction politique de l'A. F.

A cette critique de Léon Daudet, on peut opposer ces lignes de Georges Valois, parues dans le *Nouveau Siècle* du 19 novembre (1) :

Le fascisme unit les hommes de tous les partis qu'anime l'esprit de la Victoire.

Que signifie le fascisme, chez nous ?

Nous n'avons pas à faire face, comme en Italie, il y a quelques années, à une émeute disloquant la nation. Le péril, le grand péril, est financier : de braves gens ne voient pas très bien comment pourraient être appliqués dans cette crise, certains remèdes fascistes.

Il n'est pas question d'y avoir recours. Le fascisme italien a sauvé l'Italie en employant des méthodes conformes au génie italien ; le fascisme français emploiera des méthodes conformes au génie français. Chacun sait

---

(1) A l'occasion d'une assemblée générale tenue, le 14. 11. 24, dans la salle Wagram.

(2) Sur la dernière chronique financière de M. Georges Valois dans l'*Action Française* (11. 10. 25) et les « services » rendus, d'après M. Maurras, « à la cause nationale et royale » par l'ancien membre des directeurs de l' « Action Française », cf. *D. C.*, t. 14, col. 670, note 1. Voici d'ailleurs le texte intégral de M. Maurras (*Action Française*, 12. 10. 25) :

« Les termes de l'adieu ou plutôt de l'au revoir que nous adressait, hier, Georges Valois, méritent d'être relevés à cette place, car ils ne se bornent pas à préciser le caractère de la situation sur laquelle nous sommes pleinement d'accord les uns et les autres ; nécessité, pour lui comme pour nous, de recouvrer la pleine indépendance, certitude de rencontrer des occasions nouvelles de mener en commun une action utile... Cette certitude et cette nécessité tiennent à la situation, sont indépendantes des hommes. Ce qui dépend des hommes, c'est le sentiment de vive amitié réciproque dans lequel la séparation s'accomplit.

» Valois nous est venu des points extrêmes de la révolution. Il a conté comme personne le drame intellectuel et moral qui peut conduire des plaines basses de l'anarchie intégrale aux cimes graduées de l'*Homme qui vient*, du *Père* et de ces vastes généralisations sociales qui participent, à titre égal, de la philosophie religieuse, de la science économique, de la morale et de la poésie. Je n'ai pas la prétention d'analyser la grande œuvre de spéculation et d'étude que Valois accomplit dans ces vingt ans de sa collaboration à l'*Action Française*. Les résultats en sont vivants, brillants et ainsi assez éloquents ! De la librairie restaurée et développée à ces livres de guerre, comme *Le Cheval de Troie*, confirmant et commentant des actes de guerre ; des admirables entreprises de paix telles que les Semaines et les Etats généraux, à ces pénétrantes et décisives analyses de la situation financière qui ont abouti à la Ligue du Franc or et aux ridicules poursuites de M. Caillaux, Georges Valois, menant de front la pensée et l'action avec la même ardeur dévorante et le même bonheur, a rendu à la cause nationale et royale de tels services qu'il devient presque oiseux de les rappeler. Si nous ne pouvons l'accompagner dans sa nouvelle entreprise, si nous sommes d'accord avec lui que nulle équivoque ne doit exister sur ce point et que la responsabilité de l'*Action Française* ne doit être engagée à aucun degré dans la voie où Georges Valois n'engage que lui, ce désaccord essentiel sur une méthode future ne peut faire oublier aucun détail du magnifique passé : il ne saurait non plus rien effacer de notre accord profond sur les nécessités fondamentales de la société et les lois tutélaires de la patrie. Les circonstances changent. Mais il y a de l'immuable dans les hautes portions de l'esprit et du cœur. »

(3) Par erreur, l'*Information sociale* indique : 10 décembre.

(4) Cette Union a été fondée par M. Georges Valois en mars 1920 et dirigée par lui jusqu'à son départ de l'Action Française.

(1) « Pour l'organisation et l'action : appel à nos amis. »

bien que, si la situation actuelle s'aggravait au point d'engendrer des troubles graves, les combattants auraient un rôle particulier à jouer. La question ne se pose pas aujourd'hui. Il s'agit, au contraire, d'agir à temps pour que le mal actuel n'aille pas jusqu'aux graves troubles sociaux.

Or, qu'est essentiellement le fascisme ?

C'est la valorisation de la victoire. C'est, pour un peuple, la mise en valeur des résultats de la victoire, ces résultats étant, surtout, les vertus acquises par la victoire, la confiance qu'un peuple acquiert en soi-même à la suite d'une victoire qui le relève.

C'est, en second lieu, l'application à tel ou tel problème intérieur des méthodes d'action qui ont permis la victoire.

Appliquez ces méthodes au mal financier dont nous souffrons :

1° Vous n'hésitez pas à ouvrir le plus large crédit aux possibilités de l'avenir français, parce que vous savez ce que donne un peuple soulevé par l'esprit de victoire ;

2° Vous avez la solution pratique du problème financier. Vous savez qu'il n'y a pas de solution parlementaire, parce que, si les Français sont presque unanimement disposés à consentir tous les sacrifices utiles, ils ne veulent pas le faire à *un parti* régnant qui imposerait ces sacrifices en dehors de toute justice.

Solution : le fascisme qui unit, hors du plan électoral, hors du plan parlementaire, des hommes qui appartiennent à tous les partis et qui sont eux-mêmes commandés par l'esprit de la victoire. C'est ainsi que l'on peut fonder une dictature nationale qui associe la force et la justice.

Enfin, l'*Action Française* du 26 novembre reproduit une intervention de M. Bernard de Vesins, au XII[e] Congrès de l'A. F., qui éclaire entièrement le conflit. M. de Vesins donne les précisions suivantes sur une séparation survenant après une collaboration de vingt années :

Un désaccord essentiel.

Le désaccord s'est révélé essentiel, et il portait sur un autre point : c'est celui de la méthode. Nous n'avons jamais cru et nous ne croyons pas encore que le désir d'action engendre nécessairement l'action utile et que l'impatience ou l'agitation doivent l'emporter sur la préparation et sur la raison. Nous ne croyons pas non plus et nous ne croirons jamais qu'il faille d'abord aller vite, quitte à rectifier plus tard les erreurs de direction. Comme c'est la France ou comme ce sont des Français qui pâtiront toujours de ces erreurs ou de ces impatiences, comme un échec total peut s'ensuivre, nous ne nous reconnaissons pas le droit d'engager dans une aventure les troupes de plus en plus nombreuses qui nous font confiance.

Nous restons fidèles à la doctrine de Dictateur et Roi, mais la première de ces idées est toujours conditionnée par la seconde.

De plus, les impatiences des troupes ne doivent pas être confondues avec le désir de se battre et nous n'oublions pas cette grande leçon de la guerre : l'insuffisance dans la préparation n'est pas compensée par la bravoure des assaillants.

Georges Valois n'a pas partagé sur ces points notre manière de voir. Il nous l'a dit. Il a répété publiquement et jusqu'à l'étranger qu'à son sens l'Action Française, école doctrinale, avait rendu son plein effet, qu'elle restait la grande inspiratrice du mouvement de rénovation française, mais qu'elle ne semblait pas devoir en être l'instrument et que celui-ci serait l'ensemble des combattants animés par l'esprit de la Victoire.

Dans ces conditions, le désaccord était bien essentiel et, malgré le regret que nous en avons éprouvé, nous ne pouvions que rendre à Georges Valois une liberté qu'il a voulu lui-même reprendre.

Conduite à tenir par les Ligueurs d'A. F.

Il nous reste à donner à nos Ligueurs des indications nettes sur la conduite à tenir dans la situation présente.

Notre premier devoir, en effet, c'est d'empêcher nos amis d'être engagés sous une direction qui n'est pas la nôtre et qui ne peut aboutir, croyons-nous, qu'à un échec. C'est pour cela que les instructions suivantes ont été données de façon constante par le président de la Ligue :

1° Au sujet des Légions. — Aucun Ligueur n'en doit faire partie sans avoir donné sa démission de la Ligue. C'est, du reste, le désir des fondateurs des Légions, qui l'ont plusieurs fois et publiquement exprimé. Il y a là une obligation de clarté qui n'échappe à personne ;

2° Au sujet du journal fondé par Valois, dont l'apparition comme quotidien est annoncée prochainement. — Ce journal, qui devait être, dans l'idée première de sa fondation, un grand journal d'informations, s'est fondé comme hebdomadaire et journal de doctrine, d'une doctrine différente de la nôtre ; son fondateur, qui faisait partie de l'Action française, s'en est séparé. Dans ces conditions, il est prudent d'attendre plusieurs mois que ce journal, devenu quotidien, ait permis de juger de la qualité et de la fixité de sa doctrine, lorsque celle-ci aura été définie dans ses colonnes et appliquée par les Légions. Toute autre attitude, soit d'une aide irréfléchie, soit d'une hostilité préconçue, serait inadmissible de la part des adhérents de l'Action française.

C'est une impérieuse nécessité politique pour nous et nos amis d'agir ainsi. Nous le regrettons d'autant plus que nous avons avec Georges Valois des souvenirs de collaboration et d'amitié qui ne sont pas près de s'effacer. Nous comprenons parfaitement que tous nos Ligueurs partagent nos sentiments et nos regrets ; mais nous manquerions, eux et nous, à notre devoir envers le pays si nous sacrifiions à nos sentiments personnels la tâche qu'il nous reste à accomplir.

Tâche actuelle de l'Action Française.

Cette tâche, nous ne sommes ni moins pressés ni moins désireux de la mener à bien que quand nous avons fondé la Ligue d'Action française. Nous avons déjà montré que les vingt ans d'existence de cette Ligue avaient été marqués par des progrès continus et que, seule, parmi toutes les ligues politiques fondées depuis un quart de siècle, elle avait marqué des progrès constants et montré une vitalité toujours accrue.

Quant à la volonté de l'action, nous demandons simplement dans quel groupe politique on voit, à l'heure qu'il est, les chefs du mouvement s'exposer eux-mêmes — et d'abord — aux coups de l'ennemi. Nous avons le droit de rappeler que Charles Maurras est sous le coup d'une condamnation à deux ans de prison, que Léon Daudet est condamné à cinq mois de prison, et nous pouvons logiquement conclure que nulle part ailleurs on n'a montré la même insouciance du péril et la même volonté d'action. Ces chefs, qui n'hésitent pas à s'exposer lorsqu'ils le jugent nécessaire, ont le scrupule d'exposer inconsidérément leurs troupes. Qui donc osera leur en faire un reproche ?

Et aucune impatience, aucun sarcasme, aucune plainte même ne nous empêcheront d'ajouter : Lorsque l'inquiétude devient générale à l'approche des événements graves de banqueroute, de guerre extérieure et civile qui nous menacent, s'agiter, dire : « Que l'on fasse quelque chose, mais vite et n'importe quoi », c'est de l'esprit de panique, ce n'est pas de l'esprit de combat. Les troupes qui se battent bien sont celles qui gardent leur sang-froid, qui attendent les ordres avec confiance et qui les exécutent avec le calme d'une volonté inflexible. Nous vous demandons d'être ces troupes, de garder votre calme et, quand nous vous dirons d'agir, de le faire avec la volonté inflexible de réussir.

Telle a toujours été l'idée maîtresse de notre action politique. Elle n'a pas varié et elle ne variera pas jusqu'à ce que nous ayons donné à la France le régime royal qu'il lui faut.

S. S.

Un mouvement « spécifiquement français ».

Le mouvement nouveau du « fascisme » français a attiré l'attention de l'étranger. M. ANDRÉ THÉRIVE lui consacre une chronique dans les *Cahiers de la Jeunesse catholique*, de Louvain (« M. Georges Valois et le fascisme français », 5. 12. 25). Elle complète l'exposé de l'*Information sociale* et montre comment la formation du fascisme correspond aux tendances actuelles de nombreux Français. Nous reproduisons intégralement cet article :

Nulle tâche ne serait plus ingrate et plus inutile que de parler à des *étrangers* de la politique intérieure de son pays. Mais aucun Français ne considère, je pense, comme tout à fait étrangers la terre et l'esprit de la Belgique ; et je sais que ce sentiment est payé de retour. Personne ne songe à le taxer d'impérialisme ni de nationalisme dévoyé. Au contraire, il est naturel que des pays fraternels et voisins veuillent profiter de leur expérience mutuelle. Les exemples, les leçons même ne sont jamais des conseils. Avant tout il faut se renseigner l'un l'autre.

Plus qu'ailleurs, le public des *Cahiers de la Jeunesse Catholique* s'intéresse à ce qui se passe en France ; non pas dans le petit tracas politique, mais dans la nation même ; surtout lorsqu'on y voit intéressées la civilisation latine et la religion catholique. De ce point de vue, on peut dire qu'aucune frontière ne nous sépare. Et cela me met à l'aise pour parler aujourd'hui d'un mouvement nouveau, très instructif, mais spécifiquement français.

Ses différences avec le fascisme mussolinien.

Au premier abord, on a hésité à le baptiser *fascisme*. On en a le droit maintenant, car il revendique ce titre. A la grande réunion constitutive qui les groupa dans une salle voisine de l'Arc de Triomphe, où repose le Soldat inconnu, plus de six mille hommes acclamèrent le mot dangereux, le mot étranger, le mot insolite... Et déjà prenons bien garde de le prendre pour ce qu'il est.

Il ne s'agit pas le moins du monde de fascisme à l'italienne. Nul n'admire plus que les fascistes français l'action de M. Mussolini dans sa patrie, sur son peuple ; mais les Français ont un tempérament très différent des Italiens : moins de lyrisme, moins de goût pour l'apparat, et, ajoutons-le, moins de désir de philosopher sur l'action. La partie idéologique du fascisme italien, de ce fascisme qui veut tuer à bon droit les idéologies vétustes et pernicieuses, est inspirée de plusieurs doctrines fort étrangères à la France : d'abord un patriotisme conquérant, beaucoup plus parent de celui de Crispi que de celui de Barrès ; ensuite un culte médité de la violence, qui vient de Georges Sorel (ce Français inconnu en France [1]), et qui convient à un pays jeune, futuriste même (le futurisme, tant blagué, a été le premier allié du fascisme transalpin). — La France, qu'on le veuille ou non, a un génie intellectuel, intellectualiste, qui s'accommode mal des pragmatismes brutaux. Elle est enfin un vieux pays *bourgeois*, dans le meilleur sens du mot; elle a une tradition sociale, tandis que l'Italie avait à s'en créer une, à fonder une stabilité plutôt qu'à la sauver.

Les opinions du chef.

Le fascisme français, déclaré désormais comme raison sociale, est présidé par M. Georges Valois. La plupart de mes lecteurs, très attentifs à suivre l'œuvre maurrassienne, savent déjà que, voici un mois, M. Valois a dû se démettre de l'Action Française, dont il était un des chefs. Sa retraite constitue donc une perte immédiate pour la cause monarchiste ; un gain pour une cause plus vaste qu'il va s'agir d'expliquer.

Le Faisceau des combattants et des producteurs, fondé à Paris, aura pour organe un grand journal quotidien, le *Nouveau Siècle*, dont la publication est imminente. Le *Nouveau Siècle* se présente jusqu'ici comme un hebdomadaire, feuille de liaison entre des groupements actifs plutôt que gazette d'information et de doctrine vulgarisée. On n'ignore pas que l'Action Française, après une période de tolérance, a prononcé l'exclusive contre le nouveau journal, lui a retiré officiellement son appui direct, ses collaborateurs même. Est-ce un cas de dissidence lamentable, ou de féconde scissiparité ?

M. Valois, dans plusieurs articles et discours, n'a pas hésité à trancher la question. Il garde personnellement ses opinions monarchistes ; mais il estime que ce serait perdre du temps et des efforts que de les vouloir mettre en pratique. « La solution », dit-il, en propres termes, « n'est pas aujourd'hui monarchique ». Elle est dictatoriale. Ce n'est pas la même chose.

Entente des Français pour une solution provisoire.

Le Faisceau fait donc appel à tous les Français de bon vouloir qui tiennent avant tout à sauver leur pays en le débarrassant des institutions néfastes : ils s'accorderont dès l'abord sur une solution provisoire — qui pourra durer fort longtemps — et qui réservera l'avenir. Si dans le Faisceau figurent des républicains (on ne saurait douter qu'ils ne soient en somme la grosse majorité), ils essayeront de restaurer le régime, sans ses tares ni ses excès, sur des bases nouvelles d'autorité et de représentation. S'il y a des bonapartistes, ils feront valoir plus tard à un pays habitué à la dictature les avantages permanents d'un Consulat ou d'un Empire. Les royalistes enfin estiment que la France, remise dans les voies de son salut, comprendra que la monarchie héréditaire, la dynastie existante, sont le complément nécessaire et facile de la restauration du pouvoir et de la prospérité.

Il n'y a donc pas sécession absolue des éléments d'Action Française par rapport à la doctrine primitive. J'appellerais plutôt ce léger schisme opportuniste, si ce mot n'avait une odeur ignoble d'ambition. Personnellement, j'aurais tendance à m'étonner que l'Action Française fasse grise mine à une formation nouvelle qui ne contrarie pas son action, la diffère plutôt, et dont le désintéressement est commandé par l'urgence du travail à accomplir. Tout parti — mais le Faisceau entend bien ne point former un parti — qui demande à ses adeptes des sacrifices mutuels de doctrine aux fins de l'action est extrêmement respectable.

Programme positif du Faisceau.

Voyons à présent quel est le programme positif du Faisceau. Il entend d'abord retirer le pouvoir aux

(1) Sur Georges Sorel, cf. *D. C.*, t. 6, pp. 450-455.

générations de la défaite et le placer entre les mains des générations de la guerre. En d'autres termes, briser absolument le cadre des partis, ne demander rien au personnel connu des équipes gouvernementales... et pour cela « supprimer le parlementarisme ».

Cela, c'est le point crucial du programme, et il y a lieu déjà à ces remarques essentielles. La France actuelle, quelque conscience qu'elle prenne de la crise financière où elle est tombée, a autant d'indulgence que de mépris pour le régime parlementaire. La vie politique, en province, c'est-à-dire l'activité de quelques dizaines de mille d'individus, tourne toute autour des parlotes, comités, recommandations, délégations de toute sorte. Pour rompre cette routine, il aura fallu une catastrophe économique, brisant ce trantran professionnel et factice, — ou bien faudra-t-il une action violente qui oblige à la soumission le moindre instituteur ou le moindre pharmacien de village ? Non : car la dictature que rêve le Faisceau, à l'image des méthodes expéditives qui seules permettent l'action en temps de crise, comporte d'abord :

Un Chef ou un Directoire national... nommé par cooptation fortuite : le pouvoir au plus digne, sans élection. Ce mode de recrutement ne présente pas plus de hasard que la votation, on l'accordera ;

Ensuite, des organes d'Etat, qui seront : des ministères pour l'exécution, naturellement irresponsables devant la prétendue « opinion publique », et délégués par le chef ;

Ensuite, un Conseil d'Etat pour la législation, à la fois grands juristes et grands administrateurs, techniciens enfin ;

Enfin, une assemblée, permanente en principe, de représentants mandés (1) par les groupes régionaux, professionnels, familiaux enfin. Cette assemblée n'aura bien entendu que des pouvoirs consultatifs... Mais je remarque dès maintenant que rien n'empêche qu'elle satisfasse le goût parlementaire du Français moyen après cinquante ans de république : simplement elle réduit le parlementarisme à sa juste expression et à son rôle d'Etats Généraux. Par ailleurs, on voit assez que le recrutement de l'assemblée sera fait tout autrement que par un suffrage universel absurde et mécanique. Le choix d'en haut, la nomination amiable d'en bas, voilà qui peut constituer des assemblées d'élite et non des assemblées de hasard.

La révolution fasciste ne comporte aucun coup de force.

Mais dans le domaine de l'immédiat, c'est l'installation d'un dictateur qui prime tout. Supporte-t-elle un coup de force, selon le mode classique, la faction d'une troupe armée ? *Je ne le crois pas*, bien que les journaux du Gouvernement actuel crient au meurtre depuis plusieurs semaines.

Les dirigeants du nouveau fascisme entendent bien faire une révolution, mais celle de l'ordre ; et ils sont persuadés que le régime s'évanouira brusquement lors d'une poussée de vengeance populaire. Pour qui connaît la France, cette hypothèse, invraisemblable depuis un demi-siècle, est devenue très plausible : il suffirait d'une crise d'inflation précipitée comme celle de l'Allemagne pour que les millions de rentiers ruinés (où sont un très grand nombre de prolétaires), faute de descendre dans la rue, ne levassent pas un doigt pour arrêter la formation d'un Directoire de fortune, le licenciement des Chambres. Chacun sait qu'avant la liberté, d'ailleurs fictive, la préservation a des droits, et la légalité suscite peu d'amour quand elle n'a produit que des malheurs...

(1) Il faut lire sans doute « mandatés ».

Sympathies de l'opinion publique pour le fascisme.

J'ajoute avec la plus grande impartialité — sans préjuger l'avenir — qu'il n'est pas un lieu de Paris où l'on ne parle sympathiquement du Dictateur. Des affiches commerciales même ont spéculé sur ce goût universel...

Je ne sais si les affaires de la France vont péricliter davantage, ou se rétablir une fois encore paisiblement, ce que chacun souhaite, après tout. Mais, dans les deux cas, on assistera à la victoire, soit matérielle, soit spirituelle, de la plus grande nouveauté qui puisse s'installer dans un pays républicain : la désaffection envers la démocratie. Quel que soit le résultat, la formation du fascisme de M. Valois aura formé une étape capitale dans l'évolution des esprits.

Disons enfin que le fascisme nouveau affiche ouvertement son désir de rétablir en France un ordre chrétien, semblable en cela à l'Action Française proprement dite, et même au parti de la « République autoritaire », que vient de fonder M. Gustave Hervé. Là encore, il fait tomber un des dogmes de la démocratie du dernier siècle, que l'usage a montré aussi néfaste pour le bien des nations que pour celui des familles, des âmes tout court. Le fascisme italien a eu des sévérités contre les « populaires », savoir les démocrates chrétiens. Ceux-ci sont en France à la portion congrue, on peut bien le dire, et d'ailleurs je les imagine aussi touchés dans leur patriotisme, dans leur instinct de conservation, que n'importe quel libre-penseur. Je ne saurais dire, bien entendu, quel accueil le clergé réserve au fascisme français. Il faut seulement spécifier que celui-ci, quoi qu'en disent les anticléricaux de toute espèce, a été créé absolument en dehors d'eux [de lui], et ne demande, à l'égard de la religion, que le droit de la servir, sans la faire servir.

Depuis le 5 décembre, les événements se sont précipités. Les documents ci-dessous expliquent comment s'est réalisée la séparation complète — et violente — entre le fondateur du fascisme et les directeurs de l'Action Française.

La séparation amiable.

Le fascisme unit républicains, bonapartistes, royalistes, pour une œuvre de reconstruction nationale.

De M. Georges Valois, dans le *Nouveau Siècle* (« Notre position, notre mouvement, notre objectif », 15. 10. 25) :

L'esprit du *Nouveau Siècle* a été défini cet été. Il était indispensable de fournir ces définitions avant la transformation de l'hebdomadaire en quotidien, qui sera tout à fait différent par sa composition de notre organe actuel.

Ceux qui nous appuient savent où nous allons. Mais, dans l'esprit de tous, une question restait posée, qui visait un problème pratique : il s'agissait des relations du *Nouveau Siècle* avec l'*Action Française*.

Des gens également malintentionnés proposaient des réponses.

Les uns disaient : Le *Nouveau Siècle* est un camouflage de l'*Action Française*.

Les autres disaient : Le *Nouveau Siècle* est dirigé contre l'*Action Française*.

Puisque c'est à moi qu'il appartient, à cause de la position que j'occupais jusqu'au 11 octobre, de fournir une réponse motivée, j'apporte cette

réponse aujourd'hui. Et je dis tout de suite aux uns et aux autres : « Le *Nouveau Siècle* n'est ni ceci ni cela ; il n'est ni avec ni contre l'*Action Française;* il prétend résoudre, et par d'autres méthodes, un autre problème que celui posé par l'*Action Française.* »

Je vais donner ici tous les éclaircissements utiles : chacun connaîtra désormais exactement notre position, notre mouvement, notre objectif. Après quoi, nous prendrons la route, sans tourner la tête.

I. — Les deux problèmes de notre temps (1).

Après la guerre, il est apparu nettement que deux problèmes se posaient en même temps à toutes les nations européennes :

Le problème de la continuité nationale;

Le problème de la structure nationale ;

Que, le premier étant résolu, le second demeurait posé, et que, si le second ne trouvait pas de solution, la solution trouvée pour le premier serait annulée.

Le problème de la continuité nationale, c'est le problème de l'Etat, le problème du régime (république ou monarchie), parfois même un simple problème dynastique.

Le problème de la structure nationale, c'est le problème qui intéresse les profondeurs de l'être humain, qui intéresse la constitution de la famille, des sociétés qui forment la nation, toute la vie économique et sociale, et les relations de tous les groupes entre eux, et au-dessus d'eux la foi et les doctrines religieuses (2).

Lorsque le problème de la structure nationale est posé, le problème de la continuité ne peut être résolu seul ou contre l'esprit qui domine dans la nation en ce qui touche la structure. Exemple : Henri IV résout, selon l'intérêt national et par les armes, le problème de la continuité ; mais la solution qu'il apporte n'est acquise que le jour où il va à la messe, montrant par là qu'il adopte la solution adoptée par les Français pour le problème de la structure nationale.

Autre exemple : aucun Etat, républicain ou monarchique, n'a pu, au XIXe siècle, vivre contre les solutions que le libéralisme apportait au problème de la structure. Les peuples et leurs élites étaient emportés par le libéralisme. Les monarchies, les aristocraties républicaines qui tenaient les Etats ont été tolérées pour la continuité nationale, mais à condition d'accepter, et même d'imposer les institutions libérales aux sociétés et aux familles.

Autre exemple : tout près de nous, en Italie, en Espagne, en Belgique, le problème de la continuité nationale était résolu monarchiquement.

Le problème de la structure nationale a été posé, dans l'un et l'autre pays, par le communisme, qui est, comme l'a été le libéralisme, une conception totale de la vie politique, économique, sociale, morale.

Ni la monarchie italienne ni la monarchie espagnole n'ont pu résoudre le problème posé par leurs propres moyens. C'est le fascisme, qui est un mouvement national, et qui est, lui aussi, une conception totale de la vie nationale, qui expulse du même coup le communisme et le libéralisme. C'est incontestable pour l'Italie. La discussion est ouverte en ce qui concerne l'Espagne. Pour la Belgique, où se pose le même problème que partout, l'affaire est en cours : la lutte entre les deux conceptions de la structure nationale se poursuit devant la Couronne.

Ces grandes expériences nous font dire que les problèmes qui agitent le monde moderne dépassent les problèmes dynastiques, les problèmes constitutionnels, les problèmes de régime.

Deux conceptions totales de la vie s'affrontent et se disputent l'Etat :

Au XIXe siècle, le libéralisme avait subjugué tous les Etats, monarchiques ou républicains.

Au XXe siècle, le libéralisme agonise dans la boue et le sang, après avoir sapé les fondements de l'Europe.

Tout est en question. Les Etats, veillant à la continuité nationale, tiennent comme ils peuvent, sachant qu'ils vont passer aux mains de l'une des deux grandes conceptions qui ont entrepris la conquête de l'Etat pour donner une nouvelle structure à toutes les nations : c'est le communisme, ce bâtard du libéralisme, qui renie son père, et qui ouvre les portes de l'Europe à la barbarie ; c'est le fascisme, qui est un renouvellement, un rajeunissement des conceptions, des vertus romaines et chrétiennes.

Dans cinquante ans, selon le résultat de la lutte en cours, l'Europe sera une république d'Etats soviétiques et barbares, *républicains ou monarchiques*, vivant dans les ruines, ou une grande alliance d'Etats fascistes et chrétiens, *monarchiques ou républicains*, créateurs de grandeurs nationales et d'une grandeur européenne insoupçonnée aujourd'hui.

J'ai à peine besoin de dire que la seconde imagination est celle qui nous meut, qui commande nos volontés.

II. — Le problème de l'actualité.

Résolvez le problème politique sans apporter instantanément dans la conduite de l'Etat cette conception totale de la vie nationale ; le problème de la structure économique et sociale remet tout en question. C'est si vrai que le fascisme italien lui-même, après avoir conquis le pouvoir par des procédés peu libéraux, a été tout près de la faillite parce que, maître du pouvoir, il n'avait pas accompli la révolution fasciste. Tout est changé depuis qu'il s'est mis à réduire en poussière toutes les institutions du libéralisme.

Mais on pourrait discuter à l'infini pour savoir par quelle opération il faut commencer : faut-il rassembler les citoyens pour un changement de régime, ou pour un changement de la structure nationale, ou pour les deux ? La réponse à cette question dépend non seulement de la logique, de la vérité, mais des hommes. Mais également de la nécessité immédiate.

Or, en France, la nécessité immédiate, c'est l'action pour surmonter l'énorme difficulté qui est engendrée par la crise financière. C'est ici que l'équipe du *Nouveau Siècle* a été amenée à prendre une décision capitale.

Nous sommes dans la crise même. Nous sommes donc dans l'action. Pour agir efficacement, il est absolument nécessaire de réunir des hommes de tous les partis. Si l'on pose la question de régime, cette union est-elle possible ? Non. Or, on découvre que, pour le problème de la crise actuelle, les hommes de tous les partis, *de tous les partis*, veulent une dictature. La formule du « chef national » au-dessus des partis est une formule qui fait l'union et permet l'action.

C'est celle qui nous unit au *Nouveau Siècle*, et

---

(1) Ce sous-titre et les deux suivants sont du *Nouveau Siècle.*

(2) Il y a des « problèmes moins controversés et peut-être plus importants » que ceux qui concernent la forme du gouvernement (S. DEPLOIGE, « Les rapports entre Autorités », ci-dessus, col. 69).

nous voici, républicains, bonapartistes, royalistes, associés pour en faire une réalité. Et le ciment de cette alliance, ce sont nos idées et nos sentiments de combattants. Nous entrons dans cette alliance avec la même volonté qu'en 1914 : la Victoire par un chef, sans nous soucier de savoir quelles seront les suites constitutionnelles de notre alliance.

Mais parlons net : nous sommes étroitement associés dans ce sentiment de fraternité nationale qui nous vient de la guerre ; mais nous avons tous nos vues d'avenir.

Nous savons que la dictature n'est pas un régime ; qu'elle n'est qu'une solution provisoire, exceptionnelle ; qu'elle doit aboutir à la création d'institutions.

Disons le vrai :

Nos camarades républicains pensent que, après cette période dictatoriale, la République, nettoyée, purifiée, rajeunie, sera définitivement installée en France, et hors de toute contestation sérieuse ;

Nos camarades bonapartistes pensent que, après la dictature, les Français, ayant fait l'expérience de la vraie république et cabrés devant la solution royale, iront à la république consulaire ou l'Empire ;

Nos camarades royalistes pensent que la dictature donnera aux Français le goût de la monarchie et que, malgré les ignorances sentimentales d'un peuple qui a perdu le contact avec ses princes, une élite monarchisée entraînera ce peuple, républicain par habitude.

Au *Nouveau Siècle*, aux Légions, nous connaissons parfaitement nos pensées respectives.

Nous courons le risque — parce que nous pensons que le risque de servir aux vues de l'un ou de l'autre groupe est un grand bien au prix du péril que constituerait l'impossibilité de notre union devant les forces de dissociation nationale.

III. — *L'équipe du rajeunissement national.*

Nous n'aurions pas fait cette alliance avant la guerre.

Ce qui nous y a amenés, c'est sans aucun doute notre fraternité de guerre. Combattants, nous ne pouvons plus regarder comme un adversaire un camarade dont les idées politiques ne sont pas les nôtres. Nous aimons cette fraternité plus que beaucoup de choses et de gens au monde. Et l'essentiel de notre politique à tous, c'est : un chef, un chef, un chef. Nous savons bien que c'est ce qui nous a donné la victoire — cela, et le prodigieux sentiment qui a été le nôtre au 2 août 1914, lorsque chacun de nous a fait le serment de n'être plus membre d'un peuple vaincu.

Mais il y a autre chose.

Nous tous, hommes nés de la guerre, nous avons une grande volonté de création, une grande volonté d'action, une grande volonté de rajeunissement national.

Cela concorde avec une grande nécessité nationale. C'est ce qui fait que nous ne pouvons absolument pas entrer dans un jeu politique pour y faire de l'opposition ou de la conservation. Nous ne sommes ni opposants ni conservateurs. Nous sommes des constructeurs. Ceci nous vient de la révélation de la Victoire, qui nous a révélés à nous-mêmes. C'est ce qui fait de nous l'équipe de rajeunissement.

Vous savez que la grande affaire pour une nation, c'est, en même temps que de conserver son avoir et ses grands principes directeurs de l'action, c'est de se transformer, de se rajeunir sans cesse. Arrêtez cette transformation, ce rajeunissement, c'est la décadence, c'est la mort.

Qui fait le rajeunissement ? Les élites. Les élites en place, et les élites qui ne sont pas en place.

Et il y a toujours, à chaque génération, une équipe très ardente au rajeunissement, c'est l'équipe des hommes qui, nés dans l'opulence ou dans la pauvreté, ont des moyens personnels d'action qui dépassent les moyens sociaux du lieu où la naissance les a placés.

Or, cette équipe a souvent beaucoup de peine à agir.

Elle trouve contre elle la coalition des arrivés et des hommes figés. Parfois, lorsque l'élite en place est franchement en décadence ou sans boussole, la nouvelle équipe se voit fermer toutes les avenues. Remarquez bien que les hommes de cette élite, c'est aussi bien le marquis de Morès, ou Charles de Foucauld, que le plébéien P.-J. Proudhon.

A certaines époques, au moment où de grandes questions se posent à une nation, lorsque le rajeunissement intéresse toutes les formes sociales, il y a opposition vive entre les gens en place et l'équipe en mouvement. L'époque de la Révolution française est une de ces époques, où de nouvelles équipes, sous le nom d'idées biscornues, chassent brutalement des équipes qui n'avaient plus d'idées du tout, et qui étaient fatiguées du pouvoir. Le peuple, dans ces cas-là, prend parti, malgré ses idées, pour ceux qui prennent le pouvoir avec force. Car, pour le peuple, qui a besoin d'être défendu contre les grands, le pouvoir, ce n'est pas une idée, c'est un fait.

Or, présentement, les équipes de rajeunissement sont dispersées dans tous les partis. Elles sont en très grande partie fournies par les générations de la Victoire. Elles sont impatientes d'agir, de créer. Ne leur parlez pas de défendre le bien d'autrui ou le leur propre, de conserver les chères vieilles choses d'hier et d'avant-hier. Elles vous accordent d'avance que le bien d'autrui et le leur propre sont éminemment respectables, que les chères vieilles choses font très bien dans les musées, mais qu'il y aura toujours assez de vieillards et de femmes pour s'occuper de tout cela, tenir la bourse et conserver les souvenirs. Pour elles, elles veulent agir, elles veulent construire, elles veulent créer, elles veulent faire quelque chose qui portera leur marque dans les siècles futurs, et sur quoi brillera le signe de la volonté de la Victoire.

A quel parti cela appartient-il ?

A aucun. A tous.

Il y a des époques où cette volonté prend le nom des partis qui bouleversent la nation et cassent tout pour tout reconstruire ensuite.

Nous avons le privilège de vivre à une époque où cette volonté se porte vers les partis qui construisent, ou, parce que les gens en place sont les vieillards de la défaite et les embusqués, l'équipe de rajeunissement peut être tout entière celle de la construction et de la Victoire. C'est ici notre volonté que de lui donner une doctrine, celle que nous avons déjà nommée la politique de la Victoire. Nous voulons rassembler les hommes de l'équipe dispersés aujourd'hui dans tous les partis ; et à tous ceux qui sont dans les rangs royalistes, républicains ou communistes, nous crions :

— Camarades, ne voyez-vous pas que nous sommes les mêmes hommes de la même équipe, et que, sous des noms dont quelques-uns sont absurdes, parfois antinationaux, nous voulons une même chose : démolir ce monde pourri par l'argent, accomplir notre œuvre, construire, sous le commandement d'un chef, ce monde nouveau par quoi la France sera rajeunie pour un siècle.

Le fascisme se tient au-dessus des partis.

De M. Louis Béraud, dans le *Journal* (10. 12. 25) : « Les fascistes de Paris et les partis politiques » (1) :

Le « Faisceau » entend se placer au-dessus des partis... ; pourtant ces partis existent et prétendent, eux aussi, détenir la vérité politique. Il faut voir avec quelle juvénile désinvolture M. Jacques Arthuys [l'un des chefs des « chemises bleues »] (2) traite les vieilles idées ! Aucune ne trouve grâce devant ce jeune et terrible censeur.

— La Ligue républicaine nationale, lui dis-je, qu'en pensez-vous ?

— Ce sont des vieux, cher Monsieur, ou des gens qui ont l'esprit vieux, nous n'en voulons pas. La Ligue, c'est une association qui s'est formée pour la défense du coffre-fort, ou, si vous préférez, de l'esprit bourgeois..., mais elle serait bien incapable d'assurer cette défense !

— Mais les Jeunesses patriotes ?

— Très bien, les Jeunesses, mais elles sont entre les mains des parlementaires. Nous ne voulons pas de parlementaires ; tout membre de notre Faisceau doit s'engager à n'être jamais un élu, sauf pourtant dans les fonctions municipales.

— Et l'Action Française ?

— Ah ! oui, le roi !.., Supposez, Monsieur, que Philippe VII rentre à Paris, que voulez-vous qu'il fasse avec un Parlement où règne l'esprit de la défaite ? Que faisait le roi d'Italie ? Et celui d'Espagne ?

— Mais alors, le communisme ?

— Le communisme, économiquement, a fait faillite, c'est un fait ; et les communistes se divisent en trois groupes : 1° les purs doctrinaires, qui nient l'échec et qui s'obstinent aveuglément ; ils ne sont plus qu'une poignée ; 2° les réalisateurs, qui connaissent l'échec, mais qui mettent à profit les forces communistes pour se ménager une place de choix dans une vie politique contrôlée par la ploutocratie ; 3° les militants et la troupe, qui ont conscience de l'échec, mais qui en repoussent la leçon, afin de ne pas perdre une raison de vivre. Ces militants se livrent à un antimilitarisme stérile, sans aboutissement, tandis que les réalisateurs préparent leur *évolution*.

M. Jacques Arthuys ne voit qu'un gouvernement : la dictature. Et, en tremblant un peu, je lui demande :

— Alors, c'est une révolution ?

— Oui, mais nous voulons nous emparer du pouvoir pour faire cette révolution, et non pas faire une révolution pour nous emparer du pouvoir.

Il aura comme chef celui qui sera le plus imprégné de l' « esprit de l'équipe ».

— Mais, dis-je, le fascisme italien a pu entrer dans le cadre du régime existant, en serait-il de même pour le fascisme français ?

— Certainement, nous supprimons le Parlement..., mais M. Doumergue ne nous gêne pas. Notre dictature n'est que provisoire ; dès que nous aurons installé dans l'Etat l'esprit de la victoire, l'esprit de la grandeur de la patrie et de l'intérêt général, notre dictature peut disparaître et un gouvernement stable peut s'établir. Sera-t-il royauté, république ou empire ? Peu importe !

— Et ce séduisant « grand soir », le verrons-nous bientôt ?

La réponse est prudente et vague.

— L'heure viendra... les circonstances... elles sont favorables actuellement, où plus que jamais les partis font sentir leur action néfaste.

Alors je risque la grosse question :

— Mais le chef ? Qui sera le chef ? L'avez-vous sous la main ?

— Non, Monsieur, on ne connaît pas de dictateur éventuel ; si on le connaissait, on commencerait par le discuter, les uns le trouveraient trop gras..., les autres trop maigre..., et nous tomberions en plein dans le parlementarisme. Le chef, c'est celui qui aura l'audace de dire les mots voulus à l'heure propice. C'est celui qui pensera tellement comme nous tous qu'il se sentira appuyé par tous, et celui-là sera sûr de nous entraîner. Rappelez-vous sur le front : parfois une section, ou même une escouade, se trouvait subitement sans gradé au moment de l'action ; personne ne savait où il allait, mais soudain un homme criait : « En avant ! » Et on le suivait. Celui-là avait l'esprit de l'*équipe* et il en devenait le chef. C'est ainsi que les choses se pro-

---

(1) Dans le *Journal* du 7. 12. 25, « Y a-t-il vraiment un *fascio* à Paris ? », M. Béraud avait commencé son enquête sur le fascisme en France. « Enquête de propagande comme on pense, quoique d'un caractère atténué. » Et M. F. Meunier (*Humanité*, 10. 12. 25) poursuit : « Cette simultanéité avec la parution du *Nouveau Siècle* est-elle une pure coïncidence ? Non, car M. Louis Béraud fait partie de l'équipe du *Nouveau Siècle*. Voilà les lecteurs du *Journal* prévenus. » — Sous le même titre (*Journal*, 8. 12. 25), M. Raoul Sabatier parla des Jeunesses patriotes et de la Légion.

(2) Voici le portrait de M. Arthuys tracé par M. Béraud dans le *Journal* (7. 12. 25) : « Grand, mince, blond, le regard doux, le front déjà un peu découvert, l'allure décidée, M. Arthuys n'a guère plus de trente ans. Il est fils de militaire, né à Belfort ; il a étudié le droit, il a été officier de cavalerie, puis aviateur ; après la guerre, il est devenu industriel et s'est lancé dans les sciences économiques, à l'âge où tant d'autres vont au dancing ! C'est un homme d'étude et un homme d'action. »

Relevons, toujours d'après M. Béraud, quelques-uns des propos de celui qui est, après M. Georges Valois, le chef et l'animateur du Faisceau de Paris : « Le Faisceau a été formé par la fusion des Légions, qui étaient des associations de combattants.

» Il y avait à la suite de la guerre une force en sommeil parmi tous ceux qui avaient pris part à la lutte ; mais cette force, enveloppée dans les formules des partis, ne voyait point le jour. Les uns d'entre nous étaient des démocrates, d'autres des patriotes, selon la caractéristique de leur parti ; mais, nous, nous étions à la fois démocrates et patriotes et nous nous sentions aussi mal à l'aise dans l'un ou l'autre des groupements politiques. L'un nous offrait un toit sans maison, et l'autre une maison sans toit. Nous voulons un édifice complet, et nous voulons le bâtir avec l'appui de tous ceux qui sentent comme nous la grandeur de la patrie, qui sont pénétrés de l'esprit de la victoire et qui sont unis par la même fraternité qui, sur le champ de bataille, les serrait les uns contre les autres. Le vrai « Faisceau » s'est formé le 2 août 1914 ; il a duré jusqu'au 16 novembre 1919, date à laquelle il se trouva ébranlé par un retour à la politique de parti, et enfin il aurait pu être totalement rompu le 11 mai 1924 ; aujourd'hui, nous le reformons. [...] La victoire a ouvert une ère nouvelle, comment se fait-il que la France soit encore dirigée par des hommes qui appartiennent à la génération de la défaite ? C'est le parlementarisme qui veut cela ; il faut combattre d'abord le parlementarisme, cause de tous les maux.

» Actuellement, nous sommes gouvernés au nom d'un parti : c'est le Cartel. Hier, c'était le Bloc national, demain, ce sera autre chose, mais toujours un parti vainqueur qui dirigera pour lui contre les vaincus. Depuis longtemps, c'est l'esprit libéral bourgeois qui nous gouverne, demain ce sera peut-être l'esprit ouvrier. Pourquoi ? L'esprit bourgeois, l'esprit ouvrier ont leur place dans la société, mais non dans le Gouvernement. Chaque chose à sa place, et l'Etat au-dessus de tout. »

duiront (1). Notre rôle à nous, c'est de préparer la troupe, de former le « faisceau », puis de créer un mouvement de sympathie à travers la France, qui permettra à notre chef d'*oser*.

« *Nous ne voulons pas de violence,*
mais nous ne reculerions pas devant elle. »

Mais je ne voulais point quitter l'antre du « fascio » sans m'entretenir un instant avec M. Georges Valois, qui est le « chef », non pas l'élu, mais le « chef » de l'équipe et qui est d'ailleurs le personnage le plus connu du nouveau groupement. Quarante-sept ans, taille moyenne, brun, solide, la voix haute, le regard droit, la moustache militaire, tel est cet homme curieux qui, tout en restant libraire-éditeur, s'est mis à étudier les problèmes financiers et sociaux et a fini par devenir un théoricien politique.

Georges Valois est un des « hommes du jour » ; aussi est-il sollicité par des foules de visiteurs parmi lesquels il faut attendre son tour. Il n'a pas de temps à perdre :

— Arthuys vous a tout dit, que voudriez-vous savoir encore ?

— Je voudrais renseigner le public sur les méthodes que vous comptez employer.

— C'est-à-dire ?

— Lorsque vous prendrez le pouvoir, vous allez certainement vous heurter à des personnes qui ne voudront pas se le laisser prendre...

— Ce n'est pas sûr.

— Mais si cela était ?

— Je vous vois venir, me dit Georges Valois. Le fascisme ! la matraque ! l'huile de ricin ! Brrr ! quel épouvantail ! Et bien, non ! rassurez-vous. Il ne s'agit pas de cela. Ces méthodes ont pu convenir à d'autres, sous un autre climat ; en France, il ne s'agit pas de ça. Le « Faisceau, c'est une force qui se forme et qui agit en trois circonstances : 1° si l'ordre est troublé à l'intérieur ; ce n'est pas le cas, puisque le communisme ne menace plus rien ; 2° en cas de guerre (l'heure est passée) ; 3° s'il y a une crise politique qui appelle des solutions énergiques..., comme celle que nous traversons.

— Bien, dis-je ; nous voici donc arrivés à un moment où le « faisceau » peut agir. Comment allez-vous procéder vis-à-vis des... personnes ?

— Nous n'en voulons nullement aux personnes.

— Cependant, s'il fallait briser une résistance ?

— *Nous ne voulons pas de violence : la violence n'est pas dans notre programme ; mais, si nous ne pouvions pas l'éviter, nous ne reculerions pas devant elle.*

Tels sont, en résumé, l'origine, la structure et le but de ce « Faisceau » de Paris qui fera, espérons-le, couler beaucoup plus d'encre que de sang.

L'État moderne
sera non parlementaire, unitaire et syndical.

De M. Georges Valois (*Nouveau Siècle*, 13.12.25) :

La naissance du fascisme a ouvert une grande discussion dans ce pays. Nous ne prendrons pas part au débat. Le fascisme est à la fois, et très fortement, pensée et mouvement. Il vaudra donc par ses réalisations. Nous nous bornons à apporter des éclaircissements sur les doctrines et méthodes du fascisme.

Sur la question de savoir si le fascisme est un fait proprement italien, il y a peu de chose à dire : ici encore, ce sont les résultats de l'action qui vaudront. Si le fascisme réussit en Europe, il n'y aura pas à contester qu'il est un fait européen.

A en juger par ce qui est observé dans tous les pays d'Europe, le fascisme est le nom que portera le mouvement par lequel les nations modernes veulent briser les cadres des vieux partis, sortir de la gangue du parlementarisme, et créer du même coup l'Etat moderne.

Le sénateur Enrico Corradini a donné récemment à la *National Revivo* [? *National Review*] les définitions les plus justes du fascisme. Enrico Corradini marque avec force que le fascisme n'est pas une réaction pour un retour à une situation historique antérieure : c'est l'aboutissement du mouvement historique.

« Le régime fasciste, dit Corradini, est né lorsque, historiquement, en Italie, il devait prendre l'héritage du vieux libéralisme — et en ce sens on peut dire qu'il est libéral — et vint même dépasser le vieux libéralisme — et en ce sens il est antilibéral. Le fascisme surgit pour prendre l'héritage de la démocratie et la dépasser, comme il prit l'héritage du socialisme et le dépassa. Le fascisme a été, en somme, le grand mouvement politique national unitaire et totalitaire qui répond à la nécessité historique. »

On retiendra ces fortes définitions, qui montrent le fascisme absorbant et dépassant démocratie et socialisme, et réalisant ce que ces deux mouvements contenaient d'utile. C'est en ceci que le fascisme est de caractère européen.

Cela est si vrai que, dans presque tous les pays et dans presque tous les partis, les tendances fascistes se manifestent.

Nous avons déjà dit que tous les partis ont été coupés en deux par la guerre. Il y a une fraction parlementaire et une fraction antiparlementaire et syndicale dans chaque parti. Et tandis que les fractions parlementaires continuent de s'opposer selon le vieil esprit de parti, les fractions antiparlementaires et syndicales de tous les partis cherchent à se rassembler pour agir ensemble, selon l'esprit unitaire du Faisceau (1).

---

(1) Les promoteurs du fascisme français reprennent à leur compte les paroles connues de Napoléon Ier : « Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir ; lorsque, cédant tour à tour à l'influence de partis contraires et vivant au jour le jour, sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance, et que les citoyens les plus modérés sont forcés de convenir que l'Etat n'est plus gouverné ; lorsque, enfin, à sa nullité au dedans l'Administration joint le tort le plus grave qu'elle puisse avoir aux yeux d'un peuple fier, je veux dire l'avilissement au dehors, alors une inquiétude vague se répand dans la société, le besoin de sa conservation l'agite et, promenant sur elle-même ses regards, elle semble chercher un homme qui puisse la sauver.

» Ce génie tutélaire, une nation nombreuse le renferme toujours dans son sein ; mais, quelquefois, il tarde de paraître. En effet, il ne suffit pas qu'il existe, il faut qu'il soit connu ; il faut qu'il se connaisse lui-même. Jusque-là, toutes les tentatives sont vaines, toutes les menées impuissantes ; l'inertie du grand nombre protège le Gouvernement nominal et, malgré son impéritie et sa faiblesse, les efforts de ses ennemis ne prévalent pas contre lui. Mais que ce sauveur, impatiemment attendu, donne tout à coup un signe d'existence, l'instinct national le devine et l'appelle. Les obstacles s'aplanissent devant lui, et tout un grand peuple, volant sur son passage, semble dire : Le voilà ! » (Cf. Gauthier-Ferrières, *Anthologie des écrivains français du XIXe siècle*, t. 2, p. 36.) — Mgr Deploige nous rappelle cependant (voir ci-dessus, col. 69) que « l'homme que le pays attend » peut ne pas apparaître : « Le Ciel n'est pas toujours également prodigue de ses faveurs. »

(1) L'éditorial du *Nouveau Siècle* (« L'esprit fasciste », 11. 12. 25) le déclarait fort nettement : « Le parlemen-

Les hommes qui représentent les fractions antiparlementaires et syndicales se sentent unis malgré les étiquettes de parti qu'ils portent encore, et se sentent éloignés des vieux représentants de leur propre parti.

La fondation du club Camille Desmoulins, par Pierre Dominique, en est une preuve singulièrement forte (1).

Pierre Dominique, combattant, républicain avec le sentiment des hommes de 1791, jacobin, et prêt, il le dit et on doit le croire, à défendre la République les armes à la main, Pierre Dominique fonde le club Camille Desmoulins, selon le plus pur esprit fasciste, avec le programme que voici :

1° La dissolution immédiate du Parlement;

2° La remise du Pouvoir aux mains d'un groupe restreint d'hommes prenant toutes les initiatives, assurant toutes les responsabilités et fonctionnant en Comité de salut public ;

3° L'organisation de ministères d'affaires, le ministre étant un technicien aux ordres du Comité de salut public ;

4° La convocation dans le plus bref délai des Etats Généraux.

Cette organisation nouvelle de la République devrait avoir pour but de procéder aux réformes fondamentales suivantes :

1° Une large réforme financière;

2° L'organisation du syndicalisme;

3° Une réforme administrative à tendances régionalistes ;

4° La tolérance religieuse absolue, la France étant considérée comme une République positiviste;

5° L'amélioration du sort de l'ouvrier et de l'ancien combattant, par une législation entièrement nouvelle.

Voilà un programme qui est très voisin du nôtre. Par la lettre. Et par l'esprit, car l'esprit qui anime le club Camille Desmoulins, c'est l'esprit du combattant :

« C'est notre génération et pas une autre qui, de 1914 à 1918, alors que tout était perdu, et qu'il ne restait plus guère à sauver que l'honneur, a tout rétabli. C'est encore elle qui, épaulée par ses cadets, sauvera la nation française et lui fournira l'Etat organisateur et gardien des lois dont elle a besoin. »

Je ne sais pas ce que penseront les républicains historiques des déclarations de Pierre Dominique. Mais ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que les conceptions de Dominique l'emporteront sur toutes les vieilleries des parlementaires.

Le parlementarisme, la représentation des opinions, la division des nations en partis, ce sont là des choses tout à fait périmées. L'Etat parlementaire est une chose qui a la valeur du char à bœufs à côté de l'automobile.

Au XIXe siècle, républicains, royalistes, socialistes, ont été parlementaires, et sous le nom républicain ou monarchique tous les Etats européens sont devenus parlementaires.

Au XXe siècle, les jeunes générations républicaines royalistes, socialistes, sont antiparlementaires, unitaires, syndicalistes, et, sous le nom monarchique ou républicain, tous les Etats européens, avant dix ans d'ici, seront unitaires, syndicalistes, fascistes en un mot.

Le fascisme est bien, comme l'indique Corradini le mouvement par lequel l'Europe dépassera, en les absorbant, toutes les expériences démocratiques et socialistes, et créera l'Etat moderne, pourvu de ses organes économiques indispensables, et capable de donner aux forces économiques du monde moderne la discipline nationale et sociale qui les rendra entièrement bienfaisantes.

...tarisme est jugé. Tout le monde reconnaît son impuissance. Il n'a plus qu'une courte vie devant lui : cela ne veut pas dire qu'il disparaîtra demain, et de lui-même, sans qu'on le pousse vigoureusement vers la tombe.

» Cela veut dire qu'il n'a plus en lui qu'un pauvre souffle ; ce n'est plus qu'une façade qui se maintient par la routine, l'encadrement et l'appui de certains intérêts.

» Cette agonie du parlementarisme, c'est surtout l'épuisement du règne des partis. Aucun d'eux n'a encore perdu sa virulence : il faudra, là encore, intervenir.

» Ce qui est difficilement explicable, c'est que, dans le pays, au moment même où le système diviseur des partis est à son déclin, on voit des hommes se réunir et reconstituer, en dehors du Parlement, ces mêmes compartiments qui sont la règle du régime parlementaire.

» Erreur dangereuse. Il y a des idées justes et des idées fausses. Mais, aussi, il y a des sentiments qu'il faut orienter et non pas nier ou brimer.

» L'un appelle tous les « bourgeois » à la défense contre les menaces « ouvrières » ; l'autre parle de « front unique » du prolétariat » contre « les bourgeois ». D'autres parlent de ligues de droite dressées contre des groupes de gauche et inversement.

» Tout cela n'a aucun sens. Tout cela constitue la plus admirable préparation à la guerre civile.

» L'état d'esprit fasciste est tout autre. Il considère qu'il faut voir l'ennemi là où il est ; or, il est au Parlement et dans les partis.

» Parlementarisme et partis n'ont rien fait d'autre que diviser les Français pour régner sur eux en détruisant la France.

» C'est contre eux qu'il faut rassembler les forces vives du pays.

» Pour le nettoyage, d'abord.

» Pour la construction, ensuite. »

(1) Le club Camille Desmoulins, dont le porte-parole est le *Rappel*, journal des radicaux nationaux anticartellistes, constitue une nouvelle organisation fasciste, qui cherche son point d'appui dans les formations républicaines. Ses membres arborent la cocarde verte de Camille Desmoulins, « la cocarde verte, emblème des renouvellements, symbole du printemps qui, toujours, quoi que fassent les vents mauvais, triomphe des pires hivers, la cocarde verte qui conduisit à la victoire les rénovateurs de 1789 » (JEAN GOLDSKY, « Une politique de salut public », dans le *Rappel*, 14. 12. 25.) Son journal officiel (*Rappel*, 8. 12. 25) publie, en manchette, des pensées de nos révolutionnaires, telles que cette profession de foi de Marat : « Oui, je veux la dictature pour un temps, car c'est le seul moyen qui nous puisse retenir au bord de l'abîme. Redoutons les excès de la multitude ignorante et sans frein ; confions-nous au chef intègre, éclairé, qui tranchera d'un seul coup la racine du mal et fondera la liberté ! »

Nous reviendrons plus loin sur la fondation de ce club « jacobin » antiparlementaire. Notons que M. Pierre Dominique est un collaborateur du *Nouveau Siècle*, ainsi que l'annonce le numéro du 7. 12. 25, p. 6, jour où ce journal devint quotidien. M. Pierre Dominique a aussi collaboré à l'*Almanach de l'Action Française* de 1926 : c'est d'ailleurs également le cas de trois autres collaborateurs du *Nouveau Siècle*, MM. Pierre Benoît, René Benjamin et Thierry Sandre.

La rupture violente.

La réunion du 14 décembre : « agression » ou « exécution »

Du *Nouveau Siècle* (15. 12. 25) :

Déclaration de M. Georges Valois.

Nous avons subi, hier, par surprise, une agression de l'Action Française.

Nous donnions notre première réunion au Quartier latin. Nous pensions que l'Action Française aurait à notre égard l'attitude que nous avions eue nous-mêmes, lors de sa réunion de la semaine dernière à Bullier.

Bien que, à la suite d'une séparation sur les raisons de laquelle je me suis volontairement abstenu

de donner des explications, un certain nombre de membres de l'Action Française aient été très surexcités, nous nous refusions absolument à admettre la possibilité d'une agression de l'Action Française contre nous.

L'agression a eu lieu. Elle a réussi à la faveur d'une surprise. Voilà le fait.

Le prétexte de l'agression était une protestation contre moi-même. Protestation organisée par les Comités directeurs de l'Action Française eux-mêmes. C'est, en effet, un membre de ces Comités qui, par une injure qu'il me lança, donna le signal de l'assaut.

Ainsi, officiellement, l'Action Française a eu la honte de lancer ses équipes, cinq contre un, contre des Français, contre des combattants, pour montrer les sentiments qu'elle nourrit à l'égard d'un homme qui, pendant près de vingt ans, lui a donné toute sa vie, et qui, en la quittant, a tenu à partir seul, sans dire ses raisons, afin de ne point provoquer de scission.

Il n'y a pas à commenter longuement ce fait..., mais il faut mesurer la valeur de cette agression.

Il faut se rappeler que l'Action Française, qui avait juré qu'aucun de ses membres ne tomberait impunément, a laissé invengés ceux qui sont tombés pour elle : Marius Plateau, Philippe Daudet, Ernest Berger. Des milliers de ses membres se plaignaient de son inaction, de son retour aux méthodes électorales, qu'elle avait si longtemps raillées et condamnées.

Tous liens sont définitivement rompus entre l'Action Française et nous. A en juger par les témoignages qui nous sont venus aussitôt, les liens seront également rompus avec d'autres que nous.

Il n'y aura aucune surprise possible à la réunion où, prochainement, nous convierons les étudiants français.

Communiqué des Légions.

La préfecture de police nous a aimablement communiqué le compte rendu suivant de la réunion au cours de laquelle le Faisceau universitaire devait être fondé. Le voici :

Le Fascio avait organisé une réunion au 84 de la rue de Grenelle.

Vers 20 h. 30, les Camelots du roi ont fait irruption dans la salle, jeté des boules puantes, allumé des feux de bengale et poussé des cris. L'obscurité s'est ensuite faite. Une bagarre s'est produite entre les fascistes et les Camelots du roi, qui ont échangé des coups de poing et de canne.

Les fascistes étaient, paraît-il, 1 100 et les Camelots du roi une cinquantaine. Il n'y aurait ni blessés ni arrestations.

On dirait ce communiqué dicté par l'Action Française. Se pourrait-il que ce parti super-national eût tant d'amitiés dans la police ? Quoi qu'il en soit, enregistrons le fait.

Toutefois, rétablissons un peu la vérité. La Salle d'Horticulture, que chacun connaît, contient 800 places ; 200 Camelots s'y trouvaient à l'arrivée des orateurs ; 50 légionnaires avaient été désignés pour faire un service d'ordre normal à l'entrée.

Le Faisceau fondé, la réunion ne put se poursuivre. Les Camelots du roi ont attaqué la tribune et l'ont enlevée, en jetant des bombes fumigènes. Les assistants reçurent un certain nombre de coups de canne. Ils en rendirent quelques-uns, juste ce qu'il faut.

Il est maintenant entendu, très nettement, que l'Action Française est l'ennemie du Faisceau.

Le Faisceau ne pouvait l'imaginer, il l'a appris à ses dépens.

Comme nous ne voulons pas encore croire que l'Action Française désire, d'accord avec la police, des échauffourées un peu sérieuses, nous prions l'Action Française de noter :

1° Qu'une nouvelle réunion du Faisceau universitaire aura lieu ;

2° Que les gens reconnus comme étant d'Action Française n'y seront pas admis ;

3° Que, l'Action Française étant, paraît-il, disciplinée, ses chefs seront tenus pour personnellement responsables de tout ce qui pourra s'ensuivre.

Ceci est écrit au nom de plusieurs milliers de combattants.

JACQUES ARTHUYS,
président des Légions.

Note du délégué universitaire du Faisceau.

Le Faisceau universitaire s'était donné comme règle vis-à-vis de l'Action Française une attitude d'impartialité sympathique. A l'occasion de la récente réunion de Bullier, un accord verbal était intervenu entre Delavenne, Jeantet et moi, pour que, de leur côté, les étudiants d'Action Française observent la consigne de neutralité donnée par Bernard de Vesins à leur récent Congrès. Cet accord était confirmé par Calzant dans une conversation téléphonique, et à la sortie même de la réunion de Bullier. En exécution de cette parole, on nous avait demandé de n'organiser aucune propagande à la sortie de Bullier. Bien plus, une action conjuguée avait été menée par nous, la semaine dernière, avec les étudiants d'Action Française.

Le respect de la parole donnée est la première condition de l'honnêteté, et nous croyions ceux que nous appelions nos camarades d'Action Française d'honnêtes gens. Une minute avant la séance, Delavenne me renouvelait à moi-même l'assurance qu'aucune manifestation n'aurait lieu. Et cependant un guet-apens était préparé. Nous étions venus les mains vides à une réunion d'étudiants que nous croyions tous animés d'un même sentiment national.

Sur l'ordre de Calzant, les Camelots du roi ont envahi la tribune, à coups de matraque, selon la tradition « essentielle ». Ils ont mis le feu aux tapis et rendu l'atmosphère irrespirable en jetant des bombes lacrymogènes.

M. Hubert Bourgin, professeur au lycée Louis-le-Grand, dont on se rappelle la courageuse déposition devant la Cour d'assises en faveur de Léon Daudet, a été brutalement jeté en bas de la tribune. La présence à la tête des Camelots de M. Larpent prouve la préméditation et l'organisation de cette agression.

PHILIPPE LAMOUR.

Déclaration du président du Faisceau universitaire.

Le 14 décembre 1925, à 9 heures du soir, Salle de l'Horticulture, 84, rue de Grenelle, j'ai, en qualité de président, déclaré ouverte la séance constitutive du Faisceau universitaire. Le Faisceau universitaire est, de ce chef, constitué.

A ce moment, la séance a été troublée par l'intervention violente de personnes appartenant à une organisation politique. Les incidents les plus violents se sont produits. Des malheureux ont frappé nos amis, ont frappé des Français, ont frappé des combattants !

Les orateurs inscrits pour prendre la parole, pour dire à une salle sympathique et attentive les intentions, les buts, le programme du Faisceau universitaire, n'ont pu se faire entendre.

L'équipe des perturbateurs a jeté dans la salle des cartouches fumigènes qui, causant de grands dom-

mages, ont rendu obligatoire l'évacuation immédiate.

Professeur de l'Université de France, épris de haute culture et de haute moralité, attaché par toutes les fibres aux traditions de courtoisie et de loyauté de notre chère et douce patrie, je déplore de toute mon âme les formes hideuses de la lutte des partis.

Mais, au-dessus des partis, il y a la France! Le Faisceau est au service de la France!

La réunion constitutive du Faisceau universitaire français sera reprise. La police de la salle sera assurée par les Légions.

Le président,
HUBERT BOURGIN.

De l'*Action Française* (15. 12. 25):

« Une exécution. »

On lira plus loin l'exécution de Georges Valois à la Salle d'Horticulture. Depuis quelques jours, elle s'imposait.

Nous nous étions quittés sur des paroles de confiance et sur des termes d'amitié que, pour ma part, j'ai tenu à conserver autant qu'il a été possible. Les diffamations politiques colportées sous le manteau ou adressées à la presse étrangère ne le permettent plus. L'honneur et l'avenir de notre œuvre, effort d'un quart de siècle, et l'intérêt moral d'un auditoire de patriotes et d'honnêtes gens imposaient le devoir de demander des comptes. Oui ou non, Georges Valois calomniait-il à l'étranger cette Action Française qu'il feignait de ménager à Paris? Oui ou non, à l'heure même où Daudet soutenait contre la police et la justice républicaine un véritable combat de géant, le directeur de l'*Action Française* était-il accusé au dehors par Georges Valois de se dérober à l'action et d'endormir ses partisans? Oui ou non, cette double inconscience de l'esprit et du cœur était-elle l'œuvre avouée et continue de Georges Valois?

Une première conversation parue, le mois dernier, dans le *Momento* nous avait donné là-dessus des précisions suffisantes. Mais nous avions cru à une de ces erreurs d'imagination dont Georges Valois est coutumier et que nous avons eu l'occasion fréquente de lui reprocher en face.

Une seconde conversation du même genre à la *Tribuna* du 7 décembre, reproduite par toute la presse italienne, montre que nous avons affaire à une campagne. On y lisait, en effet, ces paroles de Valois:

« Le groupe de l'A. F. est théoriquement antiparlementaire; mais, pratiquement, il a participé aux élections de 1919 et 1924. J'ai essayé de ramener ce groupement sur le plan antiparlementaire et de le lancer dans une direction que j'appellerai révolutionnaire. Mais, ayant constaté que l'effort n'avait servi qu'à faire naître une opposition intérieure, je me suis retiré pour conduire mes amis, qui sont presque tous combattants, à une politique fondée essentiellement sur toutes les conditions de la victoire. »

Ces puérilités n'ont pas à être réfutées à Paris. Ce n'est pas de réfutations qu'il s'est agi hier soir, mais d'une exécution, que la morale publique exigeait.

L'Action Française n'a jamais cessé d'être antiparlementaire et personne ne l'ignore moins que Valois. Elle a toujours considéré comme une chimère l'espoir de sauver le pays par les bonnes élections, tout autant d'ailleurs que l'espoir de le sauver par la bonne Révolution populaire. Fidèle à son principe « par tous les moyens même légaux », elle a voulu utiliser la tribune du Parlement pour se faire entendre du pays et avoir un moyen d'action de plus sur les événements. Le fascisme italien ne s'est pas interdit ce genre d'effort. Ni Déroulède ni Boulanger. Ce n'est pas à Paris que l'on peut faire oublier le rôle magnifiquement antiparlementaire de Léon Daudet au Parlement de 1919!

Dire que l'on a quitté l'Action Française parce que l'on n'a pu la ramener sur le terrain antiparlementaire, qu'elle n'a jamais quitté, ce n'est pas seulement sortir de la vérité, c'est dire le contraire de la vérité. Si, en effet, il y a au monde quelqu'un de parlementaire, c'est bien Georges Valois, dont l'entrée dans nos Conseils détermina une abondance de délibérations verbeuses auxquelles il fallut, un beau jour, poliment, mettre fin.

Les illusions et les entraînements d'un esprit brillant et facile peuvent expliquer dans une certaine mesure, et même une pleine mesure, les erreurs de mémoire et les erreurs de jugement qui inspirent aujourd'hui de telles campagnes. Je n'admets pas et je ne souhaite pas d'avoir à admettre que de telles folies aient été délibérées, voulues, préméditées. Mais elles sont. Elles se donnent carrière, sans arrêt, sans regret ni scrupule, et si les intentions peuvent être tenues pour innocentes, les actes ne le sont pas. Les actes manquent également de clarté, de bon sens et de cohérence, mais nous ne pouvons pas en méconnaître le danger. Il fallait les dénoncer au public, au public même que Georges Valois allait s'efforcer de détourner et de tromper. Aux calomnies prudentes exportées à Rome et à Turin devaient répondre les claires questions posées à Paris, devant tous, par le docteur Guérin et par le colonel Larpent.

Georges Valois eût-il pu tenir tête et répondre? S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne pouvait pas le faire. Il ne pouvait ni désavouer des conversations de presse, qui sont l'écho d'innombrables confidences faites par lui un peu partout, ni maintenir ici, à Paris, face à nos adhérents, ces diffamations mensongères. Ce n'est pas sans tristesse que nous voyons sombrer un talent et une espérance. Et ce n'était pas sans vive nuance d'inquiétude que nous avions vu s'éloigner, sans autre boussole que ses théories de l'action, de l'action aveugle, de l'action à tout hasard et à tout prix, cette imagination dénuée de mesure. Mais la séparation était inévitable (on s'en aperçoit maintenant) depuis que j'avais refusé à Valois cette espèce de commandement militaire auquel il se croyait apte, mais pour lequel rien ne le désignait, ni le sang-froid, ni le jugement, ni la fidélité aux idées et aux plans convenus, ni une expérience quelconque de l'action, car Georges Valois n'eut jamais aucune part de direction à aucun des coups de main de l'Action Française. Ce refus, je le sais, eut le grave inconvénient de le mécontenter. Mais ce refus a épargné à de bonnes troupes un chef dangereux. Les patriotes parisiens que des apparences oratoires brillantes peuvent égarer seront sages de prendre là-dessus toutes leurs précautions.

CHARLES MAURRAS.

« De l'action! de l'action! en voilà!
Georges Valois chassé par les étudiants. »

Hier soir, à 8 h. 30, devait avoir lieu une réunion organisée par Georges Valois, à la Salle d'Horticulture, rue de Grenelle, pour la constitution du « Faisceau universitaire ». Il y avait invité les étudiants et, pour garnir la salle, tous ses amis. Les « Légions » faisaient le service d'ordre.

Nos amis du Quartier latin avaient répondu à l'invitation. Ils étaient, en effet, pressés de revoir Georges Valois, qu'ils avaient si souvent soutenu

contre nos adversaires dans des réunions semblables, lorsqu'il se réclamait lui-même des doctrines de l'Action Française.

Hier, c'était un Valois nouveau, un Valois inattendu, qui se présentait à eux, un Valois professant que les doctrines n'avaient pas d'importance, que république valait autant que monarchie, que l'on devait faire bonne figure à l'Allemagne, et que le communisme avait du bon ; un Valois, enfin, qui, dans les journaux étrangers, par lesquels il se faisait interviewer, se répandait en calomnies contre cette Action Française à laquelle il doit tout. La jeunesse universitaire, à laquelle il faisait appel pour la soustraire à l'influence de l'Action Française, lui a donné sa première leçon.

Une question de moralité (1).

A 8 h. 30, la salle de la Société d'Horticulture était pleine : les « Légions », en chemise bleue, garnissaient l'entrée et les abords de la tribune. A part deux ou trois renégats de l'Action Française, tous, empressons-nous de le dire, avaient des figures sympathiques, de braves gens trompés par un intrigant.

A 8 h. 45, M. Hubert Bourgin, qui doit présider, entre, suivi de MM. Georges Valois, Jacques Arthuys et Serge André. Chose remarquable, cette entrée n'est saluée d'aucun applaudissement.

M. Hubert Bourgin déclare la séance ouverte. Il s'apprête à prononcer son discours. A cet instant, notre ami Paul Guérin se lève dans la salle et dit : « Un mot, Monsieur le président. Je suis interne des hôpitaux et étudiant. Nous sommes ici une assemblée d'honnêtes gens. Il faut savoir, avant tout, si M. Georges Valois, qui est à vos côtés, est un honnête homme. »

A cette interpellation, M. Hubert Bourgin veut passer outre, mais notre ami insiste :

— Monsieur Bourgin, nous vous respectons. Mais il y a une question préalable à poser, c'est la question de moralité.

M. Bourgin menace alors Guérin de le faire expulser. En même temps, on entend cet ordre jeté : « 3e compagnie, sortez cet homme », et six hommes se déplacent, se dirigeant sur notre ami.

Mais, au même moment, le colonel Larpent, membre des Comités directeurs de l'Action Française, présent dans la salle, intervient :

— Monsieur Hubert Bourgin, nous avons pour vous la plus profonde considération. Mais M. Valois est un misérable.

Comme les six hommes constituant la « 3e compagnie » entreprenaient d'expulser Guérin, on entendit cet autre commandement, lancé par Georges Calzant, secrétaire général des Etudiants d'A. F. : « A la tribune ! En avant ! »

L'opération nécessaire.

A ces mots, deux cents étudiants se sont dressés et se sont élancés vers l'estrade, submergeant ses gardiens. En un clin d'œil, après une très courte bagarre, l'estrade fut emportée et place nette fut faite. Suivant la recommandation faite à nos amis, il y eut le moins de casse possible, aucune des personnes accompagnant Georges Valois ne fut molestée. Quant à Valois lui-même, il avait disparu le premier.

M. Serge André, l'industriel connu, fut blessé légèrement, nous dit-on, mais ce fut dans la suite, après une provocation de sa part.

Nos amis victorieux, éprouvant le besoin d'assainir l'atmosphère de toute équivoque, entonnent à pleine voix la chanson des Camelots du Roi.

M. Hubert Bourgin, qui fit preuve dans la circonstance d'un courage digne d'une meilleure cause, était resté, lui, au bas de la tribune. Nos amis l'acclamèrent, et le colonel Larpent, lui tendant la main, le fit remonter sur l'estrade et l'assura une fois de plus que ce n'était pas contre lui ni contre ses amis que cette opération nécessaire était dirigée, mais contre le seul Valois, que nous savions indigne de leur confiance.

Nos justes raisons.

Puis, dominant le bruit, le colonel Larpent, Georges Calzant et Paul Guérin, chacun de son côté, expliquèrent les raisons de l'exécution à laquelle on venait de procéder, et qui se résument ainsi :

Tandis qu'à Paris, dans son journal, Valois affecte une certaine correction à l'égard de l'Action Française, parce qu'il a besoin de maintenir l'équivoque afin de mieux tromper nos amis, il donne à la presse étrangère, notamment aux journaux italiens, le *Momento* et la *Tribuna*, des interviews où il explique mensongèrement les raisons de son départ et où il nous calomnie honteusement.

Valois trompe les bons Français en les invitant à ne pas tenir compte de la vérité politique et à aller à l'action les yeux fermés.

Nous respectons ceux qui s'affirment républicains, comme ceux qui s'affirment royalistes. Nous ne respectons pas ceux qui, par des diversions suspectes, veulent entraîner les Français on ne sait où. Cette attitude est d'autant plus singulière que Valois, nous le savons, et vous le voyez, n'est pas un homme d'action.

Les Camelots du roi, depuis vingt ans, ne l'ont guère vu dans leurs manifestations. Il n'a fait avec eux aucun jour de prison. En bien des occasions, il nous a donné, au contraire, le spectacle de son manque de sang-froid au point que les conférenciers qui allaient avec lui en province se sont plaints parfois d'avoir été paralysés par ses terreurs injustifiées. On lui passait ces faiblesses à l'Action Française parce qu'il avait une autre fonction et rendait d'autres services. L'absurdité a commencé quand cet homme d'imagination a voulu se poser en chef d'action et, par un comble, accuser d'inaction ceux qui avaient réellement agi.

Le cas de Valois est celui d'un officier d'administration qui, las de remplir ses fonctions honorables et utiles d'économiste, se mettrait en tête de faire la besogne d'un chef d'armée pour appliquer enfin la stratégie du café du Commerce.

La salle évacuée. — La sortie.

Nos raisons ayant été précisées, les étudiants d'Action Française firent alors évacuer la salle et, pour éviter qu'après notre départ les expulsés pussent y rentrer, nos amis prirent la précaution d'allumer quelques engins fumigènes d'un effet sûr et inoffensif.

Pendant ces incidents, Valois était caché dans un couloir étroit attenant à la salle, et attendait l'instant favorable pour s'en aller. Apprenant cela, Georges Calzant dit au chef des chemises bleues que son patron pouvait sortir sous notre protection et qu'il ne lui serait fait aucun mal.

C'est alors qu'entre deux haies d'étudiants d'Action Française, dans un silence fait de pitié et de mépris, l'on vit passer Georges Valois, pâle, décomposé, soutenu sous chaque bras par un de ses amis. Un seul étudiant se contenta de dire : « Voilà l'enterrement. »

A ce moment, intermède comique, arrivaient trois voitures de pompiers, appelés par on ne sait qui, à

(1) Les sous-titres du présent article sont de l'*Action Française.*

cause de la fumée qui remplissait la salle. Ils n'eurent, bien entendu, rien à faire.

P.-S. — Nous avons reçu à 11 h. 30 la visite de M. Hubert Bourgin et de M. de Lapérouse qui nous apportaient des protestations injustifiées. Entre autres choses, ils nous ont dit que dans l'entourage de Valois on prétendait que Georges Calzant avait promis au secrétaire du « Faisceau universitaire » que nos amis n'interviendraient pas au cours de la réunion. Georges Calzant donne à cette affirmation un démenti formel. Jamais cette promesse n'a été demandée : jamais elle n'a été donnée.

Nous aurons à exposer les suites de cette rupture.

M. CHARLES DULOT, rédacteur en chef de l'*Information sociale,* peut saluer en elle « une première rose... parmi les épines » (31. 12. 25). Quoi de plus réjouissant, en effet, pour les adversaires que d'assister à semblable lutte fraternelle : « Le premier acte public de ceux qui s'intitulent « partis de l'ordre » et qui veulent réorganiser la nation, livrée à la confusion et à l'incohérence, consiste en une offensive brusquée vis-à-vis de leurs propres frères — devenus leurs rivaux et même leurs adversaires. » (1)

La coupure entre le « Faisceau » bleu et l' « Action Française » est désormais bien nette et définitive. Les polémiques de presse vont prolonger les manifestations de la Salle d'Horticulture. Dans les groupements voisins nous assisterons à de nouvelles scissions.

(*A suivre.*)

(1) S. S. : « Le Fascisme en France », dans l'*Information sociale* (17. 12. 25). — L'auteur poursuit : « M. Georges Valois, venu des milieux anarchistes, fut, en 1920, adopté par l'Action Française, dont il devint l'un des « grands » hommes », son économiste attitré. On sait qu'au moyen de la Confédération de l'Intelligence et de la Production Française (C. I. P. F.), constituée en mars 1920, M. Georges Valois partait, selon ses propres termes, « à l'assaut du » libéralisme économique et de son enfant légitime, le » socialisme communiste ». Il se servit, en effet, du péril communiste pour grouper autour de son étendard fleurdelysé certains chefs d'industrie. Cette collaboration entre M. Valois et les forces patronales fut réalisée autour d'une formule qui devait permettre aux chefs d'industrie d'oublier les divergences philosophiques et politiques. Elle permit un rapprochement entre les « républicains » du Comité Mascuraud et leurs anciens adversaires. On se souvient d'ailleurs que, pour avoir signalé et commenté cet incident, notre rédacteur en chef [M. CHARLES DULOT] fut pris à partie, en juin 1922, par M. Georges Valois dans l'*Action Française.*

» On conçoit l'amertume et le désappointement de cette dernière lorsque « son » économiste, l'organisateur des fameuses « semaines », s'affranchit de sa tutelle et se posa comme « chef » du fascisme français. Elle ne manqua pas de s'indigner de l'indépendance prise vis-à-vis du parti royaliste par celui qui « lui doit tout ».

» De son côté, M. Georges Valois, grisé par la situation que lui avait créée son rôle à la C. I. P. F. et à l'Action Française, ayant conçu un vaste projet, la création d'un parti fasciste français par le rapprochement des « producteurs » et des « combattants », quitta, comme on le sait, l'*Action Française* et fonda le *Nouveau Siècle* quotidien. » L'organe du « Faisceau » n'avait pas encore répandu dans le pays depuis une semaine la « nouvelle doctrine » que l'Action Française déchaînait son offensive et en indiquait, dans son journal, les raisons.

BIBLIOGRAPHIE

Autour du continent latin avec le « Jules Michelet », par le général MANGIN. — Un vol. in-16 jésus, avec photogravures hors texte. Prix : 10 francs. Pierre Roger, 54, rue Jacob, Paris, 6e. 1923.

« Le général Mangin fut envoyé en 1921, à bord du *Jules Michelet,* au Pérou, pour représenter la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance péruvienne. C'est de ce voyage, au cours duquel il visita le Pérou, la Bolivie, le Chili, qu'il rapporte ce livre.

» Il y fait notamment le procès de notre propagande à l'étranger, constate l'influence réelle de notre civilisation. Mais qu'elle rende son maximum, elle en paraît encore fort éloignée. Et le général Mangin stimule très opportunément par ses critiques notre activité nationale. » (*Revue des Lectures,* 15 févr. 1924, p. 158.)

Le drame oriental, par PIERRE LYAUTEY. Préface de M. BARRÈS. — Un vol. in-8° raisin de VIII-258 pages et 6 cartes. Prix : 14 francs. Société d'éditions, Paris.

« Chef du cabinet civil du général Gouraud pendant la mission de celui-ci en Syrie, M. Pierre Lyautey nous prouve par ce volume, dédié à son chef, qu'il était digne d'en servir les desseins. Connaissance historique précise des entreprises militaires et diplomatiques de la France en Orient depuis les Croisades, connaissance expérimentale des hommes et des événements qui, au lendemain de la Grande Guerre, y ont menacé notre influence, s'unissent en M. Lyautey pour lui permettre d'affirmer qu'il dépendait de nous d'y occuper, avant 1914, la place qu'y eut prendre l'Allemagne et de nous y trouver, après la victoire, au moins les égaux de l'Angleterre. Abandonner là-bas ce qui nous reste de prestige serait une faute sans remède et pourtant facile à commettre. Il n'y faudrait qu'une heure d'énervement dans l'opinion, une lésinerie excessive au Parlement, dangers contre lesquels ce livre nous prémunit avec l'optimisme d'une jeunesse avertie et la foi en la France d'un combattant heureux. » (*Fiches du Mois,* 20. 2. 24.)

La nation arménienne, son passé, ses malheurs, par FRÉDÉRIC MACLER. — Un vol. 23 × 14 cm., de 110 pages, avec une carte. Prix : 4 francs. Fischbacher, Paris.

« La question arménienne est de celles qui ne peuvent laisser indifférents les hommes de cœur. M. Frédéric Macler vient de publier sur cette malheureuse nation une brochure d'un intérêt palpitant. Après un exposé succinct du passé de l'Arménie, de sa renaissance passagère après la Constitution de 1863, l'auteur fait un récit très vivant des déceptions successives qui suivirent le traité de San Stephano, en 1878. Les massacres organisés par Abdul Hamid soulevèrent l'indignation des Gouvernements de l'Europe ; mais le sultan resta sourd à ces protestations, et la tyrannie la plus cruelle ne cessa de régner en Arménie. L'accès au pouvoir des Jeunes-Turcs avait éveillé des espoirs de liberté, promptement évanouis. Depuis lors, les guerres balkaniques et la Grande Guerre détournèrent l'attention des Puissances de ce pauvre pays. Aussi la déportation en masse, l'extermination préméditée ont réduit des deux tiers la population arménienne. Aujourd'hui, la situation est horrible ; l'Arménie a tout perdu ; elle est totalement ruinée et ne peut plus compter sur l'établissement d'un foyer national. Abandonnera-t-on ces minorités chrétiennes à leur malheureux sort ? Il y a là un devoir à remplir, et nous voulons espérer que le cri d'alarme poussé par l'auteur sera particulièrement entendu par les nations catholiques, qui viendront au secours de leurs frères, si dignes de compassion. — A. H. » (*Action sociale de la femme,* févr. 1924, p. 52.)

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.